



Institut Supérieur des Sciences de la Population

(ISSP/ex UERD)

Université Joseph KI-ZERBO



Étude nationale d'état des lieux sur l'eau, l'hygiène et l'assainissement (WASH) en milieu scolaire au Burkina Faso



Rapport d'analyse

Version finale

Août 2022



Burkina Faso



Sigles et des abréviations

ACP	Analyse en composantes principales
AME	Association des mères éducatrices
APE	Association des parents d'élèves
AUE	Association des usagers de l'eau
AVP	Activités de vie pratique
CEB	Circonscription d'éducation de base
COGES	Comité de gestion
CRS	Catholic relief service
EI	Entretien individuel
ESH	Enfants en situation de handicap
FG	Focus group
GHM	Gestion hygiénique des menstrues
ISSP	Institut supérieur des sciences de la population
MEA	Ministère de l'eau-hygiène-assainissement
MENAPLN	Ministère de l'éducation nationale, de l'alphabétisation et de la promotion des langues nationales
MS	Ministère de la santé
ONEA	Office nationale de l'eau et de l'assainissement
ONG	Organisation non gouvernementale
PHAE	Promotion de l'hygiène et de l'assainissement à l'école
PNDES	Plan national de développement économique et social
PTF	Partenaire technique et financier
TBS	Taux brut de scolarisation
UNICEF	United nations international children's emergency fund (Fonds des nations unies pour l'enfance)
WASH	Water supply, sanitation and hygiene (Eau, hygiène et assainissement : EHA)

Avant-propos

Depuis l'adoption des Objectifs de Développement durable (ODD) en septembre 2015, la communauté internationale s'est engagée à agir pour éradiquer la pauvreté, protéger la planète et faire en sorte que tous les êtres humains vivent dans la paix et la prospérité d'ici à 2030. Dans le domaine de l'éducation et de la formation, cet engagement s'opère à travers l'objectif 4 qui vise à assurer l'accès de tous à une éducation de qualité sur un pied d'égalité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.

Le Burkina Faso, qui est partie prenante de cet engagement consacre une place de choix à l'éducation dans sa politique de développement. Ainsi, le Plan sectoriel de l'Éducation et de la Formation (PSEF) a été adopté en 2017. Il couvre la période 2017-2030, a pour orientation stratégique l'accroissement de l'offre et l'amélioration de la qualité de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la formation, en adéquation avec les besoins de transformation de l'économie » et accorde un regard particulier aux questions liées à l'eau, l'hygiène et l'assainissement.

La prise en compte de l'eau potable, de l'assainissement et de l'hygiène (WASH) en milieu scolaire demeure un impératif pour tous les établissements scolaires selon le document de normes éducatives adopté par le département en charge de l'éducation. Toutefois, le défi du WASH en milieu scolaire reste à relever tant du point de vue des infrastructures, de l'entretien et de la promotion des bonnes pratiques d'utilisation.

C'est pourquoi, mon département à travers son partenariat avec l'UNICEF s'est engagé depuis fin 2021 à faire un état des lieux du WASH en milieu scolaire à travers deux études. Une étude quantitative qui vise à faire la situation des infrastructures WASH en milieu scolaire complétée par une étude qualitative dont l'objectif est de fournir des informations sur la perception des usagers des ouvrages WASH ainsi que les pratiques en matière d'utilisation de ces ouvrages. Cette étude qualitative devrait permettre de faire des recommandations fortes pour une meilleure prise en charge du WASH dans l'ensemble des établissements scolaires du Burkina Faso. Élaboré par une équipe d'experts de l'Institut Supérieur des Sciences de la Population avec l'accompagnement d'un comité interministériel de suivi, ce rapport présente les résultats de l'étude qualitative. Au regard de la richesse des informations qu'il contient, j'ai nul doute qu'il permettra d'améliorer la gestion du WASH en milieu scolaire.

J'exprime ma profonde gratitude à toutes les structures qui ont contribué à l'élaboration de ce rapport d'étude, en particulier l'UNICEF pour son apport technique et financier. J'invite les acteurs du système éducatif à une bonne exploitation de ses conclusions.

Wendkouni Joël Lionel BILGO

Remerciements

L'étude nationale d'état des lieux sur l'eau, l'hygiène et l'assainissement (WASH) en milieu scolaire au Burkina Faso a été réalisée par l'Institut Supérieur des Sciences de la Population (ISSP) de l'Université Joseph KI-ZERBO, grâce au soutien technique et financier du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) et l'implication de plusieurs personnes ressources.

C'est pourquoi, nous remercions très sincèrement l'UNICEF pour son appréciable appui financier et technique à l'étude (programme eau, hygiène et assainissement de l'UNICEF), et le Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales (MENAPLN) pour la coordination et le suivi. Leurs commentaires et analyses ont contribué à l'enrichissement du rapport final.

Nos remerciements s'adressent également à l'Institut Supérieur des Sciences de la Population (ISSP) de l'Université Joseph KI-ZERBO pour la qualité de l'étude, à travers son équipe de recherche conduite par Pr. Jean-François KOBIANE et composée de : Dr. Bilampoa GNOUMOU/THIOMBIANO, M. Idrissa KABORE, M. Denis Baya TONI et M. Moustapha OUBIAN. Ces remerciements vont aussi aux superviseurs et enquêteurs de terrain pour leur contribution à la réalisation de cette importante étude pour le Burkina Faso.

Nous adressons à l'ensemble des membres de l'équipe technique de suivi de l'étude toute notre reconnaissance pour les efforts de suivi à travers de multiples rencontres, où leurs commentaires, analyses et observations ont contribué à la qualité du rapport final de l'étude. Ce sont : Monsieur TRAORE Kalifa, Secrétaire Général du MENAPLN (Superviseur) ; Monsieur BAGRE W. Olivier, Directeur Général des Etudes et des Statistiques Sectorielles (DGESS/MENAPLN, Président) ; Monsieur SEGUEDA B. Bonaventure, DSS/DGESS ; Monsieur KETTYETTA Valentin, DGESS/MENAPLN ; Monsieur COULBALY Souleymane, SG/MENAPLN ; Madame KABORE/KABORE Christine, SAF/DGESS ; Monsieur BILA Alfred, DSEC/DGESS ; Monsieur BAZIE Michel, DPPO/DGESS ; Monsieur BILLA Hamadou, DSS/DGESS ; Monsieur SANKARA Abdoulaye, DSS/DGESS ; Monsieur OUEDRAOGO Souleymane, DSS/DGESS ; Madame ZAMANE Irma, DPEIEFG ; Monsieur KONE Sinaly, DAMSE ; Madame KABORE/KABORE Pascaline, DCPM ; Monsieur TRAORE Baki Madou, DGEP/MEA ; Monsieur KABRE Moumouni, DGESS/MEA ; Monsieur OUATTARA Bassina, DGA/MEA ; Madame OUEDRAOGO Olga, Ministère de la Santé ; Monsieur ADJALLA Raoul, Plan Burkina ; Monsieur DIALLO Yagouba et Madame N'TSOUKPOE/LOMPO Joanna de l'UNICEF ; Monsieur ZOHOUN Nic-Riabelle, IRC ; Monsieur ZOUNGRANA Thierry, Water Aid ; Monsieur KAFANDO Emmanuel, DSS/DGESS et Madame ZONGO Elisabeth, DSS/DGESS.

Enfin, que l'ensemble des acteurs des Ministères partenaires et ceux du MENAPLN tant au niveau central (services centraux du MENAPLN représentés dans le Comité de suivi de l'étude), les partenaires (les Associations et organisations non gouvernementales actives en éducation ; qu'au niveau déconcentré et local (Directions Régionales, provinciales, écoles, APE, AME, COGES de la zone de l'étude), ainsi que les populations de l'ensemble des zones sélectionnées trouvent ici la marque de notre reconnaissance et de notre gratitude. En effet, sans leur adhésion au bien-fondé de l'étude et leur hospitalité à l'égard des nombreux enquêteurs et superviseurs déployés sur le terrain et leur disponibilité à participer activement aux entretiens, il n'aurait pas été possible de réunir la masse d'informations qui ont rendu possible l'étude.

Table des matières

Sigles et abréviations.....	2
Avant-propos.....	3
Remerciements.....	4
Table des matières.....	5
Liste des Tableaux.....	7
Liste des graphiques.....	8
Résumé exécutif.....	9
Introduction.....	11
I. Synthèse de la littérature et méthodologie de l'étude.....	12
1.1 Synthèse de la littérature sur WASH en milieu scolaire.....	12
1.1.1 WASH, santé des élèves et participation scolaire.....	12
1.1.2 Problématique de la gestion des services WASH en milieu scolaire.....	14
1.2 Approche méthodologique de l'étude.....	16
1.2.1 Revue documentaire sur le WASH.....	16
1.2.2 Collecte des données qualitatives primaires.....	17
1.3 Limites et contraintes de l'étude.....	21
II. Gouvernance et gestion du WASH.....	21
2.1 Importance du WASH en milieu scolaire.....	21
2.2 Cadre institutionnel et organisationnel du WASH en milieu scolaire.....	22
2.2.1 Textes réglementaires.....	22
2.2.2 Les politiques en matière du WASH.....	24
2.3 Rôles et organisation des acteurs du secteur du WASH.....	25
2.3.1 Les acteurs et leurs rôles.....	25
2.3.2 Organisation des acteurs du WASH.....	31
2.3.3 Synergie d'action entre acteurs.....	32
2.4 Gestion du WASH dans les établissements scolaires.....	33
2.5 Maintenance des infrastructures du WASH dans les établissements scolaires.....	35
III. Offre et qualité des infrastructures du WASH dans les établissements scolaires.....	39
3.1 Disponibilité de l'eau potable.....	39
3.2 Assainissement dans les établissements scolaires.....	42
3.3 Hygiène dans les établissements scolaires.....	49
3.4 Effectivité du standard minimum du WASH dans les établissements scolaires.....	50
IV. Utilisation des infrastructures du WASH dans les établissements scolaires.....	53
4.1 Appréciation de l'utilisation des services WASH en milieu scolaire.....	53
4.1.1 Appréciation de l'utilisation de l'eau.....	53
4.1.2 Appréciation de l'utilisation des services d'assainissement.....	55
4.1.3 Appréciation de l'utilisation des services d'hygiène.....	55
4.2 Pratiques et activités de promotion du WASH dans les établissements.....	56
4.3 Prise en compte des spécificités de genre et des populations spécifiques.....	57
V. Financement du WASH en milieu scolaire.....	58
5.1 Financement de l'Etat.....	58
5.2 Financement des partenaires.....	60
VI. Difficultés et défis pour un meilleur accès aux services WASH dans les établissements scolaires.....	62
6.1 Difficultés et défis liés à l'offre.....	62

6.1.1	6.1.1. Difficultés de l'offre	62
6.1.2	6.1.2. Défis de l'offre en matière de WASH	64
6.2	Difficultés et défis de l'utilisation	66
VII.	Propositions des acteurs pour une amélioration du WASH en milieu scolaire	66
7.1	Propositions en matière de gouvernance et d'offre	66
7.1.1	Renforcement des capacités de tous les acteurs	66
7.1.2	Mise en place d'organes de gestion du WASH en milieu scolaire.....	67
7.1.3	Un meilleur suivi des travaux d'investissement.....	67
7.2	Dans les situations d'urgence	68
7.3	Durabilité des infrastructures du WASH dans les établissements scolaires.....	69
7.3.1	Planification du nombre d'infrastructures en fonction des besoins.....	70
7.3.2	Un meilleur suivi de la construction des infrastructures	70
7.3.3	Une meilleure organisation des acteurs au niveau de l'école	70
7.3.4	Une meilleure synergie des acteurs intervenant dans le domaine du WASH au niveau local 71	
VIII.	Enseignements et suggestions	72
8.1	De la gouvernance	72
8.2	De l'offre de service WASH	73
8.3	D'axes stratégiques.....	73
	Conclusion.....	74
	Références bibliographiques	75
	Annexes 78	
	Annexe 1 : Carte des provinces par strates de la qualité du WASH	78
	Annexe 2 : Tableaux.....	79
	Annexe 3 : Liste des décrets et arrêtés	88
	Annexe 4 : Guides d'entretiens individuels et de focus group	89

Liste des Tableaux

Tableau 1 : Critères des normes WASH en milieu scolaire et disponibilité des informations.....	17
Tableau 2 : Communes et provinces de l'enquête qualitative.....	19
Tableau 3 : Guides d'entretien de l'enquête qualitative.....	20
Tableau 4 : Proportions (%) des écoles disposant de latrines tenant compte de la gestion hygiénique des menstrues (GHM) par région et par cycle d'études au Burkina Faso en 2020-2021.....	47
Tableau 5 : Proportions (%) des écoles disposant de latrines adaptées pour les élève en situation de handicap (ESH) par région et par cycle d'études au Burkina Faso en 2020-2021.....	48
Tableau A1 : Niveau de la qualité du WASH des provinces par strate.....	79
Tableau A2 : Répartition (%) des écoles selon la disponibilité et la fonctionnalité des points d'eau potable par région et par cycle d'études au Burkina Faso en 2020-2021.....	80
Tableau A3 : Proportion (%) des établissements scolaires disposant de l'eau courante (connexion ONEA) par région et par cycle d'études au Burkina Faso en 2020-2021.....	81
Tableau A4 : Répartition (%) des écoles selon la disponibilité et la fonctionnalité des latrines par région et par cycle d'études au Burkina Faso en 2020-2021.....	82
Tableau A5 : Répartition (%) des établissements selon la disponibilité de point d'eau potable et la disponibilité des latrines par période de création et cycle d'études au Burkina Faso en 2020-2021....	83
Tableau A6 : Répartition (%) des écoles selon la disponibilité et la fonctionnalité des bacs à ordures par région et par cycle d'études au Burkina Faso en 2020-2021.....	84
Tableau A7 : Répartition (%) des écoles selon la disponibilité et la fonctionnalité des lave-mains par région et par cycle d'études au Burkina Faso en 2020-2021.....	85
Tableau A8 : Proportions (%) des établissements disposant du WASH minimum par période de création et cycle d'études au Burkina Faso en 2020-2021.....	86

Liste des graphiques

Graphique 1 : Disponibilité de point d'eau potable dans les établissements scolaires par cycles d'enseignement au Burkina Faso en 2020-2021	40
Graphique 2 : Disponibilité de latrines dans les établissements scolaires par cycles d'enseignement au Burkina Faso en 2020-2021	43
Graphique 3 : Disponibilité de latrines séparées pour les filles dans les établissements scolaires par cycles d'enseignement au Burkina Faso en 2020-2021	45
Graphique 4 : Disponibilité de bac à ordures dans les établissements scolaires par cycles d'enseignement au Burkina Faso en 2020-2021	46
Graphique 5 : Disponibilité ESH et GHM dans les établissements scolaires par cycles d'enseignement au Burkina Faso en 2020-2021	49
Graphique 6 : Disponibilité de lave-mains dans les établissements scolaires par cycles d'enseignement au Burkina Faso en 2020-2021	50
Graphique 7 : Répartition (%) des établissements scolaires disposant d'éléments du WASH par cycles d'enseignement au Burkina Faso en 2020-2021	51
Graphique 8 : Proportion (%) par région des établissements scolaires disposant du WASH minimum au Burkina Faso en 2020-2021	52
Graphique 9 : Proportion (%) des établissements scolaires disposant du WASH minimum par période de création et par cycle d'enseignement au Burkina Faso en 2020-2021	53

Résumé exécutif

Malgré l'importance du WASH pour assurer de meilleures conditions d'apprentissage à l'école et de meilleurs résultats scolaires, de nombreux établissements scolaires sont dépourvus d'un accès à de l'eau potable et à des installations sanitaires et d'hygiène de qualité au Burkina Faso. L'objectif de l'étude nationale sur l'état des lieux du WASH en milieu scolaire commanditée par l'UNICEF, visait à « *faire l'état des lieux de l'accès aux services d'eau, d'hygiène et d'assainissement dans les établissements publics et privés d'éducation préscolaire, primaire, post-primaire, secondaire et du non-formel du Burkina Faso en vue d'une intervention adéquate devant assurer de meilleures conditions de vie à l'école pour les enfants* ». Plus spécifiquement, il s'agissait de : i) réaliser une enquête qualitative sur le WASH en milieu scolaire ; ii) faire l'état des lieux du WASH, notamment en termes d'utilisation, de gestion, d'adaptation à la gestion hygiénique des menstrues, de prise en compte des spécificités genre et de durabilité ; iii) identifier les défis à relever et les leviers clés pour un meilleur accès aux services WASH dans les établissements scolaires ; iv) identifier les moyens de pérennisation des activités WASH en milieu scolaire en général et spécifiquement dans les situations d'urgence.

L'étude a consisté en deux types d'analyse : i) une analyse quantitative des données WASH disponibles dans le système d'information des statistiques scolaires (années scolaires 2019-2020 et 2020-2021) ; ii) une analyse de données qualitatives primaires. L'analyse des données quantitatives et qualitatives a été précédée d'une revue documentaire, qui a permis non seulement de produire une synthèse de la littérature scientifique sur le WASH en milieu scolaire, mais aussi d'examiner l'environnement institutionnel et législatif en matière de WASH et particulièrement de WASH dans le secteur de l'éducation.

Les résultats de l'étude révèlent, qu'en matière de législation sur le WASH d'une manière générale et de WASH en milieu scolaire en particulier, il existe une diversité de textes, une situation qui contribue à créer des incompréhensions entre acteurs et pose le problème de la cohérence dans les actions. Ainsi, les acteurs interviewés se réfèrent à différents textes en matière de WASH en milieu scolaire. Il s'avère nécessaire de disposer d'un texte de référence en matière de WASH en milieu scolaire pour plus d'efficacité des interventions. En matière de gouvernance, ce processus d'harmonisation des textes sur le WASH en milieu scolaire, sera l'occasion de stipuler explicitement les différents cadres de concertations et de gestion, tant au niveau central, régional que de l'établissement scolaire. En outre, malgré la diversité d'acteurs concernés, il n'existe pas une organisation type de ces acteurs pour une meilleure gestion, encore moins une définition claire des rôles des acteurs. Le constat est qu'il manque une synergie d'action entre les acteurs gouvernementaux, les PTF, les ONG, les comités de gestion des écoles et les parents d'élèves. Il est donc nécessaire que l'Etat veille à mieux organiser et structurer les acteurs du WASH en milieu scolaire pour plus d'efficacité.

En matière d'offre de services WASH et en considérant les quatre principaux éléments du WASH que sont le point d'eau fonctionnel, les latrines séparées fonctionnelles, le lave-mains fonctionnel et le bac à ordures, il ressort que pour l'ensemble des établissements d'enseignement, seulement un établissement scolaire sur dix (10,4 %) disposait des quatre infrastructures WASH en 2020-2021 ; alors qu'un établissement sur cinq (20,4%) ne disposait d'aucune infrastructure. La situation se présente très différemment d'un cycle à un autre. La meilleure situation en termes de disponibilité d'un minimum WASH est celle des établissements regroupant les lycées et collèges, où on observe que 39,2 % des établissements disposent des quatre infrastructures alors que seulement 5,3 % des établissements n'ont aucune infrastructure WASH. La proportion d'établissements scolaires du post-primaire disposant des quatre infrastructures est de 16,7 % contre 11,3 % au primaire. La plus mauvaise situation est celle des établissements du non formel où plus de six établissements sur dix (61,8 %) n'ont aucune des quatre infrastructures WASH. La situation du post-primaire (12,3 %), du primaire (15,3 %) et du préscolaire (14,3 %) est relativement semblable. Un résultat surprenant observé avec les données issues des statistiques scolaires est que les établissements récents sont moins dotés en infrastructures WASH que les plus anciens, malgré l'adoption de la Loi N° 022-2005/AN portant *code de l'hygiène publique au Burkina Faso du 24 mai 2005*. Ce résultat révèle le non-respect des dispositions de la loi et la difficulté de mise en œuvre d'infrastructures de qualité. Il ressort largement des entretiens que les infrastructures

WASH des établissements scolaires sont de mauvaise qualité pour plusieurs raisons : manque de suivi des travaux de réalisation, manque de sérieux des entrepreneurs sélectionnés pour leur réalisation, non-implication des parents d'élèves et des autres acteurs, etc. Il est urgent de travailler à résoudre ces insuffisances pour assurer la qualité des infrastructures et par conséquent leur durabilité.

La situation est encore plus préoccupante lorsqu'on considère la prise en compte des infrastructures WASH prenant en compte les élèves en situation de handicap (ESH) et la question de la gestion hygiénique des menstrues (GHM). En effet, seulement 5,3 % des établissements scolaires disposent des deux équipements à la fois. La meilleure situation est toujours celle des établissements comprenant à la fois le secondaire et le post-primaire où un établissement sur dix (10,3 %) prend en compte à la fois les ESH et la GHM. Il ressort des entretiens réalisés que la construction des établissements scolaires ne se fait pas de façon holistique en intégrant le volet WASH. On constate que c'est souvent après la construction des bâtiments que l'on pense à la réalisation des infrastructures WASH, même si cela est prévu dans le projet de construction. Les analyses spatiales sur la disponibilité des services WASH en milieu scolaire mettent également en évidence d'importantes inégalités régionales. Si certaines régions plus urbanisées comme celle du Centre, présentent à bien des égards les meilleurs niveaux de disponibilité de services WASH, ce n'est pas toujours le cas pour l'ensemble des régions les plus urbanisées. Ainsi, des régions abritant des grandes agglomérations comme la région des Hauts Bassins et des Cascades ou proches de la région du Centre, comme la région du Plateau central, se sont révélées avec des situations moins bonnes en termes de disponibilité de services WASH dans leurs établissements scolaires.

La question de la maintenance et de l'entretien des services WASH révèle un certain nombre de défis. Le renforcement des capacités de l'ensemble des acteurs sur leurs rôles est l'un des moyens d'améliorer la participation de tous à une meilleure gestion des infrastructures WASH. Une sensibilisation des bénéficiaires, notamment les enfants, est nécessaire dans ce sens. Il faut enseigner les bonnes pratiques d'eau, d'hygiène et d'assainissement aux élèves et travailler à ce que chaque acteur assume sa responsabilité pour assurer une bonne gestion du WASH en milieu scolaire. Il faudrait organiser et sensibiliser les élèves pour qu'ils assurent un entretien régulier des infrastructures. Lors des discussions de groupes avec les élèves, ces derniers ont cependant formulé le souhait de bénéficier du soutien des parents pour l'entretien des infrastructures WASH pour plus d'efficacité. Il faudrait donc une approche plus intégrée et organisée de la gestion du WASH au niveau des établissements scolaires.

Enfin, au regard des attentes de l'étude et à la lueur des enseignements, trois axes stratégiques ont été proposées dans la perspective d'un plan national de renforcement du WASH en milieu scolaire au Burkina Faso : i) Axe stratégique 1 : Relecture des textes en vue d'assurer une cohérence, une harmonisation et définition explicite des organes de gouvernance et de gestion du WASH en milieu scolaire ; ii) Axe stratégique 2 : Accroissement tant du point de vue quantitatif que qualitatif des infrastructures WASH en milieu scolaire et iii) Axe stratégique 3 : Renforcement des capacités en termes de connaissances, de rôles des acteurs et d'utilisation des services WASH en milieu scolaire.

Introduction

La disponibilité et la qualité de l'eau, des services d'assainissement et d'hygiène dans les établissements scolaires sont des facteurs importants de la participation scolaire et de la qualité des apprentissages. Plusieurs travaux scientifiques montrent que l'accès des élèves à une eau potable améliorée, à des latrines (notamment séparés pour les deux sexes) et à des services de lavage des mains, contribue à réduire la prévalence de certaines maladies (maladies diarrhéiques, infection parasitaire, infection respiratoire aiguë, paludisme...) ainsi que l'absentéisme des élèves et des enseignants.

Toutefois, malgré cette importance du WASH pour assurer de meilleures conditions d'apprentissage à l'école et de meilleurs résultats scolaires, de nombreux établissements scolaires sont dépourvus d'un accès à de l'eau potable et à des installations sanitaires et d'hygiène de qualité au Burkina Faso. Il ressort en effet de la base de données du « Joint Monitoring Programme for Water Supply, Sanitation and Hygiene », que pour le Burkina Faso, en 2019, 52,6 % des écoles disposaient d'un service de base d'accès à l'eau de boisson, 70,4 % pour ce qui est de l'assainissement et seulement 24,6 % pour ce qui est des services d'hygiène, un portrait bien éloigné de ce qui est proposé, au niveau mondial, comme « Normes relatives à l'eau, l'assainissement et l'hygiène en milieu scolaire dans les environnements pauvres en ressources » (Adams *et al.*, 2010). Au-delà de l'existence même du service, se pose encore davantage la question de sa fonctionnalité et de son utilisation adéquate.

Par ailleurs, malgré les progrès dans l'accès et la qualité de l'éducation au Burkina Faso, des défis subsistent, notamment en termes d'achèvement des différents cycles d'enseignement, d'accès et d'inégalités entre sexes dans les cycles au-delà du primaire. Ainsi, pour l'année scolaire 2019-2020, les statistiques scolaires révèlent que le taux brut de scolarisation (TBS) au primaire, au post-primaire et au secondaire était respectivement de 86,6 %, 49,3 % et 21,9 % (MENAPLN, 2020a et 2020b). Les taux d'achèvement demeurent encore plus faibles : respectivement 60,3 %, 39,0 % et 17,5 %. Avec toutes les actions de promotion de l'éducation des filles et de « discrimination positive », les filles semblent rattraper leur retard sur les garçons et les inégalités de genre semblent même s'inverser, du moins au primaire et au post-primaire : en 2019-2020, le TBS au primaire des filles est de 87,5 % contre 85,8 % pour les garçons, alors que le taux d'achèvement du primaire des filles est de 64,9 % contre 56,0 % pour les garçons. Au post-primaire, le TBS des filles (53,6 %) est plus élevé que celui des garçons (45,3 %) ; de même que le taux d'achèvement (42,6 % pour les filles contre 35,5 % pour les garçons). Cependant, au secondaire, le TBS est de 21,9 % pour les filles contre 24,0 % pour les garçons ; alors que le taux d'achèvement est de 15,1 % pour les filles contre 19,8 % pour les garçons (MENAPLN, 2020a et 2020b).

L'objectif de l'étude nationale sur l'état des lieux du WASH en milieu scolaire commanditée par l'UNICEF, vise à « *faire l'état des lieux de l'accès aux services d'eau, d'hygiène et d'assainissement dans les établissements publics et privés d'éducation préscolaire, primaire, post-primaire, secondaire et du non-formel du Burkina Faso en vue d'une intervention adéquate devant assurer de meilleures conditions de vie à l'école pour les enfants* ». De manière plus spécifique, l'étude vise à :

- réaliser une enquête qualitative sur le WASH en milieu scolaire ;
- faire l'état des lieux du WASH, notamment en termes d'utilisation, de gestion, d'adaptation à la gestion hygiénique des menstrues, de prise en compte des spécificités genre et de durabilité ;
- identifier les défis à relever et les leviers clés pour un meilleur accès aux services WASH dans les établissements scolaires ;
- identifier les moyens de pérennisation des activités WASH en milieu scolaire en général et spécifiquement dans les situations d'urgence.

Le présent rapport donne les principaux résultats et enseignements de l'étude et est structuré en huit (8) sections : i) Synthèse de la littérature et méthodologie de l'étude ; ii) Gouvernance et gestion du WASH ;

iii) Offre et qualité des infrastructures du WASH dans les établissements scolaires ; iv) Utilisation des infrastructures du WASH dans les établissements scolaires ; v) Financement du WASH en milieu scolaire ; vi) Difficultés et défis pour un meilleur accès aux services WASH ; vii) Proposition pour une amélioration du WASH en milieu scolaire ; viii) Enseignements et suggestions.

I. Synthèse de la littérature et méthodologie de l'étude

1.1 Synthèse de la littérature sur WASH en milieu scolaire

Cette revue de littérature est structurée autour de deux points : le premier est relatif à la littérature scientifique sur les effets du WASH sur la santé et la participation scolaire, tandis que le second aborde la problématique de la gestion des services WASH en milieu scolaire.

1.1.1 WASH, santé des élèves et participation scolaire

L'examen de la littérature scientifique sur le WASH en milieu scolaire et ses effets sur la santé et la participation scolaire, fait ressortir trois angles d'analyse : i) WASH, morbidité et absentéisme en milieu scolaire ; ii) WASH, gestion hygiénique des menstrues et participation scolaire des filles et iii) Promotion de l'hygiène, amélioration des connaissances et changement des comportements.

a) WASH, morbidité et absentéisme en milieu scolaire

L'une des dimensions du WASH en milieu scolaire sur laquelle il existe une abondante littérature scientifique est celle relative aux effets du WASH sur la morbidité des élèves (notamment les épisodes de diarrhées, les infections parasitaires et les infections respiratoires aiguës), ainsi que sur leur absentéisme, comme le montrent trois revues systématiques réalisées au cours des dernières années (Jasper *et al.*, 2012 ; Joshi et Amadi, 2013 ; McMichael, 2019). La revue réalisée par McMichael (2019) qui porte exclusivement sur les pays en voie de développement, révèle que sur les 38 articles scientifiques retenus, près de la moitié (47 %) ont porté sur l'effet du WASH en milieu scolaire sur les maladies diarrhéiques et d'autres maladies liées à l'hygiène.

Il ressort, globalement, de ces travaux que les programmes de WASH en milieu scolaire ont un impact positif sur la santé des élèves, avec une réduction des maladies diarrhéiques et d'autres infections liées à l'hygiène. Par exemple, Migele *et al.* (2007), testant l'effet d'un traitement de l'eau de consommation et du lavage des mains, dans les internats au Kenya, montrent une diminution de plus de 50 % du taux de maladies diarrhéiques parmi les élèves. Trinies *et al.* (2016), dans le cadre de l'évaluation d'une intervention WASH dans les écoles au Mali, trouvent également des niveaux d'épisodes diarrhéiques et de symptômes d'infections respiratoires déclarés, plus faibles dans les écoles d'intervention que les écoles de comparaison (groupe de contrôle). Freeman *et al.* (2013) dans une autre étude sur le Mali, montrent que la disponibilité d'un service d'assainissement à l'école, d'une eau de qualité et l'amélioration de l'hygiène avaient contribué à la réduction d'une réinfection à certains helminthes (vers parasites) transmis par le sol.

Cependant, certains travaux arrivent à des résultats assez mitigés quant à l'effet du WASH en milieu scolaire sur la morbidité des élèves (Freeman *et al.*, 2014 ; Patel *et al.* ; 2012). L'étude de Greene *et al.* (2013) dans l'ouest du Kenya, citée par McMichael (2019), trouve que la promotion de l'hygiène et le traitement de l'eau n'ont pas réduit le risque de présence d'*Escherichia coli* sur les mains des élèves. L'étude révèle par ailleurs que l'ajout de latrines à l'intervention a même accru la présence de ces microbes chez les filles, un résultat que les auteurs attribuent à l'absence de changement de comportement en matière d'hygiène, d'utilisation de savon, d'eau et d'équipement d'hygiène. En conclusion, bien qu'il y ait une large reconnaissance du rôle majeur des infrastructures et des ressources

WASH sur les changements de comportement en matière d'hygiène et de réduction des risques des maladies liées au WASH, il existe cependant des preuves scientifiques que la construction de latrines, sans les autres dimensions qui y sont associées, à savoir l'eau et les produits d'hygiène, n'est pas effective pour réduire les maladies diarrhéiques (Freeman et al., 2014 ; Dujister et al., 2017).

En ce qui concerne l'effet du WASH sur l'absentéisme et la participation scolaire des élèves, de nombreux travaux dans les pays en développement arrivent à la conclusion que l'existence (et le fonctionnement) de ces services contribue à réduire le niveau d'absentéisme des élèves (Blanton *et al.*, 2010, Freeman *et al.*, 2012 et Dreibelbis *et al.* 2013, au Kenya ; Montgomery *et al.*, 2012, au Ghana ; Talaat *et al.*, 2011, en Egypte ; Hunter *et al.*, 2014, au Cambodge ; UNICEF, 1994, au Bangladesh). Une étude récente commanditée par Catholic Relief Service (ISSP-UJKZ/CRS, 2021) sur les cantines scolaires dans la région du Centre-Nord du Burkina Faso, révèle, qu'en plus de la performance des cantines scolaires, l'existence de latrines séparées fonctionnelles à l'école réduisait le nombre moyen d'absences annuelles par élève ainsi que la proportion d'élèves absents au cours de l'année scolaire.

b) WASH, gestion hygiénique des menstrues et participation scolaire des filles

Les menstruations sont des changements qui surviennent chez les filles au début de la puberté à un âge moyen compris entre 7 et 13 ans. En tant que processus biologique naturel, elle prend fin avec la ménopause (O'Grady, 2009, cité par Anna et Thomas, 2016). La gestion hygiénique des menstrues « *comprend l'utilisation de l'eau et du savon pour laver le corps, aussi souvent que nécessaire, et l'accès à des installations pour utiliser- et gérer les dispositifs de flux menstruel* » (Doumbia, 2020, p. 20). D'une manière plus large, pour House *et al.* (2012), la gestion hygiénique des menstrues est la façon dont les femmes restent propres et en bonne santé pendant les menstruations, et comment elles acquièrent, utilisent et se débarrassent des produits qui absorbent le sang.

Plusieurs études quantitatives, qualitatives ou mixtes, en Afrique subsaharienne (Burkina Faso, Niger, Mali, Kenya, Cameroun, Ethiopie, Ouganda, Zimbabwe, Sud-Soudan, Tanzanie, Zambie...), ont mis en évidence l'existence d'une relation entre le mode de gestion hygiénique des menstrues et la participation scolaire des filles (UNICEF, 2013 ; Tamiru *et al.*, 2015 ; WSSCC et ONU Femme, 2015 ; Anna et Thomas, 2016 ; Chinyama *et al.*, 2019 ; Doumbia, 2020). Plusieurs résultats ressortent de ces travaux : i) le fait que les filles manquent de connaissances et d'informations suffisantes sur les menstruations ou l'acquisition tardive de ces connaissances, entraînant beaucoup de peur de leur part ; ii) le manque de matériels d'éducation sur la gestion de l'hygiène menstruelle dans les établissements scolaires et leur inadéquation pour la gestion des menstrues ; iii) Le manque d'eau, de latrines séparées en fonction du sexe, d'installations pour le lavage des mains avec du savon, de salle de rechange/salle d'eau pour les filles, de protections hygiéniques ou un endroit pour jeter les protections hygiéniques. Par conséquent, dans bien des cas, les filles n'arrivent pas à changer leur protection hygiénique à l'école, ce qui les conduit à s'absenter au cours de leurs périodes de menstruation.

c) Promotion de l'hygiène, amélioration des connaissances et changement des comportements

Une autre série de travaux scientifiques s'est intéressée à l'amélioration des changements des comportements de WASH en milieu scolaire (WinS, WASH in Schools). L'étude de Dreibelbis *et al.* (2016), en milieu rural au Bangladesh (citée par McMichael, 2019) est assez révélatrice de cet effet de la promotion des dispositifs d'hygiène sur les changements de comportement auprès des élèves. L'étude a consisté à connecter les latrines aux dispositifs de lavage de mains à travers deux approches : l'une qui a consisté à réaliser des allées pavées peintes de couleurs vives allant des latrines aux dispositifs de lave-mains et l'autre qui a consisté à peindre des empreintes de pas sur les allées guidant les élèves vers les stations de lavage des mains avec des empreintes de mains sur les stations. En outre, les écoles devaient rendre disponible du savon et remplir les conteneurs d'eau, quotidiennement. La proportion des élèves qui lavaient les mains au savon est passée de 4 % avant l'intervention, à 68 %, le jour d'après

le début de l'intervention et 74 % après deux semaines et six semaines. L'étude de La Con *et al.* (2017), en milieu rural Kenyan, montre que l'installation de stations d'eau et de lavage de mains, à moins de 10 mètres des latrines, couplée avec un programme d'éducation WASH a conduit à une forte pratique de lavage de mains par les élèves.

Dans la même veine du changement des comportements, des travaux révèlent que les élèves sensibilisés et pratiquant ces comportements d'hygiène à l'école, peuvent être des agents potentiels de changement des comportements en WASH au sein de la communauté, à travers leurs familles. Pour Bresee *et al.* (2016), les élèves sont des diffuseurs de messages et de pratiques de propriété WASH à leurs parents, frères et sœurs à la maison. Ainsi, les élèves en recevant des conseils explicites et des outils simples ont pu influencer les propriétés et les technologies WASH en Zambie. Blanton *et al.* (2010), montre également pour la province de Nyanza dans l'ouest du Kenya, un transfert de connaissances des élèves aux parents, en mettant en évidence un niveau de connaissance plus élevé chez les parents et un plus grand recours au traitement de l'eau avec des désinfectants flocculants.

1.1.2 Problématique de la gestion des services WASH en milieu scolaire

Dans cette partie de la revue de littérature, nous abordons les approches de gestion du WASH en milieu scolaire, les outils de la gestion du WASH en milieu scolaires, la gestion des infrastructures et les défis qui en ressortent.

a) Les approches WASH en milieu scolaire

L'une des approches du WASH est l'Assainissement Total Piloté par la Communauté (ATPC). L'ATPC est « *une approche intégrée qui consiste à encourager les communautés à analyser sa propre situation en matière d'hygiène et d'assainissement, ses pratiques en matière de défécation et leurs conséquences, suscitant ainsi une action collective visant à atteindre et maintenir un état de Fin de la Défécation à l'Air Libre (FDAL), par la construction des latrines par la communauté sans subvention extérieure et avec les matériaux locaux disponibles* » (UNICEF ; 2022, p. 1). Elle vise à améliorer l'accès aux services d'eau, d'hygiène et d'assainissement dans les écoles, communautés et les centres de santé/nutrition ; renforcer l'établissement de toilettes séparées filles/garçons y compris des installations de gestion de l'hygiène menstruelle pour les filles ; promouvoir des pratiques d'hygiène sûres (lavage des mains, gestion de l'hygiène menstruelle, l'élimination des excréta au point de consommation) et susciter au sein des communautés une demande motivée et les conduire à mettre en place de nouvelles normes sociales en vue du statut FDAL (attestant la fin de la défécation à l'air libre). L'ATPC est une approche utilisée de nos jours par plusieurs pays africains.

L'approche WINs (WASH in Schools) est une approche portée par l'UNICEF et vise à « *assurer un accès à l'eau potable fiable et pérenne pouvant subvenir à tous les besoins de l'école, en particulier le lavage des mains et la boisson. L'école doit disposer en nombre suffisant de toilettes accessibles, sûres, propres et séparées pour les garçons, les filles et les enseignants. L'éducation en matière d'hygiène doit faire partie du programme éducatif afin d'inculquer aux élèves les bonnes connaissances et pratiques d'hygiène et encourager leur transmission auprès de leurs familles.* »¹

Les institutions amies de WASH : le concept institutions amies de WASH a été initié à Madagascar en 2003 par la coalition Diorano-WASH qui a vu le jour sous l'impulsion de WSSCC² (Conseil de concertation pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement) en 2002. Il s'était tout d'abord intéressé au milieu scolaire et ensuite aux centres de santé de base. La réputation de la coalition Diorano-WASH à travers son concept initié a largement dépassé les frontières malgaches qu'elle a servi de

¹ www.unicef.org/wash/schools in pS-Eau 2022, consulté en mars 2022.

² In Le Diorano-wash (2015), Situation actuelle et perspective.

modèle pour plusieurs coalitions de WSSCC. La coalition avait comme présidence d'honneur les trois ministères en charge de l'eau, de la santé et de l'éducation. Elle avait plus de 200 entités issues de l'administration publique à tous les niveaux, des collectivités territoriales décentralisées, de la société civile, des entités religieuses, du secteur privé et des communautés de base. L'objectif était de travailler de façon plus structurée au niveau des institutions et de susciter une émergence des personnes relais en matière d'hygiène.

A cet effet, des comités écoles amies de WASH ont été créés dans des établissements d'écoles primaires publics et privés pilotes. Ils sont chargés de la promotion de trois messages clés de WASH qui sont d'appuyer les écoles pour l'obtention des infrastructures d'eau et d'assainissement, d'assurer une gestion efficace des infrastructures et de maintenir la relation entre le comité WASH et les autorités locales. Ce comité a été formé avec une représentation des autorités locales, des parents d'élèves, des enseignants, des directeurs d'écoles, des élèves, des notables et de la société civile. Par ailleurs, la création d'une école amie de WASH est régie par une réglementation locale et seulement les écoles qui ont passé toutes les étapes requises peuvent être certifiées Ecoles Amies de WASH.

Les écoles amies des enfants : Initiées par l'UNICEF (UNICEF, 2018), les écoles amies des enfants sont fondées sur la base du respect des droits fondamentaux. Elles répondent aux critères :

- d'inclusion pour les enfants par la promotion de l'acceptation de la diversité et non pas l'exclusion, la discrimination et les stéréotypes sur la base des différences ;
- d'un apprentissage efficace par le favoritisme de l'enseignement et les processus d'apprentissage de qualité avec un enseignement personnalisé adapté aux besoins et aux capacités de chaque enfant ;
- de sainteté et de protection de chaque enfant par la garantie d'environnement d'apprentissage sain, hygiénique et sûr avec des installations d'EAH adaptées et des salles de classes, des politiques et pratiques saines et en fournissant des services de santé comme l'apport de suppléments nutritionnels et de conseils ;
- de la problématique hommes-femmes par la promotion de l'égalité entre les sexes dans le processus d'inscription et dans les réalisations scolaires et en encourageant le respect de l'égalité, de la dignité et des droits de chacun ;
- d'implication auprès des enfants, des familles et des communautés par le renforcement des rôles des familles en tant que principaux éducateurs et pourvoyeurs des soins et en aidant les enfants, les parents et les enseignants à collaborer et mobiliser la communauté autour de l'éducation et des droits de l'enfant.

L'approche des clubs Deenkan : Ces clubs ont pour mission, à travers l'éducation par les pairs, d'œuvrer au changement de comportement des élèves, vers l'adoption de pratiques en faveur d'une meilleure utilisation des infrastructures WASH. Chaque club a en son sein des sous clubs : ce sont les sous-clubs protection de l'environnement, les sous-clubs de santé scolaire, les sous-clubs d'excellence pour filles, les sous-clubs hygiène et assainissement, les sous-clubs solidarité scolaire.

b) Outils de gestion Wash en milieu scolaire

C'est un ensemble de guides/manuels de gestion mis à disposition par les PTF/ONG (UNICEF ou OMS) ou le ministère en charge des questions WASH. Il s'agit de :

- Guide technique pour la mise en place d'école amie de WASH ;
- Manuel de formation à l'intention des parents, des enseignants et des représentants d'élèves pour les écoles amies de WASH (USAID ; 2010) ;
- Guide de formation sur l'école de qualité amie des enfants (EQAmE) (UNICEF et MENAPLN ; 2016) ;
- Eau, hygiène et assainissement dans les écoles, un complément au manuel des écoles amies des

- enfants (UNICEF ; 2012) ;
- Manuel de procédures de mise en œuvre de l'ATPC (UNICEF ; 2015) ;
- Guides des actions à mener dans les écoles pour la gestion hygiénique des menstrues à l'école (UNICEF, MENAPLN, Plan International, WaterAid et CRS ; 2019) ;
- Guide pratique pour les ONG sur la promotion de l'hygiène en milieu scolaire (UNICEF-Mali ; 2012) ;
- Boîte à outils : l'eau, l'hygiène et l'assainissement (WASH) en milieu scolaire (USAID-Bénin, 2014) ;
- Guide de Promotion de l'hygiène et assainissement en milieu scolaire Burkinabé (MEA Burkina Faso ; 2014).

c) Rôle des acteurs et entretien des infrastructures au niveau des écoles

L'entretien de l'environnement et des infrastructures d'eau, d'hygiène et d'assainissement est de plus en plus mitigé et problématique dans la plupart des écoles du même pays ou d'un pays à un autre. Dans certains lycées, la gestion de la question WASH revient au personnel administratif (économe) ou personnel enseignant. Les entretiens de l'environnement, des latrines, des dispositifs de lave-mains et des salles de classes ne se font pas quotidiennement. Dans cette gestion les gardiens sont le plus souvent chargés de surveiller les portes des latrines et de les fermer en dehors des cours de l'école. Très souvent, le rôle de nettoyage des latrines revient aux élèves filles et garçons les plus âgés (CM1 au CM2) : un groupe chargé de faire la corvée d'eau et un autre du nettoyage à proprement dit. A marge de ceci, les plus petits (CE1 au CE2) font souvent le balayage des cours de l'école. Il existe par endroit où ce rôle de nettoyage légitime attribué aux élèves est joué par des AME ou des femmes bénévoles. Par endroit, la tâche revient très souvent aux élèves punis comme tâches correctionnelles et aux COGES (Zakari, 2017 ; UNICEF, 2017 ; Abdourahamane *et al.* ; 2014).

1.2 Approche méthodologique de l'étude

L'étude nationale sur l'état des lieux du WASH en milieu scolaire comporte deux types d'analyse : i) une analyse quantitative des données WASH disponibles dans le système d'information des statistiques scolaires (années scolaires 2019-2020 et 2020-2021) ; ii) une analyse de données qualitatives primaires.

L'analyse des données quantitatives et qualitatives a été précédée d'une revue documentaire, qui a permis non seulement de produire une synthèse de la littérature scientifique sur le WASH en milieu scolaire, mais aussi d'examiner l'environnement institutionnel et législatif en matière de WASH et particulièrement de WASH dans le secteur de l'éducation.

1.2.1 Revue documentaire sur le WASH

Cette revue documentaire a permis de réaliser d'une part l'état des connaissances sur le WASH en milieu scolaire et, d'autre part, d'examiner les acteurs institutionnels en vue de la partie qualitative de la recherche (sélection des acteurs à interviewer et élaboration des outils de collecte). En outre, un autre apport énorme de cette phase de revue documentaire et d'analyse des données du SIGE (système d'information sur la gestion de l'éducation) en sa composante WASH, pour l'année scolaire 2019-2020, est le développement de la méthodologie détaillée de l'étude. En effet, l'analyse du Manuel des normes éducatives au Burkina Faso (Burkina Faso, 2020, p. 15) en sa composante « hygiène/assainissement » révèle qu'il y a au total quinze (15) critères relatifs aux normes WASH. Seulement sept (7) de ces 15 critères sont disponibles dans la base de données des statistiques scolaires 2021-2022 (tableau 1). Sur ces 7 critères, quelques-uns demeurent grossiers : i) existence de point d'eau répondant aux normes OMS, ii) latrines avec lave-mains. Cette connaissance est très utile car elle a permis non seulement

d'être plus précis dans l'élaboration des outils de collecte, mais aussi d'affiner les analyses sur la qualité du WASH.

Tableau 1 : Critères des normes WASH en milieu scolaire et disponibilité des informations

N°	Hygiène et assainissement	Primaire	Post-Primaire&Secondaire
A	<i>Installations sanitaires</i>		
A1	Latrines équipées de dispositif de lave-mains	Oui, mais pas précis pour les laves-mains	Oui, mais pas précis pour les laves-mains
A2	Blocs de latrines pour le personnel Homme	Pas d'information sur la séparation	Pas d'information sur la séparation
A3	Blocs de latrines pour le personnel Femme	Pas d'information sur la séparation	Pas d'information sur la séparation
A4	Blocs de latrines pour les élèves garçons	Oui, calculable	Oui, calculable
A5	Blocs de latrines pour les élèves filles	Oui	Oui
A6	Blocs de latrines adaptées personnes vivant avec un handicap	Oui, de manière générale	Oui, de manière générale
A7	Accès facile aux blocs latrines	Non	Non
A8	Latrines disposées de telle sorte que vents dominants ne rejettent les gaz ni dans les bâtiments, ni dans la cour	Non	Non
A9	Nettoyage et désinfection régulière des latrines	Non	Non
A10	Latrines équipées de dispositif GHM	Oui	Oui
B	<i>Accès à l'eau potable</i>		
B1	Présence d'eau potable répondant aux normes de potabilité de l'OMS et internalisées par la structure nationale en charge de l'eau	Oui; Quelles sont les normes de l'OMS?	Oui; Quelles sont les normes de l'OMS?
C	<i>Gestion des déchets</i>		
C1	Présence de bac d'ordures dans l'établissement	Oui	Oui
C2	Présence de poubelles dans les salles de classe	Non	Non
C3	Les déchets biomédicaux doivent être détruits par voie d'incinération	Non	Non
D	<i>Qualité de l'air intérieur</i>		
D1	Les bâtiments scolaires suffisamment aérés (25% de la surface du sol de la salle)	Non	Non

Source des données de base : Statistiques scolaires 2020-2021 Note : En grisé = informations disponibles.

1.2.2 Collecte des données qualitatives primaires

Pour cette section sur la collecte des données qualitatives primaires, nous abordons successivement :

- La population cible ;
- L'échantillonnage ;
- Les outils de collecte ;
- La formation des enquêteurs et la collecte des données ;
- Le traitement des données

a) Population cible

Les différents acteurs du WASH se situent à plusieurs niveaux, aussi bien au niveau central, des structures déconcentrées, que des collectivités locales. Il s'agit des autorités éducatives, de représentants de structures intervenant dans le domaine du WASH, d'organisations de la société civile, de PTF et au niveau de l'établissement scolaire, des enseignants, des élèves, des parents d'élèves et des structures de gestion (tableau A9, annexes). Les entretiens individuels (EI) et les focus groups (FG) ont été réalisés auprès des groupes cibles ci-dessous :

➤ Entretiens individuels

- Autorités éducatives (autorités au niveau central, directions régionales, directions provinciales, CEB, inspections)
- Personnel enseignant et d'encadrement (directeurs d'écoles, proviseurs, enseignant-e-s, encadreurs, animateurs de la vie scolaire)

- Autorités du ministère de la santé (autorités au niveau central, directions régionales, districts sanitaires)
- Autorités du ministère de l'eau et de l'assainissement (autorités au niveau central, directions régionales ou directions provinciale)
- Autorités communales (Maire ou SG)
- Parents d'élèves (APE, AME, COGES)
- Leaders d'opinion au niveau local (leaders coutumiers, leaders religieux, président du Conseil villageois de développement)
- PTF et ONG intervenant dans le domaine du WASH en milieu scolaire.

➤ Discussions de groupes

- Elèves du primaire (Garçons / Filles)
- Elèves du post-primaire et du secondaire (Garçons / Filles)
- Parents d'élèves (Hommes / Femmes).

b) Echantillonnage de l'enquête qualitative

Pour la détermination des zones d'enquête, il a été procédé à une stratification des provinces qui a permis de constituer trois groupes de provinces sur la base d'un indice de qualité de WASH des établissements scolaires. La stratification permet de mieux tenir compte de l'hétérogénéité de la situation du WASH dans les écoles du pays (indicateurs de WASH plus homogènes à l'intérieur des strates). Elle permet aussi de limiter la dispersion géographique de l'échantillon et donc de réduire le coût de l'opération de collecte. A partir des données sur le WASH de la base de données des statistiques scolaires de 2019-2020, trois groupes de provinces ou strates de qualité du WASH ont été établis en fonction du niveau d'accès des écoles aux services du WASH, à travers la construction d'un indice de qualité du WASH.

Partant des données existantes de la base de données 2019-2020, six (6) variables du WASH ont été considérées : i) existence de point d'eau fonctionnel, ii) existence de latrines fonctionnelles, iii) existence de blocs de latrines pour filles, iv) existence de latrines adaptées aux ESH, v) existence de dispositifs fonctionnels de lave-mains, vi) existence de bac à ordures. A partir de ces 6 variables un indicateur synthétique de qualité du WASH a été construit pour chaque niveau d'enseignement, en recourant à l'Analyse en Composantes Principales (ACP)³. La première composante de l'ACP a été considérée comme l'indicateur synthétique. Ainsi, deux indicateurs synthétiques de qualité de WASH ont été construits : l'un pour les 14 863 écoles primaires et l'autre pour les 4 992 établissements secondaires (1er et 2nd cycles). Par conséquent, au niveau de chacune des 45 provinces, les deux indicateurs de qualité de WASH sont : i) *la proportion des écoles primaires ayant une « bonne qualité » de WASH*, ii) *la proportion d'établissements secondaires ayant une « bonne qualité » de WASH*. Le critère de « bonne qualité » est relatif et correspond à au moins une valeur de score sur la première composante équivalent à une note de 4 sur 6 (6 étant la valeur maximale qu'une école pourrait avoir sur les six variables de WASH retenues). Cette valeur minimale de score sur la première composante est de 0,651 pour le primaire et de 0,149 pour le secondaire. Finalement, l'indice de qualité de WASH qui caractérise chaque province est une moyenne pondérée de l'indicateur de qualité WASH du primaire et de celui du

³ L'ACP est une méthode d'analyse factorielle de réduction de données quantitatives. Elle s'applique également à des données ordinales, à condition que celles-ci soient ordonnées dans le même sens, par exemple des plus faibles catégories aux plus élevées. La première composante dans une ACP explique la plus grande part de variance des données et est donc souvent considérée comme l'indicateur le plus synthétique.

secondaire (tableau A1, annexes). Un constat qui ressort est que la qualité du WASH est en général meilleure au secondaire qu'au primaire.

Les trois groupes ou classes de provinces ont été constitués à partir des terciles. Ainsi, chaque classe comprend 15 provinces (Annexe 1). On distingue :

- un groupe de provinces correspondant à des établissements scolaires ayant un niveau élevé d'accès aux services du WASH ;
- un groupe de provinces correspondant à des établissements scolaires ayant un niveau moyen d'accès aux services du WASH ;
- un groupe de provinces correspondant à des établissements scolaires ayant un faible niveau d'accès aux services du WASH.

Dans chaque groupe, pour avoir une diversité des situations, deux (2) communes ont été sélectionnées pour l'enquête. Le choix des communes en référence aux provinces a tenu compte de la diversité socioculturelle (ethnie) et géographique du territoire national, de la situation de sécurité et du niveau de qualité du WASH. Cette procédure a permis de sélectionner les communes d'enquête présentées au tableau 2.

Tableau 2 : Communes et provinces de l'enquête qualitative

N°	Strate 1		Strate 2		Strate 3	
	Province	Commune	Province	Commune	Province	Commune
1	Ioba	Zambo	Nahouri	Ziou	Boulgou	Bittou
2	Comoé	Niangoloko (urbain)	Oubritenga	Dapelogo	Namentenga	Boulsa (urbain)

Source : Synthèse des auteurs

Au total quarante-cinq (45) entretiens individuels et dix-huit (18) discussions de groupes (focus groups) ont été réalisés (voir détails dans le tableau A9). Selon le niveau administratif, sept (7) entretiens individuels ont été menés au niveau régional et les autres au niveau des provinces. Les dix-huit focus groups ont tous été réalisés au niveau des communes sélectionnées, soit six (6) focus groups avec les élèves du primaire (3 groupes de garçons et 3 groupes de filles), six (6) focus groups avec ceux du post-primaire et secondaire (3 groupes de garçons et 3 groupes de filles) et six (6) focus groups avec les parents d'élèves (3 groupes d'hommes et 3 groupes de femmes). Chaque focus group a été mené avec un groupe de huit (8) personnes (élèves, parents) en séparant les hommes/garçons et les femmes/filles.

c) Outils de collecte

Les données qualitatives ont été collectées à l'aide d'entretiens individuels et de discussions de groupes (focus group) avec les parties prenantes. Des guides d'entretien semi-structurés et des canevas de discussion de groupe ont été élaborés pour servir à la collecte des données (Annexe 4).

Les guides d'entretiens individuels et de discussions de groupes ont été organisés autour des thèmes suivants :

- offre et qualité des infrastructures d'eau potable dans les établissements scolaires ;
- offre et qualité des infrastructures d'assainissement dans les établissements scolaires ;
- offre et qualité des infrastructures d'hygiène dans les établissements scolaires ;
- utilisation des infrastructures du WASH dans les établissements scolaires ;
- gouvernance du WASH (rôle et organisation des acteurs du WASH dans les institutions) ;
- gestion du WASH dans les établissements scolaires ;
- maintenance des infrastructures du WASH dans les établissements scolaires ;
- pratique d'hygiène en milieu scolaire ;
- adaptation de la gestion hygiénique des menstrues dans les établissements scolaires ;

- prise en compte des spécificités genre et des populations spécifiques (enfants vivant avec un handicap) dans l'offre des services du WASH dans les établissements scolaires ;
- financement du WASH en milieu scolaire ;
- propositions de solutions des acteurs et des bénéficiaires quant à la pérennisation des activités WASH en milieu scolaire en général et spécifiquement dans les situations d'urgence ;
- propositions des acteurs pour assurer la durabilité des infrastructures du WASH dans les établissements scolaires.

Au total, ce sont six (6) guides d'entretiens qualitatifs qui ont été utilisés pour la collecte des données : quatre guides d'entretiens individuels et deux guides de discussions de groupe. Ils sont synthétisés dans le tableau 3.

Tableau 3 : Guides d'entretien de l'enquête qualitative

N°	Types de guides
	Guides d'entretiens individuels
1	Autorités centrales et déconcentrées (Région, province, district, commune, CEB)
2	PTF et ONG
3	Responsables des établissements et personnel enseignant (Directeurs d'écoles, proviseurs, enseignant-e-s, encadreurs, animateurs de la vie scolaire)
4	Parents d'élèves et leaders d'opinion
	Guides de discussions de groupe
5	Guide FG Elèves
6	Guide FG Parents d'élèves

Source : Synthèse des auteurs.

d) Formation des enquêteurs et collecte des données

La formation des enquêteurs pour l'enquête qualitative a eu lieu du 1^{er} au 6 février 2022. Une douzaine de personnes répondant à un certain nombre de critères (dont le niveau minimum de licence en sciences sociales et la maîtrise des langues locales), ont été présélectionnées, suite à un appel à recrutement. Six (6) d'entre elles ont été retenues (dont quatre messieurs et deux dames) à la fin de la formation. Dans le souci d'assurer la qualité des données, un nombre d'agents enquêteurs plus élevé que le nombre souhaité a été formé et les meilleurs ont été retenus pour participer à l'enquête de terrain. La collecte des données s'est déroulée du 16 février au 21 mars 2022.

e) Traitement et exploitation des données d'entretien

A la suite de la collecte, les entretiens ont été traduits (pour ceux qui ont été réalisés en langues locales), transcrits et saisis à l'aide d'un logiciel de traitement de texte (Word). Le traitement des informations recueillies a été faite par les agents qui ont participé à l'enquête de terrain. Les données saisies ont ensuite été codifiées et analysées. L'exploitation des données s'est faite à l'aide de la méthode d'analyse de contenu. Une grille d'analyse prédéfinie a été élaborée et complétée en cours de lecture et d'analyse de l'information recueillie.

1.3 Limites et contraintes de l'étude

La réalisation de l'étude qualitative a rencontré plusieurs difficultés. Les difficultés rencontrées sont multiples et se situent à plusieurs étapes de l'étude. D'abord, au niveau de la sélection des agents de collecte, il n'a pas été aisé d'obtenir des candidats parlant certaines langues locales de la zone d'enquête, telles que le Kassena majoritairement parlée dans le Centre-Sud.

Une autre difficulté rencontrée sur le terrain a été l'indisponibilité des acteurs à interviewer durant la période de collecte des données. Par ailleurs, les entretiens durant en moyenne plus d'une heure, certains acteurs avaient du mal à dégager un temps suffisant pour répondre à l'ensemble des questions du guide d'entretien qui leur a été adressé. Il a donc fallu parfois retourner vers les intéressés à plusieurs reprises avant de pouvoir les interviewer. Il a aussi été parfois difficile de réunir les participants aux discussions de groupes à cause de leur indisponibilité et du contexte d'insécurité (terrorisme et vol d'enfants). Toutes ces difficultés ont entraîné la prolongation de la durée de la collecte.

Le choix fait par le commanditaire de l'étude de réaliser une enquête qualitative primaire et d'exploiter les données WASH disponibles dans le système d'information des statistiques scolaires a aussi des limites. Si cette base de données sur le WASH comporte un ensemble d'informations permettant d'apprécier la disponibilité et la fonctionnalité des équipements dans les établissements scolaires, elle ne permet pas cependant d'apprécier (quantitativement) l'*utilisation*. En effet, même lorsqu'ils sont fonctionnels, on pourrait s'intéresser à mesurer l'ampleur et la fréquence d'utilisation des équipements WASH et leur variation selon différentes caractéristiques des établissements scolaires, mais cet aspect n'a pas pu être pris en compte.

II. Gouvernance et gestion du WASH

2.1 Importance du WASH en milieu scolaire

Comme cela a été évoqué dans la revue de littérature (section 1), les acteurs interviewés s'accordent pour reconnaître l'importance des services d'eau, d'hygiène et d'assainissement (WASH) en milieu scolaire, notamment leur importance en matière de promotion de la santé. Ils soulignent le fait que l'eau, l'hygiène et l'assainissement sont très nécessaires pour la prévention des maladies transmissibles. On dit généralement que « l'eau c'est la vie », en effet, l'eau est nécessaire pour l'hygiène et l'assainissement. La question du WASH est très importante particulièrement en milieu scolaire, un lieu d'apprentissage de bons comportements en matière d'hygiène et d'assainissement. Aussi, les acteurs soulignent l'importance d'inculquer les bons comportements en matière du WASH aux élèves dès leur jeune âge afin que ces derniers puissent l'intégrer dans leur vie quotidienne et assurer ainsi leur bonne santé. La prise en compte du WASH dans les établissements permet non seulement d'assurer l'hygiène des élèves, mais aussi l'assainissement de l'environnement scolaire, conditions indispensables à un bon apprentissage et à la réussite scolaire. Les parents et les élèves aussi n'ont pas manqué de relever l'importance et l'utilité du WASH en milieu scolaire lors des discussions de groupes comme illustré par quelques propos ci-dessous.

« L'eau a une grande importance. Lorsqu'un élève revient du sport il se lave les mains avant de rentrer en classe. Quand un élève veut aller se soulager, il utilise de l'eau. Les ordures que les élèves ramassent lorsqu'ils finissent de balayer la cour, ils les jettent dans les poubelles. C'est grâce à l'eau qu'il y a de l'hygiène dans les toilettes. » (Femme, parent d'élève, 46 ans, niveau d'instruction primaire, Couturière, Cascades).

« Les services d'eau, d'hygiène et d'assainissement sont importants dans les établissements [scolaires] parce que ça permet d'éviter les retards. S'il n'y a pas de fontaine dans les établissements, à partir de

dix heures les élèves partent pour chercher l'eau [à boire] et ils peuvent revenir même en retard en classe. » (Elève, garçon, 23 ans, niveau d'instruction secondaire, Plateau Central).

« L'importance des latrines et des points d'eau c'est pour se préserver des maladies. Si nos enfants font leurs besoins dehors alors qu'ils sont nombreux, cela amène des maladies. » (Parent d'élève, Homme, 66 ans, niveau d'instruction aucun, Marié, cultivateur, Plateau Central).

D'ailleurs, plusieurs acteurs affirment que la disponibilité de l'eau et des latrines constitue une condition préalable à l'ouverture d'un établissement scolaire, même si cette condition n'est pas toujours respectée. Ils soulignent le fait que les élèves souffrent énormément dans les établissements qui n'offrent pas de service d'eau et des latrines. Comme mentionné dans les propos suivants, l'eau est une denrée précieuse et indispensable pour les établissements scolaires :

« C'est pour dire que la question de l'eau est vraiment très cruciale pour avoir une bonne hygiène en milieu scolaire, sans eau ce n'est pas concevable et nous voyons que les écoles qui n'ont pas d'eau souffrent énormément parce que c'est une denrée indispensable. » (Autorité éducative, Homme, 49 ans, niveau d'instruction supérieur, Ouagadougou).

« D'abord, comme vous le savez, on dit que "l'eau c'est la vie". Par conséquent, l'importance de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement dans un service n'est pas à démontrer. On a besoin de l'eau pour boire, on a besoin de l'eau pour aller dans les toilettes, on a besoin de l'eau pour faire beaucoup de choses. Donc, réellement je peux dire que c'est une denrée très précieuse pour tout service. » (Autorité éducative, Homme, 55 ans, niveau d'instruction supérieur, Plateau central).

Au regard de l'importance de l'accès aux services d'eau d'hygiène et d'assainissement, le cadre institutionnel et organisationnel et la gouvernance du WASH en milieu scolaire sont très essentiels.

2.2 Cadre institutionnel et organisationnel du WASH en milieu scolaire

La présente étude nationale d'état des lieux sur l'eau, l'hygiène et l'assainissement en milieu scolaire au Burkina Faso a pour finalité une intervention adéquate devant assurer de meilleures conditions de vie à l'école pour les enfants. Sa réussite nécessite de passer en revue le cadre institutionnel et organisationnel qui régit le fonctionnement global du WASH en milieu scolaire à travers un travail scientifique rigoureux de revue documentaire des lois, des politiques et du cadre institutionnel. La section suivante est une réponse à cette nécessité. Il est articulé autour des points relatifs aux textes réglementaires, aux politiques et, aux institutions et leur organisation.

2.2.1 Textes réglementaires

C'est un ensemble de lois, de décrets d'applications interministériels ou ministériels et des arrêtés qui régissent le fonctionnement du WASH en général d'une part et ; d'autre part le fonctionnement du WASH dans les établissements scolaires et préscolaires.

Le Code de l'hygiène publique, précisé par la loi N°022-2005/AN portant code de l'hygiène publique au Burkina Faso, stipule en son chapitre 7, les exigences d'hygiène dans les établissements scolaires et préscolaires. Ainsi, l'installation des établissements scolaires et préscolaires doit se faire conformément à la réglementation en vigueur (Art.88) qui est de disposer d'une source d'approvisionnement en eau potable et d'installation sanitaire permettant l'hygiène du personnel, des apprenants et des visiteurs (Art.90 ; 95 ; 96) ; de posséder un système d'évacuation approprié des déchets liquides et solides (Art.91) ; d'être placé dans un environnement permettant d'assurer le maximum d'éclairage naturel et d'aération aux salles de cours et de façon à éviter aux élèves les poussières, les odeurs, les bruits et autres nuisances et de disposer de terrain bien drainé aux abords immédiats dépourvus d'immondices (Art.92) ; de respecter les conditions de vente des denrées alimentaires avec une bonne conservation et une protection efficace de ces denrées contre les mouches, les poussières et autres vecteurs de maladies

(Art. 97). La même loi, fixe les règles d'hygiène régissant les conditions de transport et d'approvisionnement, de production, de stockage et de conservation dans les magasins des denrées alimentaires (Art. 46, 51, 52, 55 et 60), institue un cadre de concertation, d'orientation, de suivi et d'évaluation en vue de l'intégration des principes fondamentaux de l'hygiène publique dans le processus de développement du Burkina (Art.130) et légalise la création d'une police de l'hygiène publique rattachée au ministère de la santé (Art. 132).

Il y a aussi le Code de l'environnement, avec la loi N°006-2013/AN portant code de l'environnement au Burkina Faso, pour un cadre de vie sain, qui stipule les mesures sur les déchets et les substances physico-chimiques (Art. 47-64).

Certains textes qui sont de portée générale ou spécifique abordent le WASH en certains points. C'est le cas de :

- la loi N°010 / 98 / AN du 21 Avril 1998 portant modalités d'intervention de l'Etat et répartition de compétences entre l'Etat et les autres acteurs du développement⁴ ;
- la loi n°002-2001/ AN du 08 Février 2001 portant loi d'orientation relative aux modes de gestion du service public d'eau et d'assainissement⁵ ;
- le Code général des collectivités territoriales qui est précisé par *la loi N°055-2004/AN du 21 décembre 2004 portant Code général des collectivités territoriales au Burkina Faso*, détermine l'orientation de la décentralisation, les compétences et moyens d'action, les organes et l'administration des collectivités territoriales.

Il y a ensuite les décrets et arrêtés d'application qui regroupent les textes portant création, organisation et fonctionnement des institutions intervenant dans le WASH en général et en milieu scolaire et préscolaire en particulier, puis ceux portant modalités de transfert des compétences et des ressources de l'Etat aux communes dans le domaine de l'eau, l'hygiène et l'assainissement (liste des textes en Annexe 2).

Par ailleurs, d'autres textes font également état d'existence des décrets fixant normes, critères et indicateurs WASH en milieu scolaire et préscolaire (liste des textes Annexe 2).

⁴ La loi stipule que l'Etat assure ses interventions de façon exclusive ou complémentaire avec les collectivités territoriales, les Organisations Non Gouvernementales, les associations et le secteur privé (Art.1) puis, précise les missions qui lui sont exclusives dans tous les domaines. Ces missions sont de (i) définir les politiques et les stratégies nationales de développement ; (ii) réglementer la vie socio-économique ; (iii) définir et assurer le contrôle et la surveillance des normes ; (iv) assurer l'organisation et la réalisation des grandes infrastructures sociales et économiques (Art.2). Les missions assignées dans chaque domaine du développement respectivement aux collectivités territoriales, PTF/ONG/Associations et le secteur privé sont également citées (Art.6).

⁵ Elle stipule que « dans tout ou partie du territoire d'une collectivité territoriale, l'Etat peut déléguer à celle-ci, aux conditions qu'il définit conformément à la loi, certaines de ses compétences relatives à l'utilisation de l'eau. Cette délégation concerne la gestion du service public de distribution d'eau potable ... » (Art.43). L'alinéa 3 de cette disposition ajoute que la délégation « peut porter également sur l'assainissement, entendu comme le traitement et l'évacuation des eaux usées, et le cas échéant, l'évacuation des eaux pluviales ».

2.2.2 Les politiques en matière du WASH

Le WASH en milieu scolaire s'inscrit dans un ensemble de plans, politiques sectorielles et de programmes qui cadre le WASH en général et, dans les établissements scolaires et préscolaires en particulier.

a) Plan National de Développement Economique et Social II (PNDES II) 2021-2025

Le PNDES II est la référence nationale en termes de développement du pays. Son objectif général est de rétablir la sécurité et la paix, renforcer la résilience de la nation et transformer structurellement l'économie burkinabè, pour une croissance forte. En cohérence avec les ODD⁶ et ODD⁷, le PNDES II à son axe 3 vise à consolider le développement du capital humain et la solidarité nationale ; c'est-à-dire entre autres (i) Promouvoir la santé de la population et accélérer la transition démographique ; (ii) Accroître l'offre et améliorer la qualité de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la formation en adéquation avec les besoins de l'économie et ; (iii) Améliorer le cadre de vie, l'accès à l'eau potable, à l'assainissement et aux services énergétiques de qualité (MINEFID, 2021) .

b) Plan sectoriel de l'éducation et de la formation (PSEF) 2017-2030

En tant que référentiel du secteur de l'éducation et de la formation sur la période 2017-2030, le PSEF vise l'accroissement de l'offre et l'amélioration de la qualité de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la formation, en adéquation avec les besoins de transformation de l'économie. Il comporte trois objectifs stratégiques : i) Accroître l'offre à tous les niveaux et réduire les disparités ; ii) Améliorer la qualité des apprentissages et des acquisitions scolaires ; ii) Renforcer la gouvernance du secteur de l'éducation et de la formation.

c) Politique Sectorielle de l'Environnement, Eau et Assainissement 2018-2027

L'objectif global de cette politique est d'assurer un accès à l'eau, à un cadre de vie sain et renforcer la gouvernance environnementale et le développement durable dans l'optique d'améliorer les conditions économiques et sociales des populations. De façon spécifique, les objectifs de cette politique sont de : (i) assurer la gestion durable de l'environnement ; (ii) assurer la mobilisation et la gestion des ressources en eau ; (iii) assurer l'assainissement et l'amélioration du cadre de vie (MEA, 2018).

d) Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable (2016-2030)

Il est question de satisfaire durablement les besoins en eau potable des populations en quantité et en qualité. Pour atteindre cet objectif, les objectifs spécifiques stratégiques du programme sont : (i) Assurer un accès universel des populations aux services d'eau potable conformément à l'approche fondée sur les droits humains (AFDH) ; (ii) Contribuer à la gestion durable des infrastructures d'AEP, dans le respect de l'accès universel au service de l'eau potable ; (iii) Améliorer les capacités de pilotage et de gestion du sous-secteur (MEA, 2016a).

e) Programme gouvernance du secteur eau et assainissement au Burkina Faso (2016-2030)

C'est un programme qui vise en général l'amélioration de la gouvernance du secteur de l'eau et de l'assainissement. Pour y arriver, le programme vise à : (i) améliorer l'efficacité du pilotage et de la coordination du secteur ; (ii) améliorer l'efficacité des interventions de tous les acteurs du secteur ; (iii) améliorer l'efficacité du suivi-évaluation et de la communication du secteur ; (iv) assurer une prise en compte effective du genre et des droits humains dans le secteur eau et assainissement (MEA, 2016b).

⁶ Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.

⁷ Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau.

f) Programme national de l'assainissement des eaux usées et excréta (2016-2030)

Il s'agit d'assurer un assainissement durable des eaux usées et excréta à travers cinq (05) objectifs spécifiques : (i) éradiquer la défécation à l'air libre dans un contexte de changement de comportement ; (ii) assurer un accès universel et continu des populations aux services d'assainissement conformément à l'approche fondée sur les droits humains ; (iii) optimiser la gestion et la valorisation des eaux usées et boues de vidange dans une perspective de protection environnementale et sociale ; (iv) développer la recherche dans le domaine de l'assainissement des eaux usées et excréta en soutien à l'amélioration de l'offre technologique et des pratiques ; (v) renforcer les capacités de financement, de gestion et de pilotage du sous-secteur (MEA, 2016c).

g) Programme national de santé, hygiène, nutrition en milieu scolaire 2016-2021 :

Bien que déjà échu, ce programme était directement axé sur le WASH en milieu scolaire et préscolaire. Son objectif final était de contribuer à l'amélioration de la performance scolaire à travers trois objectifs spécifiques à savoir : (i) donner aux élèves et aux personnels d'éducation les moyens d'accéder à de meilleures conditions d'hygiène et de santé ; (ii) prévenir et prendre en charge le VIH/SIDA en milieu scolaire et ; (iii) améliorer l'état nutritionnel des enfants. Un des résultats de la présente étude s'inscrit dans le bilan de l'objectif 1 (MENAPLN, 2016).

On pourrait s'interroger sur l'efficacité de cette profusion de textes réglementant le secteur du WASH au Burkina Faso au regard de la situation actuelle du WASH en milieu scolaire. Les rôles et l'organisation des acteurs sont importants dans l'offre du WASH en milieu scolaire.

2.3 Rôles et organisation des acteurs du secteur du WASH

2.3.1 Les acteurs et leurs rôles

Les intervenants du secteur du WASH sont des institutions publiques (Etat et collectivités territoriales), les PTF/ONG, les associations et le secteur privé⁸. Plusieurs acteurs sont également impliqués dans la gouvernance du WASH en milieu scolaire. On cite notamment les directeurs régionaux, les directeurs provinciaux et les chefs de circonscription de l'enseignement de base, les inspecteurs, les chefs d'établissements (proviseurs et directeurs d'écoles), les enseignants, les animateurs de la vie scolaire, les autorités communales, les services responsables de l'hygiène et de l'assainissement du ministère de l'eau et de l'assainissement, les agents du ministère de la santé, les associations de parents d'élèves (APE), les associations des mères éducatrices (AME), les COGES et les élèves. Plusieurs propos des personnes interviewées mentionnent leurs rôles dans la gouvernance du WASH dans les établissements scolaires.

a) Les acteurs étatiques

Elles regroupent les structures étatiques (ministères et démembrements) et les collectivités territoriales. Leurs interventions sont orientées par les dispositions du code général des collectivités territoriales⁹.

Il s'agit principalement du ministère de l'éducation nationale, de l'alphabétisation et de la promotion des langues nationales (MENAPLN) ; du ministère de l'eau et de l'assainissement (MEA) ; du ministère

⁸ Conformément à la loi N°010 / 98 / AN du 21 Avril 1998 portant modalités d'intervention de l'Etat et répartition de compétences entre l'Etat et les autres acteurs du développement

⁹ Art. 77

de la santé (MS) ; du ministère de l'environnement et du développement durable ainsi que leurs démembrements respectifs. Ils sont tous chargés de (i) définir les politiques et les stratégies nationales de développement ; (ii) réglementer la vie socio-économique ; (iii) définir et assurer le contrôle et la surveillance des normes ; (iv) assurer l'organisation et la réalisation des grandes infrastructures sociales et économiques¹⁰. Les agents des services des différents ministères jouent un rôle d'accompagnement pour une bonne gouvernance du WASH dans les établissements scolaires. Cependant, chaque ministère remplit sa mission en fonction de son domaine d'intervention et conformément aux décrets portant son organisation.

Le ministère de l'éducation nationale, de l'alphabétisation et de la promotion des langues nationales (MENAPLN)

Le MENAPLN « définit les orientations politiques nationales en matière d'éducation et de formation professionnelle, fixe les normes et standards d'infrastructures, d'équipements, élabore la carte éducative, assure la supervision et le contrôle des activités des structures éducatives »¹¹. C'est la principale structure qui cadre le fonctionnement général du WASH en milieu scolaire. Plusieurs structures centrales (directions générales), déconcentrées (directions régionales, provinciales et CEB) et de missions interviennent et opérationnalisent la mission du ministère¹².

Le Ministère de l'Eau et de l'Assainissement (MEA)

Le MEA est le ministère en charge des questions de l'eau, hygiène et assainissement sur l'ensemble du territoire burkinabé. En général, il « définit les politiques et stratégies en matière d'eau, prescrit la réglementation y afférente, fixe les normes et standards d'infrastructures et d'équipements, de desserte, de gestion du service public et assure la supervision, le contrôle et la régulation des activités en matière de réalisation des infrastructures, de mobilisation, de traitement, de distribution et de gestion »¹³. Le ministère dispose des directions centrales et structures déconcentrées qui permettent de formuler et mettre en œuvre ses missions¹⁴. Les agents du ministère de l'eau et de l'assainissement accompagnent les établissements scolaires dans la réalisation et l'entretien des infrastructures WASH.

Il a été créé en 2019, le Groupe Thématique National « Eau et Assainissement » (GTN-EA) et les Groupes Thématiques Régionaux « Eau et Assainissement » (GTR-EA) des cinq (05) programmes « Eau et Assainissement » à l'horizon 2030¹⁵. Ce sont des organes de concertation, de suivi, de supervision, de décision et d'approbation des programmes et rapports d'activités des cinq (05) programmes du MEA à l'horizon 2030 au niveau national et régional. Ainsi, le GTN-EA a pour mission de veiller à la mise en œuvre efficiente des cinq (05) programmes « Eau et Assainissement ».

L'Office Nationale de l'Eau et de l'Assainissement (ONEA)

L'ONEA a été créée en 1985¹⁶. Elle a pour mission de faire (i) des installations de captage, d'adduction, de traitement et de distribution d'eau potable pour les besoins urbains et industriels et ; (ii) des installations d'assainissement collectives, individuelles ou autonomes pour l'évacuation des eaux usées

¹⁰ Art.2 de la loi N°010/98/AN du 21 Avril 1988

¹¹ Par le Décret N°2014-931/PRES/PM/MATD/MENA/MJFPE/MESS/MEF/MFPTSS portant modalités de transfert des compétences et des ressources de l'Etat aux communes dans le domaine de l'éducation, de la formation professionnelle et de l'alphabétisation,

¹² A travers le Décret N°2019-0344/PRES/PM/MENAPLN portant son organisation

¹³ Par le Décret N°2014-932/PRES/PM/MATD/MENA/MJFPE/MESS/MEF/MFPTSS portant modalités de transfert des compétences et des ressources de l'Etat aux communes dans le domaine de l'eau et de l'électrification.

¹⁴ Par le Décret N°2016-342/PRES/PM/MEA portant organisation du Ministère de l'Eau et de l'Assainissement

¹⁵ Conformément à l'Arrêté N°2019 – 026 / MEA / MEEVCC / MUH du 15 Février 2019 portant création, attribution, composition, attribution et fonctionnement du Cadre Sectoriel de Dialogue (CSD) « Environnement, Eau et Assainissement »,

¹⁶Par Décret N°1985-387/CNR/PRES du 22 Juillet 1985

et des excréta en milieu urbain et semi urbain. A ce titre, il intervient dans les établissements scolaires urbains et semi-urbains.

Le Ministère de la santé

Le ministère de la santé définit en général « les politiques et stratégies nationales en matière de santé, fixe les normes et standards d'infrastructures et d'équipements et de soins, les normes de fonctionnement et de gestion des structures sanitaires, assure la supervision et le contrôle des activités »¹⁷. A ce titre, le ministère intervient en milieu scolaire à travers ses structures déconcentrées. Les Districts Sanitaires (DS) et les Centres de Santé et de Promotion Sociale (CSPS) participent à des sensibilisations et formations des autres acteurs de la promotion d'hygiène, eau et assainissement. Les agents des services de santé veillent au respect des bonnes pratiques en vue de préserver la santé des élèves et du personnel enseignant.

« Le rôle de la santé c'est de rappeler à toutes les parties [acteurs de l'éducation] l'importance du WASH et apporter des éléments d'éclaircissement, contribuer à des sensibilisations et veiller au respect de différentes mesures. C'est un peu là, le rôle des acteurs de la santé. » (Autorité sanitaire, Homme, niveau d'instruction supérieur, Centre-Nord).

Le ministère de l'environnement, de l'économie verte et du changement climatique

Le ministère a pour mission la formulation des politiques et stratégies nationales en matière d'environnement et de ressources naturelles, la fixation des normes et standard en matière d'infrastructures, de procédures de classement et de déclassement des zones de conservation, l'établissement des outils de suivi et d'évaluation, et a la charge d'assurer la supervision et le contrôle des activités y afférentes¹⁸.

Les collectivités territoriales (communes)

Les communes sont en général chargées¹⁹ de plusieurs rôles en matière de WASH :

- En guise de réalisation et de l'entretien du patrimoine éducatif, elles sont chargées de réaliser et/ou entretenir les salles de classes, les salles informatiques et les bibliothèques, les bâtiments pédagogiques et administratifs, les bâtiments faisant office de cantines scolaires, les puits, les forages, les latrines, les bosquets, les jardins scolaires, les terrains d'activités éducatives et sportives, le mobilier et tout autre matériel ;
- En matière d'eau potable, les communes sont chargées de participer à la production et à la distribution de l'eau potable ; de réaliser et gérer les puits, les forages et les bornes-fontaines ; d'élaborer et mettre en œuvre les plans locaux d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement ;
- En matière d'hygiène, c'est d'assurer l'hygiène et la salubrité par l'élimination des déchets ; d'assurer le contrôle de l'application des mesures d'hygiène publique ;
- En assainissement, il s'agit d'assurer la police administrative, notamment la police spéciale d'hygiène et de salubrité ; de collecter, de traiter et d'éliminer / valoriser les ordures ; de

¹⁷En référence au Décret N°2014-934/PRES/PM/MATD/MENA/MJFPE/MESS/MEF/MFPTSS portant modalités de transfert des compétences et des ressources de l'Etat aux communes dans le domaine de la santé et de l'hygiène.

¹⁸ Conformément au Décret N°2014-929 /PRES/PM/MATD/MENA/MJFPE/MESS/MEF/MFPTSS portant modalités de transfert des compétences et des ressources de l'Etat aux communes dans le domaine de l'environnement et de la gestion des ressources naturelles.

¹⁹ En référence à l'Art. 1 & 6 de la Loi N°010 / 98 / AN du 21 Avril 1998 portant modalités d'intervention de l'Etat et répartition de compétences entre l'Etat et les autres acteurs du développement ; aux Art. 43 et 46 de la loi n°002-2001/ AN du 08 Février portant loi d'orientation relative aux modes de gestion du service public d'eau et d'assainissement au Burkina Faso ; Décret N°2014-934/PRES/PM/MATD/MENA/MJFPE/MESS/MEF/MFPTSS portant modalités de transfert des compétences et des ressources de l'Etat aux communes dans le domaine de la santé et de l'hygiène ; Décret N°2014-932 /PRES/PM/MATD/MENA/MJFPE/MESS/MEF/MFPTSS portant modalités de transfert des compétences et des ressources de l'Etat aux communes dans le domaine de l'eau et de l'électrification.

participer à l'élaboration et à l'application des textes réglementaires en matière de gestion des déchets ; d'élaborer et de mettre en œuvre le schéma et/ou le plan d'action communal en matière d'assainissement du cadre de vie.

- Budgétiser et chercher le financement de toutes les actions entrant dans les domaines de compétences.

Les services techniques des mairies, notamment ceux chargés de l'eau et de l'assainissement, jouent un rôle dans la gouvernance du WASH dans les établissements scolaires. Les mairies aident à l'identification des sites appropriés pour l'implantation des forages en collaboration avec les autorités coutumières. Les services communaux jouent aussi un rôle de contrôle des infrastructures WASH dans les établissements scolaires de leur ressort.

« Bon, il faut dire que les différents acteurs travaillent en collaboration parce que la mairie après une réalisation dans un établissement envoie des personnes sur place pour voir le fonctionnement de l'ouvrage, les difficultés, les pannes et même pour la réalisation, il faut une communication avec les responsables des établissements. » (Autorité communale, Homme, 56 ans, niveau d'instruction supérieur, Centre-Sud).

- Le personnel enseignant et les autorités éducatives

Les enseignants et les éducateurs encadrent les élèves pour que ces derniers assurent un bon entretien du WASH dans les écoles, notamment le nettoyage des salles de classes, des latrines, des points d'eau ainsi que la cour de l'école. En outre, les enseignants assurent l'éducation à l'hygiène des élèves pour une bonne pratique d'hygiène et d'assainissement dans les écoles.

« Il y a les enseignants qui conseillent les enfants aussi, ce qu'il faut faire et ce qu'il ne faut pas faire. Ils demandent aux enfants de laver leur main à chaque fois et quand ils partent au WC ils doivent se laver les mains avant d'entrer en classe et aussi avant de manger. » (Personnel enseignant Préscolaire, Femme, 49 ans, niveau d'instruction secondaire, Centre-Sud).

« Les éducateurs qui tiennent les sections, leur rôle c'est d'éduquer et d'éveiller les enfants. Dans cette pratique nous avons deux volets, volet éducation et volet éveil. Dans le volet d'éducation, il y a ce qu'on appelle les AVP (activités de vie pratique). Au niveau de ces activités de vie pratique, on a la sensibilisation quant à l'hygiène qui porte sur plusieurs thèmes : l'hygiène de l'eau, l'hygiène vestimentaire... Quant au rôle de l'inspecteur c'est de superviser pour voir, est-ce que la provenance de l'eau, est-ce que c'est une eau saine, est-ce que l'eau est en quantité suffisante, est-ce que l'assainissement dans les toilettes et les différentes latrines se fait correctement, est-ce que le nettoyage se fait quotidiennement, hebdomadairement, etc. » (Personnel enseignant Préscolaire, Homme, 39 ans, niveau d'instruction supérieur, Cascades).

Les chefs d'établissements, avec l'appui des services chargés de la vie scolaire ou les responsables à l'hygiène et à l'assainissement, veillent à la coordination des activités liées au WASH dans les établissements scolaires. Ils sont à leur tour supervisés par les inspecteurs qui effectuent périodiquement des visites de contrôle dans les écoles pour vérifier le respect des bonnes pratiques en matière d'hygiène et d'assainissement.

« Ceux qui sont davantage plus impliqués ce sont le chef d'établissement, l'intendant et la vie scolaire. Nous travaillons en étroite collaboration pour donner un cadre de vie sain et hygiénique aux élèves. Alors en tant que chef d'établissement, ce que je fais en tout cas, c'est de donner des instructions. Par exemple si on a une borne fontaine qui est en panne, alors je suis chargé de donner l'ordre à l'intendant d'exécuter le marché. Il va nous trouver un réparateur qui va bien-sûr venir réparer la borne fontaine. Au-delà de ça, la vie scolaire, eux sont chargés de la gestion de la discipline à ce niveau. Nous savons

tous que les élèves peuvent sans surveillance endommager le dispositif. » (Responsable d'établissement Secondaire, Homme, 31 ans, niveau d'instruction supérieur, Sud-Ouest).

« Quand on prend le premier acteur le directeur de l'école, lui il a la responsabilité d'une gestion optimale de tout ce qui est infrastructure hydraulique et d'assainissement. Il doit voir comment la pompe doit être gérée, quel système mettre en place pour gérer les latrines et surtout pour bien les utilisés et bien les entretenir. Il y a aussi le responsable hygiène et assainissement qui supplée le directeur, c'est lui l'acteur qui doit gérer les questions courantes sous la responsabilité du directeur. » (Autorité éducative, Homme, 49 ans, niveau d'instruction supérieur, Ouagadougou).

b) Les acteurs non étatiques

- Les PTF / ONG

Dans la gestion du WASH, les PTF et les ONG sont des structures d'appui technique et financier qui regroupent entre autres l'UNICEF, Plan International, Water Aid Burkina, IRC, CRS, HELVETAS. Par ailleurs, en référence à l'Art. 6, chapitres II, de la même loi et aux résultats issus des cadres de concertation entre les différents acteurs intervenant dans le WASH, les PTF/ONG sont essentiellement chargées d'apporter leur appui technique et financier et de respecter la réglementation en matière du WASH.

- Les associations et organes de gestion des établissements scolaires

Les associations de parents d'élèves (APE/AME) et les comités de gestion (COGES) :

Dans le domaine du WASH en milieu scolaire, les plus actifs sont les Associations des Parents d'Elèves (APE), les Associations des Mères Educatrices (AME) et les Comités de Gestion (COGES). Concernant les APE, elles ont été créées en 1958 et fonctionnent actuellement sur la base de l'arrêté N°91/133/MEBA/MESSRS/MAT portant organisation et fonctionnement pris le 03/10/1991. Selon l'article 05 du statut des APE du 30/07/2016 *« l'APE a pour objectif de mobiliser les parents d'élèves en vue de conjuguer leurs efforts au sein d'un cadre qui garantit leur pleine participation à l'éducation, l'instruction et la participation de leurs enfants »*. Quant aux premières AME, elles auraient été créées en 1992 dans la province de la Sissili²⁰. Leurs interventions sont limitées uniquement dans les établissements d'écoles primaires et poursuivent les mêmes buts que les APE qui sont d'améliorer les conditions de vie des élèves et surtout celles des filles.

S'agissant des COGES, ils ont été créés par DECRET N°2012-488 du 07 Juin 2012 portant attributions, organisation et fonctionnement des comités de gestion des établissements scolaires publics. Ils ont pour mission de contribuer à la promotion de l'établissement où il siège et d'y créer les conditions d'un bon fonctionnement. Ils sont donc chargés d'œuvrer pour l'hygiène et la santé en milieu scolaire, d'aider à l'entretien courant des bâtiments, des équipements et à la sauvegarde du patrimoine et de l'environnement scolaire ; de contribuer à l'encadrement civique et moral des élèves et stagiaires ; d'apporter un appui aux activités socio-éducatives de l'établissement ; d'apporter un appui aux activités pédagogiques.

Ainsi, au niveau communautaire, la population participe à la gouvernance du WASH en milieu scolaire à travers les comités de gestion (COGES) qui sont chargés de la gestion du WASH dans les écoles. De plus, dans certains villages, l'association des usagers d'eau (AUE) participe également à l'entretien des forages.

« Le comité de gestion (COGES) de l'école est chargé de la gestion des forages. L'association des usagers de l'eau est chargée de collecter les fonds pour l'entretien des forages, les dames désignées

²⁰ Colloque International « Éducation/formation : la recherche de qualité » IRD-IER-NIESAC, HCMV 18-20 avril 2006, Les Associations de parents dans la vie des écoles au Burkina Faso, Maxime COMPAORÉ.

pour la propreté doivent rendre les lieux propres. Les directeurs d'écoles sont chargés du contrôle. » (Autorité éducative, Homme, 47 ans, niveau d'instruction post-primaire, Centre-Est).

Les associations de parents d'élèves (APE) et les associations de mères éducatrices (AME) contribuent aussi à l'entretien du WASH au sein des établissements. Les parents d'élèves organisent souvent des journées de salubrité dans les écoles, ces journées permettent de nettoyer toute la cour de l'école et d'offrir un environnement sain aux élèves. Les mères éducatrices contribuent à l'entretien des toilettes, des forages et de la cour de l'école. En cas de panne des forages par exemple, les parents d'élèves cotisent pour couvrir les frais de réparation.

« Quand l'ouvrage se gâte, généralement il y a une organisation qui est mise en place. Soit c'est à travers la cotisation APE qu'on répare. Parce que c'est très rare qu'on dise aux élèves de cotiser parce que ça ce n'est pas intéressant. Généralement il y a la cotisation APE qui fait qu'on répare. » (Autorité eau-hygiène-assainissement, Homme, 46 ans, niveau d'instruction Supérieur, Cascades).

Les parents d'élèves, notamment les femmes, contribuent aussi à l'approvisionnement en matériel (balais, savon...) nécessaire pour l'entretien des infrastructures WASH dans les écoles. Ils participent également à la sensibilisation des élèves pour une bonne utilisation des infrastructures WASH, notamment les latrines et les forages afin de les maintenir propres et en bon état.

« Les AME (association des mères éducatrices) font beaucoup de choses. Souvent quand l'école a besoin des balais ce sont les AME qu'on appelle pour qu'elles partent chercher les balais. Elles veillent à ce que les enfants ne gaspillent pas l'eau et elles donnent des conseils souvent aux jeunes filles. » (Parent d'élève, Femme, 35 ans, niveau d'instruction primaire, Couturière, Centre-Sud).

- Les élèves

Les élèves qui sont les premiers bénéficiaires participent également à la gouvernance du WASH en milieu scolaire. En début d'année, des comités d'élèves sont mis en place pour la gestion du WASH. Ensuite, le responsable WASH établit un calendrier hebdomadaire des activités WASH au sein de l'établissement. Dans certaines écoles, il est organisé des compétitions en matière de WASH pour motiver les élèves en vue de promouvoir les bonnes pratiques en matière d'hygiène et d'assainissement dans les établissements scolaires. Les meilleures classes en matière de WASH sont primées afin de les encourager à la bonne gestion de l'eau, l'hygiène et l'assainissement et de motiver l'ensemble des élèves à la promotion des bonnes pratiques du WASH. Cet aspect a été souligné aussi bien dans les entretiens individuels que dans les discussions de groupes.

« Les élèves à leur niveau s'organisent pour rendre l'établissement propre en ramassant les sachets, en balayant et en nettoyant les latrines chaque mercredi et chaque samedi. La vie scolaire quant à elle, organise des séances de sensibilisation et aussi des journées de salubrité. » (Responsable d'établissement Post-Primaire, Homme, 42 ans, niveau d'instruction supérieur, Centre-Est).

« Par rapport au nettoyage des latrines, c'est organisé par groupe, par exemple les mercredis c'est tel groupe qui doit nettoyer, il finit de nettoyer et les autres nettoient la cour de l'école, la classe ainsi de suite. » (Parent d'élève, Femme, 34 ans, niveau d'instruction secondaire, Institutrice, Cascades).

Il y a aussi les clubs scolaires dont les plus répandus dans les établissements scolaires burkinabés sont les club deenkan comprenant des sous clubs protection de l'environnement, hygiène et assainissement, santé scolaire, etc. Ce sont des clubs mis en place dans les écoles avec la validation de l'Etat burkinabé dans le but de favoriser la socialisation des élèves, l'amélioration des apprentissages et la participation des élèves aux acquisitions et au développement de leurs aptitudes et potentialités.

- Le secteur privé

En référence à l'Art. 1 & 6 respectivement des chapitres I & II, de la loi N°010 / 98 / AN du 21 Avril 1998 portant modalités d'intervention de l'Etat et répartition de compétences entre l'Etat et les autres acteurs du développement, le secteur privé occupe une place importante dans la promotion du WASH en milieu scolaire. Il a notamment pour mission de :

- Exécuter rigoureusement les tâches qui leur sont confiées par les acteurs de mise en œuvre des activités de promotion de l'hygiène et de l'assainissement à l'école (PHAE) ;
- Respecter les clauses du cahier de charge ;
- Respecter les délais d'exécution.

En guise de conclusion, le WASH en milieu scolaire burkinabé s'inscrit dans un cadre général institutionnel et organisationnel. En ce sens, il est placé sous la tutelle du ministère de l'éducation nationale, de l'alphabétisation et de la promotion des langues nationales (MENAPLN). En dehors de ce ministère, viennent en appui le ministère de l'Eau-Hygiène-Assainissement (MEA) ; le Ministère de la Santé (MS) ; le ministère de l'environnement, de l'économie verte et du changement climatique ; le ministère de l'Economie, des Finances et du Développement (MINEFID) ; les collectivités territoriales (communes) ; les PTF/ONG/Associations et le secteur privé. Leurs actions s'inscrivent dans un cadre légal constitué de politiques et de textes règlementaires. Il reste néanmoins à examiner la question de leur organisation et des synergies éventuelles pour la promotion du WASH en milieu scolaire.

2.3.2 Organisation des acteurs du WASH

En termes d'organisation, il ne semble pas avoir une organisation spécifique pour la gestion du WASH dans les établissements scolaires. En effet, les acteurs interviewés ne parviennent pas à dégager une véritable organisation des acteurs en charge de la gestion du WASH en milieu scolaire. Il apparait des entretiens qualitatifs que chaque école s'organise selon ses ressources financières et en personnel pour la gestion du WASH. Mais, en général un enseignant est désigné pour accompagner les comités d'élèves chargés de chaque volet du WASH, notamment pour l'entretien du forage, des latrines et de la cour de l'école.

« L'organisation se trouve plus au niveau de l'école, c'est-à-dire le directeur avec les agents de la vie scolaire, le COGES et l'APE. C'est le club d'hygiène qui est chargé de l'entretien des latrines ou à défaut ils font une répartition en commençant par les élèves des grandes classes pour un entretien à tour de rôle, dans le cas contraire aussi ils mettent en place un comité d'hygiène. » (Autorité éducative, Homme, 49 ans, niveau d'instruction supérieur, Ouagadougou).

« Bon, le COGES et autres sont chargés par exemple de mettre à disposition des écoles du matériel d'entretien également des produits d'entretien, et de la réparation. Les enseignants sont chargés bien-entendu d'inculquer en tout cas les bonnes manières, les bonnes pratiques en matière de WASH aux élèves. Et les élèves également sont chargés d'entretenir les ouvrages. On organise chaque classe selon sa taille pour pouvoir entretenir ces ouvrages. » (Autorité sanitaire, Homme, 50 ans ; niveau d'instruction supérieur, Cascades).

Les propos suivants d'une autorité éducative, d'un chef d'établissement secondaire et d'un animateur de la vie scolaire dans une école primaire illustrent bien l'absence d'une organisation type pour l'entretien du WASH dans les établissements. La situation illustrée dans leurs propos reflète celle de beaucoup d'établissements primaires et secondaires au Burkina Faso où la gestion du WASH est encore peu organisée et structurée.

« Au niveau de nos établissements, je peux dire que la gestion est assurée par les parents d'élèves dans certains établissements. Ils veillent à ce qu'il n'y ait pas de gaspillage, comme les populations s'approvisionnent dans les mêmes sources. Souvent ce sont les établissements eux-mêmes qui décident de chercher un gardien ou un personnel de soutien pour s'occuper ou contrôler ces services-là. » (Autorité éducative, Femme, 33 ans, niveau d'instruction supérieur, Centre Sud).

« Comment, ils fonctionnent, comment ils essaient de gérer, bon là c'est trop dire, parce que comme on n'a pas un service donné au sein des établissements, donc c'est un peu compliqué. Nous essayons de faire de notre mieux. Pourvu que les élèves aient de l'eau potable à leur disposition » (Responsable d'établissement Secondaire, Homme, 31 ans, niveau d'instruction supérieur, Sud-Ouest).

« Je n'ai pas une trop grande idée, mais à notre niveau je sais qu'il y a une organisation interne qui permet de gérer l'accès à l'eau, les parents d'élèves et les enseignants travaillent ensemble pour emmener les enfants à rendre la cour propre, et la mairie aussi communique assez avec les établissements. » (Personnel enseignant Primaire, Homme, 50 ans, niveau d'instruction secondaire, Centre-Est)

C'est surtout en cas de mise en œuvre des projets qu'une organisation spécifique semble se mettre en place pour la gestion du WASH dans les établissements. En effet, en cas de financement du WASH dans les établissements, l'obligation de rendre compte aux bailleurs de fonds amène les structures bénéficiaires à mettre en place des organes de gestion du WASH. Il est généralement mis en place des comités de gestion pour assumer cette tâche. Dans ce cas, les inspecteurs font des sorties pour superviser le WASH dans les écoles grâce au financement.

« L'organisation de la gestion du WASH dépend des moyens dont disposent les établissements scolaires. Quand je prends la direction régionale et la direction provinciale, ça dépend des moyens dont ils disposent. A tous les niveaux, ils sont impliqués mais, sur la base des volets d'intervention [projet]. S'il y a un volet [financement] concernant le WASH, [...] ils vont faire des sorties de terrain pour suivre des activités qui s'y déroulent. Ils ne peuvent pas le faire annuellement, puisqu'il y a des années où ils peuvent disposer d'un fond qui leur permette de suivre, tandis que pour une autre année si les moyens ne sont pas disponibles à cette même année, ils ne vont pas faire le suivi. » (Autorité éducative, Homme, 51 ans, niveau d'instruction secondaire, Plateau central).

2.3.3 Synergie d'action entre acteurs

Les acteurs interviewés soulignent l'importance d'une synergie d'action entre tous les acteurs concernés pour une efficacité du WASH en milieu scolaire. Ils citent notamment l'adage populaire qui dit « *qu'une seule main ne ramasse pas la farine* » pour justifier leurs propos. Toutefois, il ressort des entretiens une absence de synergie d'action entre les acteurs du WASH en milieu scolaire, même si on note l'existence d'une bonne collaboration entre certains acteurs. En dehors du niveau école où les acteurs de l'éducation collaborent pour un bon fonctionnement du WASH, il ne semble pas exister une synergie d'action entre l'ensemble des acteurs du WASH en milieu scolaire. Les propos suivants des cadres des ministères en charge de l'eau et de l'assainissement et de la santé illustrent bien ce manque de synergie d'action entre les acteurs.

« Dans la gestion du WASH actuellement, si je prends la commune de [...], une synergie d'action entre les acteurs je ne vois pas. Chacun intervient et repart, il n'y a pas une synergie comme ça entre les différents acteurs. Il y a une organisation qu'on appelle cluster WASH au niveau régional, nous participons parfois aux activités. Quand ils nous invitent, nous insistons vraiment sur la synergie entre les différents acteurs. Si chacun doit venir intervenir et puis partir, c'est un peu compliqué. Il y a des réalisations dont nous ne sommes pas au courant dans la province. » (Autorité eau-hygiène-assainissement, Homme, 34 ans, niveau d'instruction supérieur, Centre Nord).

« L'appréciation que je peux faire c'est qu'il y a des insuffisances dans cette synergie d'action. Soit c'est la santé qui ne les approche pas ou bien c'est le contraire. Il y a une insuffisance de coordination qui fait qu'on n'arrive pas à apporter l'hygiène et l'assainissement adéquats. » (Autorité sanitaire, Homme, niveau d'instruction supérieur, Centre-Nord).

« Mais on aurait voulu qu'on sente un peu plus de synergie d'action... On aurait souhaité que l'ensemble des acteurs par rapport à ce qui est lié à l'eau et à l'assainissement travaillent ensemble. » (Autorité éducative, Homme, 50 ans, niveau d'instruction supérieur, Centre-Nord).

Cependant, certains acteurs soulignent l'existence d'une convention interministérielle en matière de WASH en milieu scolaire afin de mieux planifier les actions. Cette convention concerne les trois principaux ministères chargés de la promotion du WASH en milieu scolaire, il s'agit des ministères en charge de l'éducation, de l'eau et de l'assainissement et de la santé.

« Il y a une convention interministérielle pour pouvoir mieux planifier les interventions. C'est une convention qui a été signée avec le ministère de l'eau, le ministère de la santé et le ministère de l'éducation pour mieux planifier les interventions en matière de WASH puisque ce sont trois ministères qui s'occupent du WASH. » (Autorité eau-hygiène-assainissement, Homme, 28 ans, niveau d'instruction supérieur, Ouagadougou).

Au niveau de l'école, les chefs d'établissements, les enseignants, les animateurs de la vie scolaire et les associations de parents d'élèves (APE, AME, COGES) collaborent tous pour un bon fonctionnement du WASH. De plus, ces acteurs sont chargés d'organiser et d'encadrer les élèves pour une bonne pratique du WASH et pour l'entretien des infrastructures WASH au sein des établissements. Afin de mieux gérer le WASH, il a été entrepris la mise en place d'association des usagers de l'eau (AUE), mais ces associations ne sont pas véritablement fonctionnelles comme souligné dans les propos suivants ; elles ne jouent donc pas leur rôle adéquatement.

« La synergie d'action est bien, mais pour moi elle ne fonctionne pas toujours parce que les écoles ont voulu mettre en place une association des usagers d'eau au niveau communal afin de discuter des problèmes liés au forage, mais cela n'a pas tellement fonctionné, je ne sais même plus si ces associations existent toujours. Elles étaient chargées de collecter des fonds pour l'entretien des forages, mais ce n'est pas trop fonctionnel. » (Autorité éducative, Homme, 47 ans, niveau d'instruction post-primaire, Centre-Est).

« Je pense que généralement les acteurs travaillent ensemble pour assurer la gestion des infrastructures d'eau, d'hygiène et d'assainissement. Souvent les APE (Associations des Parents d'Elèves) vont en soutien aux responsables des établissements à travers les cotisations [pour prendre en charge les réparations des infrastructures]. Donc on peut dire qu'il y a une interaction entre les différents acteurs pour la gestion des infrastructures d'eau, d'hygiène et de l'assainissement en milieu scolaire. » (Autorité éducative, Femme, 33 ans, niveau d'instruction supérieur, Centre Sud).

2.4 Gestion du WASH dans les établissements scolaires

La plupart des acteurs interviewés affirment qu'il y a des insuffisances dans la gestion du WASH en milieu scolaire. Que ce soit pour la gestion des latrines et des points d'eau, plusieurs acteurs soulignent les difficultés liées à leur gestion dans les établissements. Les problèmes de gestion soulignés sont surtout énormes en ce qui concerne les latrines, car la mauvaise utilisation de ces infrastructures par les élèves complique leur gestion et cela explique leurs pannes fréquentes qui privent les élèves de ces commodités. Les adultes et les élèves relèvent tous le mauvais état des latrines dans les établissements scolaires aussi bien du primaire que du secondaire.

« De façon générale, si nous prenons d'abord les latrines, on va dire qu'il y a un sérieux problème au niveau de l'entretien et la gestion des latrines, ça c'est le constat que nous avons fait sur le terrain, surtout dans les établissements publics. Quand on installe de nouvelles latrines, il suffit de deux ou trois utilisations et c'est fini, personne ne peut y rentrer. » (Autorité éducative, Homme, 49 ans, niveau d'instruction supérieur, Ouagadougou).

« C'est au niveau des latrines que le problème se pose. On constate lors de nos sorties de mission dans les établissements que les toilettes sont mal entretenues et très sales. Tant qu'un élève n'a pas été puni, il n'y a pas de nettoyage au niveau des latrines [la punition consiste à nettoyer les latrines]. » (Autorité éducative, Femme, 33 ans, niveau d'instruction supérieur, Centre Sud).

Dans certains établissements, les parents d'élèves contribuent à la gestion du WASH à l'école. Les AME participent entre autres au nettoyage des latrines, notamment dans les écoles primaires à cause du jeune âge des élèves. En effet, de l'avis des parents, les jeunes élèves ne peuvent pas assurer un entretien adéquat des infrastructures WASH, d'où leur implication dans cette tâche.

« Les parents s'impliquent dans l'hygiène à l'école, et c'est comme ce qu'on vient de dire, on choisit les femmes de l'AME qui viennent nettoyer les latrines pour éviter que des saletés ne s'entassent dans les latrines. Certains élèves sont tout petits et ne savent pas viser le trou pour faire leurs besoins. D'autres mêmes font leurs besoins dehors [à côté du trou de la latrine]. Cela fait que quand on n'entretient pas bien les latrines, les microbes vont se multiplier. » (Parent d'élève, Homme, 62 ans, niveau d'instruction primaire, cultivateur, Plateau Central).

En ce qui concerne les points d'eau, leur gestion est fonction du niveau d'enseignement. Dans les établissements secondaires où les élèves sont plus âgés, leur gestion est relativement bien appréciée. Dans ces établissements, les animateurs de la vie scolaire contribuent énormément à assurer une bonne gestion des points d'eau, c'est-à-dire des forages ou des robinets selon le cas. De plus, les élèves du secondaire étant plus âgés que ceux du primaire, ils sont plus aptes à mieux entretenir les points d'eau grâce à une bonne sensibilisation et un bon encadrement des animateurs de la vie scolaire.

« Pour la gestion de l'eau, il n'y a pas grand-chose à dire à ce niveau. La gestion de l'eau courante dans les établissements est bonne puisqu'il y a des responsables qui sont délégués pour accompagner les bénéficiaires dans la gestion des forages. » (Autorité éducative, Femme, 33 ans, niveau d'instruction supérieur, Centre Sud).

« Il faut dire que nos points d'eau dans les établissements sont plus ou moins gérés de façon rigoureuse. Pendant les heures de récréation, les animateurs de la vie scolaire essaient de réguler l'usage des points d'eau et également de sensibiliser les élèves pour qu'ils rassemblent les ordures pour les brûler. En dehors des jours ou des heures de cours cette gestion est laissée au gardien. » (Autorité éducative, Homme, 31 ans, niveau d'instruction supérieur ; Centre-Est).

En revanche, dans les écoles primaires, la gestion des points d'eau est plus difficile en partie à cause du jeune âge des élèves et des effectifs élevés d'utilisateurs des points d'eau. En effet, les établissements disposent généralement d'un seul forage pour tous les élèves. Aussi, la forte utilisation des points d'eau rend difficile leur gestion. Les infrastructures sont fréquemment en panne et les réparations ne se font pas rapidement. Cette situation est largement relevée par les élèves qui citent plusieurs exemples de cas où les pannes récurrentes des forages les privent de l'accès à l'eau parfois durant plusieurs mois. Pour remédier à ces cas de ruptures, les élèves souhaitent l'installation de plusieurs points d'eau dans chaque établissement pour tenir compte de leurs effectifs.

« La gestion, comme je l'ai dit elle n'est pas aussi facile que ça. Il y a de ces infrastructures qui sont souvent en panne et qui mettent beaucoup de jours avant d'être réparées, nous on est obligé quelque fois d'interpeller la direction centrale pour venir en aide pour la réparation alors que normalement ça

devrait être le rôle des parents d'élèves, les APE, AME et les comités de gestion des établissements. C'est vrai que le ministère de l'eau accompagne aussi souvent avec les réparations et la réfection, mais ce n'est pas facile. » (Autorité éducative, Homme, 47 ans, niveau d'instruction supérieur, Sud-Ouest).

« Les gens n'en prennent pas soins, ils l'utilisent mal et abusivement (bien public). Maintenant, il faut reconnaître que le milieu scolaire est un milieu spécifique. La gestion n'est pas aussi simple comme on le pense, parce que généralement ce sont les enfants qui les utilisent... Les enfants ne connaissent pas l'importance [des infrastructures WASH], ils utilisent abusivement à tel enseigne que fréquemment on a des pannes. Tantôt c'est fonctionnel, tantôt ce n'est non fonctionnel. » (Autorité éducative, Homme, 55 ans, niveau d'instruction supérieur, Plateau central).

Les difficultés de gestion des points d'eau au sein des écoles primaires sont davantage importantes lorsque la population utilise les mêmes points d'eau que les élèves. En plus des difficultés de la gestion des points d'eau, on souligne aussi le manque d'hygiène autour des points d'eau. On relève notamment la présence des eaux usées qui stagnent autour des points d'eau des établissements, attirant ainsi les animaux tels que les porcs et les moutons. Ces environnements insalubres qui favorisent le développement des moustiques et autres insectes nuisibles ont des effets négatifs sur la santé des élèves, des enseignants et des populations.

Dans les discussions de groupes avec les élèves, certains élèves signalent des cas d'indiscipline de leurs camarades à tenir les cours d'écoles propres. Ils relèvent aussi les cas où les poubelles sont insuffisantes ou en mauvais état. Toute chose qui n'est pas favorable à maintenir propres les cours des écoles.

« Souvent certaines poubelles sont gâtées et quand tu mets une ordures dedans, c'est comme si tu déposes des ordures par terre seulement. Donc, toutes ces poubelles ont besoin de réparation. Les poubelles sont très vieilles et on ne les renouvelle pas. » (Parent d'élève, Femme, 24 ans, niveau d'instruction secondaire, VADS, Centre-Nord).

« Concernant aussi la maintenance des poubelles, c'est en manque. Souvent même c'est dans la nature comme ça qu'on jette les ordures du fait qu'on a des manques de poubelles. Quand on finit de manger nos pains, on jette ces ordures dans la nature. Et tout cela aussi contribue à dégrader la nature. » (Elève, garçon, 20 ans, niveau d'instruction secondaire, Cascades).

Il faut noter que certains établissements disposent de gardiens et de femmes de ménage qui contribuent énormément à l'entretien des infrastructures WASH et de la cour de l'école. Dans ce sens, les établissements privés sont plus favorisés que les établissements publics.

2.5 Maintenance des infrastructures du WASH dans les établissements scolaires

La maintenance des infrastructures WASH en milieu scolaire nécessite une mobilisation de ressources financières, mais elle est difficile à réaliser dans beaucoup de cas. En effet, ce sont les cotisations des parents d'élèves et la mobilisation financière par les COGES, qui en principe devraient couvrir les frais liés à la maintenance des infrastructures WASH en milieu scolaire. Mais très souvent, cette mobilisation des ressources financières est difficile et les ressources mobilisées sont insuffisantes, surtout avec les difficultés économiques auxquelles font face les parents d'élèves. Aussi, les fonds mobilisés ne sont pas toujours suffisants pour assurer convenablement la maintenance des infrastructures WASH, surtout pour l'achat de certaines pièces très couteuses.

« Nous les parents d'élèves, nous faisons des cotisations pour la réparation et la maintenance des infrastructures en panne. Aussi, si nous constatons qu'il y a de la boue autour des forages, on s'associe

pour chercher du gravillon et du sable pour arranger ça pour les enfants. » (Parent d'élève, Femme, 47 ans, niveau d'instruction primaire, Cultivatrice, Centre-Sud).

« Il n'y a pas une bonne maintenance des infrastructures d'eau, parce que plusieurs fois les élèves vont en grève afin que la pompe de leur établissement soit réparée. Lorsque la pompe tombe en panne, c'est à [une ville] qu'ils vont généralement chercher les pièces et cela prend du temps. » (Parent d'élève, Femme, 42 ans, niveau d'instruction analphabète, ménagère, Cascades).

« Le problème de la maintenance se pose au niveau des infrastructures d'hygiène et d'assainissement. Comme je l'avais dit auparavant, il y a un problème d'entretien. Les portes des latrines sont endommagées et il n'y a pas de réparation faite de la part des responsables. Souvent les parents d'élèves font des cotisations spéciales pour la maintenance, mais c'est insuffisant, car l'APE à elle seule ne peut pas y arriver. » (Autorité éducative, Femme, 33 ans, niveau d'instruction supérieur, Centre Sud).

De plus, on souligne la mauvaise gestion des fonds provenant des cotisations de parents d'élèves, ce qui ne facilite pas la maintenance des infrastructures WASH.

« La gestion [des frais de cotisation] n'est pas trop ça, parce que là où il y a l'argent il y a toujours problème. Les cotisations ne sont pas bien faites et souvent les collectes de fonds pour la gestion des infrastructures disparaissent aussi (rire), et lorsque la pompe tombe en panne, c'est difficile de faire la réparation. La gestion n'est pas bonne. » (Autorité éducative, Homme, 47 ans, niveau d'instruction post-primaire, Centre-Est).

La maintenance des infrastructures WASH nécessite aussi la disponibilité de techniciens capables d'assurer ce service. Pour répondre à ce besoin, des maintenanciers appelés artisans réparateurs agréés ont été formés et équipés au niveau des communes pour assurer cette tâche. Ces derniers signent des contrats avec la mairie, et lorsqu'un forage est en panne, l'école peut faire appel à l'un d'eux pour le réparer. Mais ce sont les parents d'élèves qui prennent en charge sa main d'œuvre et l'achat des pièces nécessaires le cas échéant. Certaines régions semblent avoir une bonne expérience en matière de formation et d'organisation des artisans réparateurs agréés comme le souligne ci-dessous un acteur.

« Dans notre région [...], dans chaque commune, nous avons des maintenanciers formés et équipés, et ces maintenanciers sont organisés au niveau provincial en association et au niveau régional en fédération. C'est chez nous que ça commence. Il y a des régions qui s'inspirent de nous actuellement... La région est bien dotée en maintenanciers des ouvrages hydrauliques. Maintenant, qu'est ce qui se passe concrètement dans les établissements scolaires ?... S'il se trouve que le COGES ne fonctionne pas, il n'y a plus de mobilisation de l'argent pour la réparation de forage... tant qu'il y a problème dans le COGES tout est bloqué. C'est ce qu'on constate dans certaines écoles qui ont reçu aussi des latrines et des forages mais, qui sont aujourd'hui en panne parce que le COGES ne fonctionne pas. » (Autorité eau-hygiène-assainissement, Homme, 42 ans, niveau d'instruction supérieur, Plateau central).

Toutefois, malgré les stratégies développées par les acteurs pour assurer la maintenance des infrastructures WASH en milieu scolaire, leur maintenance demeure un défi majeur pour les structures éducatives, surtout en ce qui concerne les forages, et cela est souvent souligné lors des rencontres des acteurs. Il en est de même pour le matériel de lave-mains qui a été installé dans les écoles durant la pandémie de la Covid-19. Dans la plupart des écoles, ce matériel n'est plus utilisé.

« La question qui revient souvent lors des rencontres c'est surtout des problèmes d'entretien de ces ouvrages [WASH] et puis les questions de réparations, quand c'est en panne les soucis pour remettre ça en marche c'est essentiellement ça. Et puis aussi le respect des mesures d'hygiène voilà au niveau de ces points d'eau, notamment par les acteurs au niveau des établissements scolaires. » (Autorité sanitaire, Femme, 46 ans ; niveau d'instruction supérieur, Ouagadougou).

« La gestion n'est pas totalement bonne mais surtout les lave-mains ils ne s'occupent pas de ça comme ça, c'est rare de les voir en train de faire l'entretien et il y a des établissements qui n'ont même pas de lave-mains, et ceux qui ont des lave-mains aussi ils ont déposé mais ils ne se lavent pas les mains. Beaucoup de latrines sont gâtées et les enfants sont obligés de chier à côté. Les forages aussi c'est la même chose ils ne gèrent pas ça bien. » (Personnel enseignant Préscolaire, Femme, 49 ans, niveau d'instruction secondaire, Centre-Sud).

Certaines latrines sont remplies de déchets, des produits sont utilisés pour réduire les odeurs, mais la vidange ne se fait pas rapidement, ce qui n'est pas sans conséquence sur la santé des élèves. Cette situation a été largement soulignée lors des entretiens.

« Il y a des établissements qui n'en disposent pas ou bien beaucoup même si on met à leur disposition l'utilisation pose problème. Je sais que souvent la question de vidange là se pose. C'est plein et puis est-ce qu'on va jusqu'à la fin, lorsqu'on fait la dotation est-ce qu'on songe jusqu'à ces questions-là. Je me dis que les acteurs sur place au niveau de l'établissement même doivent pouvoir s'organiser pour que, une fois l'infrastructure dotée, qu'on voie comment aller jusqu'à la fin de l'initiative. » (Autorité sanitaire, Femme, 46 ans ; niveau d'instruction supérieur, Ouagadougou).

« Les lieux d'assainissement sont mal construits souvent. Même des WC qui sont bien construits pour les rendre propres c'est très compliqué. Il n'y a pas de points d'eau pour rendre les lieux d'assainissement propre et sans eau, on ne peut pas rendre les infrastructures d'assainissement propre, on ne peut pas être propre. » (Elève, garçon, 22 ans, niveau d'instruction secondaire, Plateau Central).

De plus, le manque d'eau et d'autres intrants, tels que les balais et le savon, ne permet pas un entretien adéquat des infrastructures WASH. Par exemple, le manque d'eau dans certains établissements scolaires ne permet pas un bon entretien des latrines. Cet aspect est souligné aussi bien par les adultes que par les élèves.

« Au niveau de l'assainissement, si au niveau des latrines il y avait de l'eau en même temps je pense que cela allait faciliter le nettoyage des toilettes mais compte tenu d'abord de la distance entre la pompe et les toilettes ça cause déjà un problème. Et il faut dire que c'est aussi en nombre insuffisant. » (Parent d'élève, Homme, 41 ans, niveau d'instruction supérieur, agent de santé, Sud-Ouest).

« Et puis les intrants soit l'eau, on n'approvisionne pas en eau, soit il n'y a pas de savon. » (Autorité sanitaire, Femme, 46 ans ; niveau d'instruction supérieur, Ouagadougou).

« Pour moi l'offre n'est pas bonne parce qu'on n'a pas assez de balais pour balayer les classes et il n'y a pas de lave-mains aussi pour laver les mains donc souvent on peut aller à la pompe il n'y a pas d'eau donc on reste là sans se laver les mains. » (Elève, fille, 17 ans, niveau d'instruction secondaire, Centre-Sud).

« Selon moi c'est bien. Ici on peut avoir de l'eau mais on n'a pas de matériel pour nettoyer les toilettes. » (Elève, garçon, 15 ans, niveau d'instruction post-primaire, Sud-Ouest).

« Souvent ils ne payent pas du savon pour qu'on puisse laver les WC. On utilise de balais pour laver et cela ne peut pas rendre le WC propre. » (Elève, garçon, 23 ans, niveau d'instruction secondaire, Plateau Central).

Les parents d'élèves soulignent aussi la mauvaise qualité des infrastructures WASH réalisées dans les écoles. Ils affirment qu'ils ne sont pas souvent impliqués dans leur réalisation et que cela a une implication sur leur qualité. En effet, les parents d'élèves et les autres acteurs ainsi que les élèves mentionnent plusieurs cas où les infrastructures WASH se dégradent rapidement quelques temps après leur réalisation, privant ainsi les élèves de ces commodités.

« Je pense que l'Etat fait des efforts pour implanter des forages et construire des latrines mais, il n'y a pas de suivi. Souvent quand ils viennent pour construire des ouvrages WASH, vous êtes assis seulement et on vous dit qu'on est venu pour construire des latrines pour votre école. Vous allez voir que le travail que des gens sont venus faire il y a des insuffisances, nous ne savons pas si c'est ceux d'en haut

[autorités] qui coupent ou bien ce sont des travailleurs qui volent. Beaucoup de travaux ont été faits, mais ce ne sont pas des infrastructures WASH de qualité. Nous avons vu des latrines qui ont été construites et avant une année seulement, elles sont tombées. Cela veut dire qu'il n'y a pas de suivi des travaux de la part de l'Etat. » (Parent d'élève, Homme, 50 ans, niveau d'instruction primaire, mécanicien, Plateau Central).

« Je pense que la réparation des WC, des forages et des latrines sont des problèmes pour les associations des parents d'élèves, les bureaux APE et les enseignants. Souvent, la panne de l'ouvrage dépasse les possibilités des associations des parents d'élèves. Quand le prix de la maintenant atteint cent cinquante à deux cent mille francs, les parents d'élèves ne peuvent pas supporter ces frais. C'est comme j'ai dit, une latrine qu'on a construit et en moins d'une année seulement la dalle tombe en bas du trou... Vous parlez de propreté ? Souvent on a peur qu'un élève ne tombe dans le WC. Il y a des latrines des établissements scolaires où des dalles sont usées et des élèves continuent toujours de les utiliser et des serpents mêmes entrent dedans. Quand vous faites le tour des écoles, vous allez voir que des gens ne parlent plus d'hygiène, mais il y a la peur seulement qu'un élève ne tombe avec la dalle dans le WC, ou bien qu'il ne soit mordu par un serpent. Cette situation est un défi. » (Parent d'élève, Homme, 50 ans, niveau d'instruction primaire, mécanicien, Plateau Central).

« Dans beaucoup d'écoles de [Commune rurale], beaucoup de WC ne sont pas bons. Dans les collèges d'enseignement général, les WC ne sont pas bons parce que les WC n'ont pas de portes et il y a des portes mêmes que le vent à arracher. Beaucoup de WC ne sont pas bons parce que ces WC sont mal construits. » (Parent d'élèves APE, Homme, 52 ans, niveau d'instruction primaire, Plateau central).

« ... dans les lycées on n'entretient pas bien et des latrines s'écroulent, si vous regardez derrière le bâtiment, vous allez voir des latrines qui sont tombées et, d'autres mêmes, quand tu rentres tu as peur que ça va t'enfoncer dans le trou. » (Elève, garçon, 16 ans, niveau d'instruction secondaire, Plateau Central).

En revanche, les acteurs apprécient positivement l'entretien des salles de classes et des cours des écoles. L'entretien régulier réalisé par les élèves permet de garder les salles de classes et les cours des écoles dans un état relativement propre. De plus, les écoles organisent des journées de salubrité auxquelles prennent part les parents d'élèves. Les concours d'hygiène et d'assainissement organisés au niveau de certaines écoles pour récompenser les meilleures classes en matière d'entretien contribuent aussi à promouvoir la propriété dans les écoles et cela favorise une meilleure gestion de cet aspect du WASH en milieu scolaire.

« Pour la question de la gestion de la propreté de la cour de l'école, là c'est très appréciable. Quand vous rentrez, il y a un système d'embellissement qui est mis en place il y a un système de nettoyage régulier de la cour avec les bacs à ordures, donc ça veut dire que là-bas, c'est très bien parce que chaque jour les classes sont balayées. » (Autorité éducative, Homme, 49 ans, niveau d'instruction supérieur, Ouagadougou).

« Tous les soirs, nous balayons les classes avant de partir à la maison. » (Elève, garçon, 12 ans, niveau d'instruction primaire (CM1), Centre-Nord).

« Chez nous nous balayons les classes chaque matin, et chaque midi. » (Elève, garçon, 12 ans, niveau d'instruction primaire (CM2), Centre-Nord).

Pour l'assainissement, c'est à chaque établissement de s'organiser pour assainir son milieu de vie.

« Parce qu'il faut aller se soulager, soit les urines, soit les selles. Il faut aller dans un endroit pour le faire mais s'il n'y en a pas, il faut attraper [aller dans] la nature, alors qu'il y a un projet-là même qui parle de la fin de la défécation à l'air libre. Donc, on ne peut pas parler d'une chose et son contraire. Il faut obligatoirement qu'il y ait des latrines dans les écoles au niveau du préscolaire jusqu'à l'université hein. » (Autorité éducative, Homme, 55 ans, niveau d'instruction supérieur, Plateau central).

Toutefois, certains établissements ne parviennent pas à assurer un bon entretien de leur environnement. L'insalubrité de l'environnement des établissements rend la vie difficile à l'école pour les élèves et le personnel enseignant.

« Il y a les poubelles à l'école ici mais quand on ne brûle pas vite les ordures, des animaux même viennent brouter. Il y a des salles de classe, quand tu entres des moustiques tu piques tout simplement à cause des saletés. Même le jour quand tu entres dans la salle des moustiques te piquent. Dans les cabinets [WC] il y a tellement des moustiques et tout cela c'est le manque d'entretien, le manque de moyens pour payer des produits et traiter ces ouvrages ... Vous voyez ce bâtiment, une fois j'étais en train de nettoyer et un professeur a vu un serpent qui se dirigeait vers moi et quand ils l'ont tué, dix minutes après un autre serpent venait encore vers moi à nouveau. Tout cela c'est le manque d'assainissement de l'environnement scolaire. » (Parent d'élèves AME, Femme, 52 ans, niveau d'instruction secondaire, Centre-Nord).

L'hygiène n'est pas très bien suivie. Certains enfants se lavent les mains dans un même récipient ou pas du tout, car certaines écoles ne disposent pas de lave-mains. Ce qui peut être une source de maladies surtout diarrhéiques. Les propos suivants sont bien illustratifs des pratiques.

« Parce qu'il faut toujours courir derrière les élèves, il faut toujours les sermonner pour qu'ils puissent remplir les fûts et venir bien-sûr récupérer le savon nécessaire pour le lavage des mains avant d'entrer dans les salles de classes. Pour permettre aux uns et aux autres du retour des latrines ou du retour du terrain de sport de se nettoyer comme il se doit avant d'intégrer les classes.» (Responsable d'établissement Secondaire, Homme, 31 ans, niveau d'instruction supérieur, Sud-Ouest).

« Même s'il y a la bouilloire à côté tant qu'il n'y a pas d'eau à côté, cette bouilloire ne sert à rien. Ce qui était intéressant s'il y avait de l'eau à côté des latrines pour que tout enfant, après avoir fait ses besoins, puisse avoir l'eau pour laver ses mains. Maintenant, chaque élève déchire son cahier pour se nettoyer après chaque utilisation des latrines... Devant les latrines, à vrai dire il n'y a pas un dispositif d'hygiène disponible. » (Parent d'élève, Homme, 50 ans, niveau d'instruction primaire, mécanicien, Plateau Central).

« L'école ne dispose pas de lave-main, les élèves se lavent les mains dans les pompes seulement. L'école avait un robinet au niveau de la cuisine et on préparait le repas, mais ce robinet est en panne. Quand les élèves veulent boire certains utilisent l'eau en sachet ou bien certains tapent seulement leur poussière et entre en classe. » (Parent d'élèves AME, Femme, 52 ans, niveau d'instruction secondaire, Centre-Nord).

III. Offre et qualité des infrastructures du WASH dans les établissements scolaires

3.1 Disponibilité de l'eau potable

Selon la Loi N° 022-2005/AN portant *code de l'hygiène publique au Burkina Faso du 24 mai 2005* en son chapitre 7 de *l'hygiène des bâtiments publics et des établissements scolaires et préscolaires*, il est précisé en l'Article 90 que *chaque bâtiment public doit disposer d'une source d'approvisionnement en eau potable et d'installations sanitaires permettant l'hygiène du personnel et des visiteurs*. Depuis 2005 donc, tous les établissements scolaires devraient disposer de ces infrastructures. Malheureusement certains établissements scolaires, qui sont des bâtiments publics, ne disposent pas d'eau potable et/ou de latrines malgré cette loi. Cette même loi au même chapitre précise en son Article 95 que : *chaque établissement scolaire et préscolaire doit disposer d'une source d'approvisionnement en eau potable*. De même, dans le Manuel des normes éducatives au Burkina Faso de janvier 2020 au point sur l'hygiène et l'assainissement, il est précisé que *tout établissement d'éducation et d'enseignement doit être alimenté en eau potable répondant aux normes de potabilité de l'OMS et internalisées par la structure nationale en charge de l'eau*.

Selon la législation, des établissements scolaires ne peuvent pas ouvrir sans disposer de point d'eau potable. Cela ressort aussi des entretiens réalisés auprès des acteurs de l'éducation comme souligné dans les propos suivants.

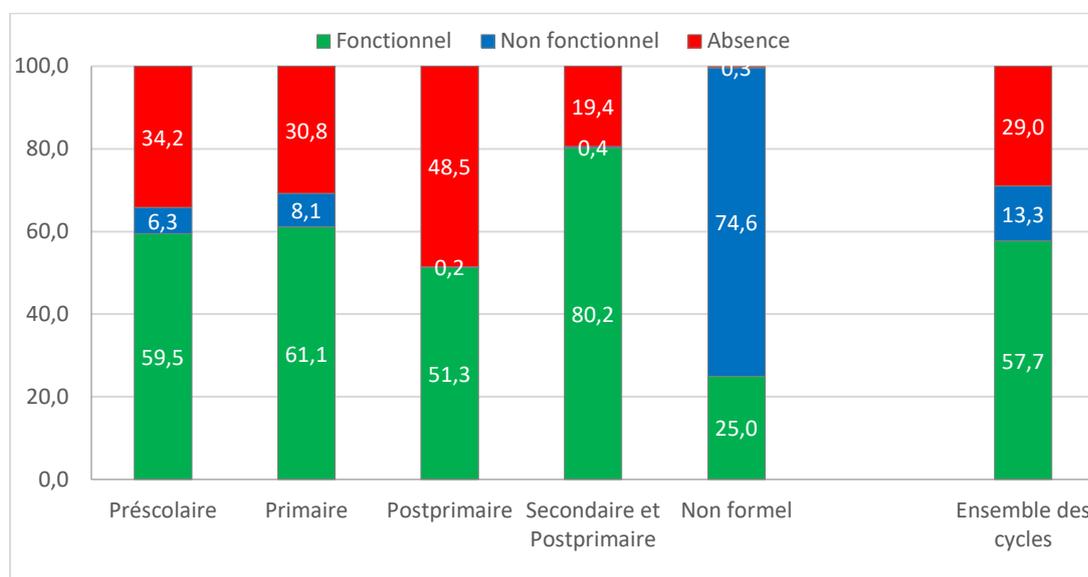
« Mais je veux bien souligner, il y a une politique de l'Etat, où il n'y a plus de réalisations d'ouvrages et d'écoles sans forages. Avant, on a l'argent pour l'école, on réalise l'école et maintenant les mesures d'accompagnement comme l'eau potable, ça c'était autre chose. Mais actuellement, l'Etat a inclus ça dans leur marché. Quand on lance la construction d'une école primaire, d'un lycée généralement c'est accompagné soit d'un forage ou d'un poste d'eau autonome au sein de l'école. C'est la nouvelle politique de l'Etat. » (Autorité eau-hygiène-assainissement, Homme, 46 ans, niveau d'instruction Supérieur, Cascades).

« Le forage est le premier ouvrage qu'on doit construire parce que ce n'est pas un bâtiment qu'on érige, il faut aller faire la recherche en eau d'abord, si vous construisez votre bâtiment vous pouvez ne pas trouver de l'eau dans les écoles. Dans l'ancien temps les gens vont s'installer là où il y a un point d'eau, ils ne s'installent pas pour dire l'eau va venir mais dès lors que vous avez construit votre ouvrage en ce moment c'est difficile d'avoir l'eau. » (ONG/PTF, Homme, 58 ans, niveau d'instruction supérieur, Ouagadougou).

Toutefois, malgré la législation, une part importante d'établissements scolaires ne disposent pas de point d'eau potable. L'analyse des données de 2020-2021 du SIGE révèle que 29,0 % des établissements scolaires du Burkina Faso ne disposaient pas de point d'eau potable fonctionnel. Il ressort que 13,2 % des établissements scolaires disposaient d'un point d'eau non fonctionnels. Seulement environ six établissements scolaires sur dix (57,7 %) disposaient d'un point d'eau potable fonctionnel²¹.

Cette structure de la disponibilité de l'eau potable dans les établissements scolaires est variable selon le cycle d'enseignement. En effet, la couverture en eau potable dans les établissements est meilleure dans les établissements scolaires comprenant à la fois le secondaire et le post-primaire (80,2 %) et la plus faible est dans les structures du non formel (25 %). Les écoles primaires (61,1 %), les établissements du préscolaire (59,5 %) et les collèges (51,3 %) occupent une situation intermédiaire (graphique 1).

Graphique 1 : Disponibilité (%) de point d'eau potable dans les établissements scolaires par cycles d'enseignement au Burkina Faso en 2020-2021



Source des données de base : Statistiques scolaires 2020-2021

²¹ Le point d'eau potable fonctionnel est défini à partir des éléments suivants contenu dans le questionnaire de l'enquête le point d'eau potable fonctionnel pour le non formel, le forage fonctionnel et/ou l'eau courante ONEA pour le préscolaire, le primaire, le postprimaire et le secondaire.

Cette faiblesse de l'offre en eau potable ressort aussi des entretiens qualitatifs :

« *Les forages ne sont pas suffisants au collège, même j'étais au bureau ils ont fait cinq forages sans eau. Le sol même n'a pas d'eau. Il y a une autre école quand ils l'ont construit, ils ont fait un forage mais les gens n'ont pas pu utiliser au moins une année ce forage [à cause de l'insuffisance de la nappe phréatique].* » (Parent d'élève, Homme, 66 ans, niveau d'instruction aucun, Marié, cultivateur, Plateau Central).

« *Même au lycée-là, ils sont venus pour chercher l'eau là, mais le coin-là, pour avoir l'eau-là c'est compliqué. Donc ils sont allés carrément dans le quartier, c'est vrai que c'est pour le lycée mais ce n'est pas dans le lycée.* » (Personnel enseignant Post-Primaire, Femme, 30 ans, niveau d'instruction secondaire, Plateau central).

Avec la mise en application des textes, il y a une amélioration dans l'offre de point d'eau potable car elle est aujourd'hui disponible dans plus de la moitié des établissements scolaires. Un accent particulier a été mis sur l'approvisionnement en eau potable des écoles par la construction de forages. Cependant malgré les textes, il y a des établissements qui sont construits sans pour autant en disposer. Il y a donc un travail de normalisation de ces établissements en vue de se conformer. Cela ressort des entretiens réalisés.

« *Alors que parmi les conditions de création d'un établissement, il y a les points d'eau, malheureusement on se rend compte que plusieurs établissements n'en disposent pas, n'en parlons pas des établissements privés.* » (Autorité éducative, Homme, 31 ans, niveau d'instruction supérieur ; Centre-Est).

« *Les normes [d'infrastructures éducatives] voudraient que chaque école ait son ouvrage d'eau potable, mais malheureusement, actuellement la proportion d'écoles équipées de points d'eau, le taux est vraiment faible. Soit, il n'y pas assez d'efforts d'investissement, et surtout que souvent il n'y a pas de nappe à côté, on peut creuser aussi et il n'y a pas d'eau. Ou bien les ouvrages peuvent être là aussi mais c'est en panne, tout ça montre que l'effort n'y est pas.* » (Autorité eau-hygiène-assainissement, Homme, 28 ans, niveau d'instruction supérieur, Ouagadougou).

Certaines infrastructures d'eau potable ont été installées malgré leur insuffisance (faible débit, durée de vie limitée) pour répondre au besoin en eau des populations. Les populations comprennent mal qu'un forage qui fournit de l'eau ne puisse pas être mis en service et utilisé. Elles observent le principe du "un tiens vaut mieux que deux tu l'auras". Cela est illustré dans les propos ci-dessous :

« *Vous êtes dans un village qui n'a pas d'eau, vous forez, les gens voient l'eau jaillir comme ça et toi tu viens dire que tu vas fermer parce que ça ne répond pas aux normes, quelles normes ? Nous on veut de l'eau et toi tu dis que ça ne répond pas aux normes ? C'est de quelle norme tu parles. Donc il arrive qu'on équipe ces genres de forages en se disant que c'est mieux que rien. Ce forage peut faire 5 ou 6 ans avec ce faible débit ou ça peut faire un an, deux ans et vous n'avez plus d'eau.* » (ONG/PTF, Homme, 58 ans, niveau d'instruction supérieur, Ouagadougou).

Certains points d'eau potable sont réalisés sans l'aménagement d'accompagnement. Le constat est que sans l'aménagement, la qualité de l'offre est amoindrie. Un acteur de l'éducation témoigne en ces termes : « *Dans mes tournées, j'ai vu des points d'eau qui sont réalisés sans aménagement, quand il n'y a pas d'aménagement aussi, ça peut poser un problème, toutes les entreprises ne respectent pas forcément les règles, mais au niveau des latrines c'est pareil. ... Il n'y a pas cette école que vous allez mettre un robinet et puis revenir quelques mois après et trouver que les têtes des robinets sont toujours en bon état, quel qu'en soit la qualité de robinet il y a une forte pression.* » (ONG/PTF, Homme, 30 ans, niveau d'instruction supérieur, Ouagadougou).

D'autres points d'eau par contre ne sont pas fonctionnels, car ils sont en panne ou souffrant d'un débit faible ou d'exploitation excessive. Plusieurs propos illustrent ces constats :

« *Les pompes tombent régulièrement en panne et cela est dû aussi à la surcharge de l'utilisation parce que quand la pompe du village a un défaut la population se rabat sur celle des établissements et à un*

certain moment ça ne tient pas. » (Autorité éducative, Homme, 49 ans, niveau d'instruction supérieur, Ouagadougou).

« *Notre maison est à côté de l'école et souvent des élèves viennent à la maison demander de l'eau, ils souffrent beaucoup pour avoir l'eau. Quand on répare les pompes quelques temps après, les pompes se gâtent encore parce que les populations viennent utiliser ces mêmes pompes. ... On utilise l'argent de l'école et la contribution des familles pour réparer, mais ça ne dure pas avant de tomber en panne à nouveau, les utilisateurs des pompes sont nombreux et des élèves ont du mal à avoir même de l'eau à boire. Les populations utilisent les pompes des écoles primaires et des collèges.* » (Parent d'élèves AME, Femme, 52 ans, niveau d'instruction secondaire, Centre-Nord).

« *Dans notre école, c'est une seule pompe, et il n'y a même pas d'eau là-bas.* » (Elève, fille, 16 ans, niveau d'instruction post-primaire, Centre-Nord).

L'analyse régionale de la disponibilité de point d'eau potable fonctionnel dans les établissements scolaires fait ressortir d'importantes disparités régionales. En considérant l'ensemble des établissements scolaires, les régions où la situation est meilleure (au-dessus de la moyenne nationale de 57,7 %) sont la région du centre (74,0 %), du Centre-est (64,4 %), du Centre-sud (59,4 %) et de l'Est (58,7 %). A l'opposé, les régions du Sahel (41,8 %), du Nord (43,5 %), des Cascades (47,6 %) et de la Boucle du Mouhoun (50,9 %) présentent les moins bonnes situations en termes de proportion d'établissements scolaires disposant de point d'eau fonctionnel (tableau A2 en annexes).

Avec la Loi N° 022-2005/AN portant *Code de l'hygiène publique au Burkina Faso* datant de 2005, on pourrait s'attendre à une amélioration de la part des établissements scolaires disposant de point d'eau fonctionnel à partir de l'année 2006. Pourtant, cela n'est pas le cas, on note au contraire que la proportion d'établissements scolaires disposant de point d'eau fonctionnel est nettement plus faible pour les établissements créés avant la Loi que pour ceux qui ont été créés après, et cela quel que soit le cycle d'enseignement considéré (tableau A5 en annexe). En considérant l'ensemble des cycles, la proportion des établissements scolaires disposant de point d'eau fonctionnel est passé de 73,1 % pour les établissements créés avant 2006 à 54,9 % pour ceux créés après 2006²², soit une baisse de 18 points de pourcentage. C'est au niveau des écoles primaires (qui représentent 71,8 % de l'ensemble des établissements scolaires), que la baisse est la plus importante : on passe d'un pourcentage d'écoles disposant de point d'eau fonctionnel de 71,9 % à 52,8 % (19 points de pourcentage de baisse), respectivement pour celles créées avant 2006 et celles créées après 2006. Suivent les établissements du préscolaire avec une baisse de 17 points de pourcentage, les établissements disposant à la fois du post-primaire et du secondaire (14 points de pourcentage de baisse) et les établissements du post-primaire (9,6 points de pourcentage de baisse).

3.2 Assainissement dans les établissements scolaires

En ce qui concerne l'assainissement, la Loi N° 022-2005/AN portant *Code de l'hygiène publique au Burkina Faso du 24 mai 2005* en son chapitre 7 de *l'hygiène des bâtiments publics et des établissements scolaires et préscolaires*, et en son Article 96 stipule que « *tout établissement scolaire et préscolaire doit être pourvu d'installations sanitaires appropriées* ». De même, le Manuel des normes éducatives au Burkina Faso de janvier 2020 en son point relatif aux installations sanitaires, indique que « *tout établissement d'éducation et d'enseignement doit être pourvu de latrines équipées de dispositifs de lavemains [...] la séparation des blocs de latrines, tant pour le personnel que pour les élèves, doit être faite en fonction du sexe et en tenant compte des personnes vivant avec un handicap. [...] Les blocs de latrines doivent être d'un accès facile et disposés de telle sorte que les vents dominants ne rejettent les gaz ni dans les bâtiments, ni dans la cour* ». En outre, « *le responsable de l'établissement scolaire doit faire procéder au nettoyage et à la désinfection régulière des latrines* ».

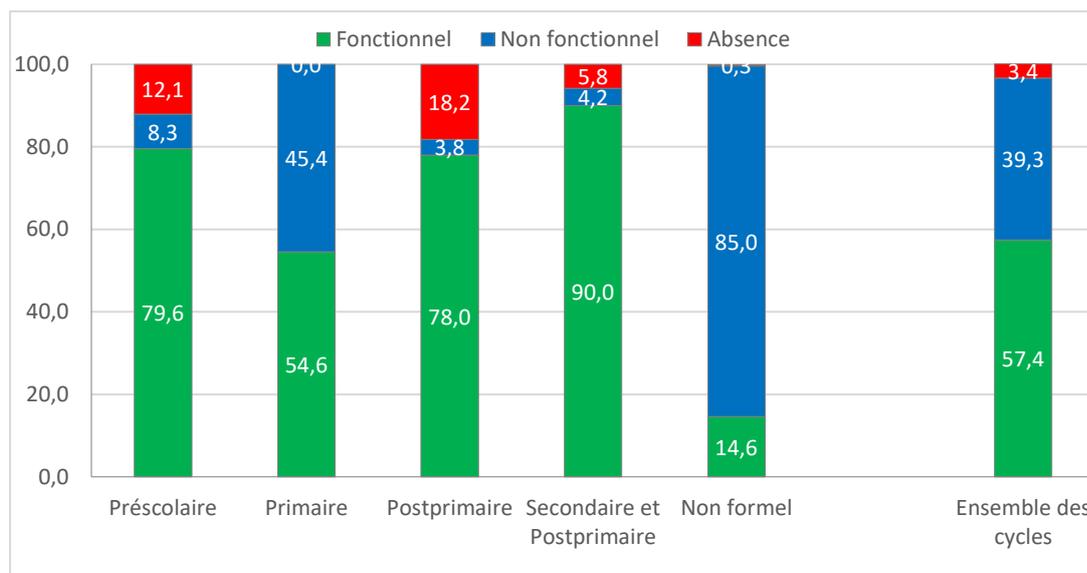
²² Sur l'ensemble des 20 423 établissements scolaires du Burkina Faso en 2020-2021, 62,2 % ont été construits après 2005

L'assainissement vu comme l'ensemble des moyens adéquats d'évacuation des déchets (urines, excréments humains, ordures...) est abordé ici à travers la disponibilité des latrines en général et des latrines séparées fonctionnelles pour les filles, en particulier, et des bacs à ordures.

a) Disponibilité des latrines

Malgré ces normes, l'offre des infrastructures d'assainissements dans les établissements scolaires demeure faible, puisqu'à peine six établissements scolaires sur dix (57,4 %) disposent de latrines fonctionnelles (graphique 2). La situation est particulièrement déplorable au niveau du non formel où seulement 14,6 % des établissements disposent de latrines fonctionnelles. Ce sont les établissements scolaires comprenant à la fois le post-primaire et le secondaire qui présentent la meilleure situation, dans la mesure où neuf établissements sur dix (90,0 %) disposent de latrines fonctionnelles. Ce chiffre se situe à 79,6 % dans le préscolaire, 78,0 % au post-primaire et à 54,6 % au primaire. Cette réalité des faits, à travers les statistiques, est parfois loin des représentations de certains acteurs qui pensent – sans doute du fait de la Loi – que les infrastructures sanitaires sont répandues : « ... généralement c'est rare de voir des établissements qui ont été construits sans latrines. Ça existe mais il n'y en a pas assez. » (Autorité eau-hygiène-assainissement, Homme, 28 ans, niveau d'instruction supérieur, Ouagadougou).

Graphique 2 : Disponibilité (%) de latrines dans les établissements scolaires par cycles d'enseignement au Burkina Faso en 2020-2021



Source des données de base : Statistiques scolaires 2020-2021

La qualité des ouvrages d'assainissement est souvent critiquée, ce qui en limite l'utilisation.

« Quelques jours après ou quelques années après, vous allez constater que ça s'est effondré. Ou bien les dalles ne sont pas bien faites à tel point que les gens n'ont pas accès. ... C'est rare de voir des infrastructures avec de bonne qualité. » (Autorité eau-hygiène-assainissement, Homme, 28 ans, niveau d'instruction supérieur, Ouagadougou).

« Concernant la qualité je peux dire que la manière de construire des latrines même n'est pas bonne. Souvent il y a des latrines qu'on construit et dans deux ans seulement ça tombe. » (Elève, garçon, 19 ans, niveau d'instruction secondaire, Plateau Central).

La disposition des latrines dans les établissements scolaires a été abordée, notamment au regard des désagréments que créaient les odeurs. En effet, les latrines doivent être construites de sorte que les vents dominants ne reportent pas les odeurs vers les classes ou dans la cour (Manuel des normes éducatives

au Burkina Faso de janvier 2020). Pourtant, fort est de constater que cela n'est pas toujours respecté. Un élève interviewé le souligne en ces termes « *Pour moi la qualité des latrines est un peu bonne, mais ce sont les odeurs qui nous fatiguent dans les établissements. C'est après une conférence dans notre établissement qu'ils ont mis la toiture et les portes sur les latrines, sinon avant cela, il n'y avait rien. Donc il faut les produits pour faire disparaître les odeurs.* » (Elève, garçon, 18 ans, niveau d'instruction post-primaire, Centre-Est). Un autre poursuit : « *... souvent les odeurs nous dérangent trop surtout les classes qui sont à côté souffrent beaucoup. On ne sait même pas comment dire ça.* » (Elève, garçon, 18 ans, niveau d'instruction post-primaire, Centre-Est). Et un autre de renchérir « *Nous voyons des toilettes après construction ça tombe rapidement et ce n'est pas simple le problème. Il n'y a pas du sérieux dans la réalisation de ces infrastructures. On peut dire que la qualité n'y est pas.* » (Autorité éducative, Femme, 33 ans, niveau d'instruction supérieur, Centre Sud).

Une autre contrainte de l'offre est sa faiblesse au regard des besoins des établissements en termes d'effectifs d'élèves. En effet, on souligne le faible nombre des infrastructures WASH au regard des effectifs des élèves dans les établissements scolaires.

« *Oui, mais je dirai [qu'il existe] des directives, des orientations qui existent pour guider les acteurs dans la réalisation. Prenons par exemple les latrines en milieu scolaire il faut une cabine pour vingt-cinq (25) personnes ça c'est la norme. Maintenant il reste à formaliser davantage en intégrant des nouveautés.* » (ONG/PTF, Homme, 57 ans, niveau d'instruction supérieur, Ouagadougou).

« *Mais il faut rappeler qu'elle (offre de latrines) est toujours insuffisante. Insuffisante d'autant plus qu'on a plus de 100 élèves pour une seule latrine. Vous voyez un peu ce que ça peut causer. Et comme il l'a dit il y a plusieurs problèmes qui peuvent survenir avec ce genre de latrines.* » (Parent d'élève, Homme, 41 ans, niveau d'instruction supérieur, agent de santé, Sud-Ouest).

L'insuffisance de l'offre en infrastructures WASH dans les établissements scolaires n'est pas sans conséquence pour les élèves et le personnel enseignant. Par exemple l'insuffisance des latrines dans les établissements scolaires entraîne d'énormes désagréments pour les élèves qui sont parfois obligés de se retenir ou d'aller se soulager dans la nature.

« *Et pour les toilettes comme il n'y a pas beaucoup de bonnes toilettes, tu ne peux pas sortir comme ça. Donc pour ne pas perturber les cours on s'assoit jusqu'à midi pour pouvoir aller à la maison pour se soulager.* » (Elève, fille, 12 ans, niveau d'instruction post-primaire, Plateau Central).

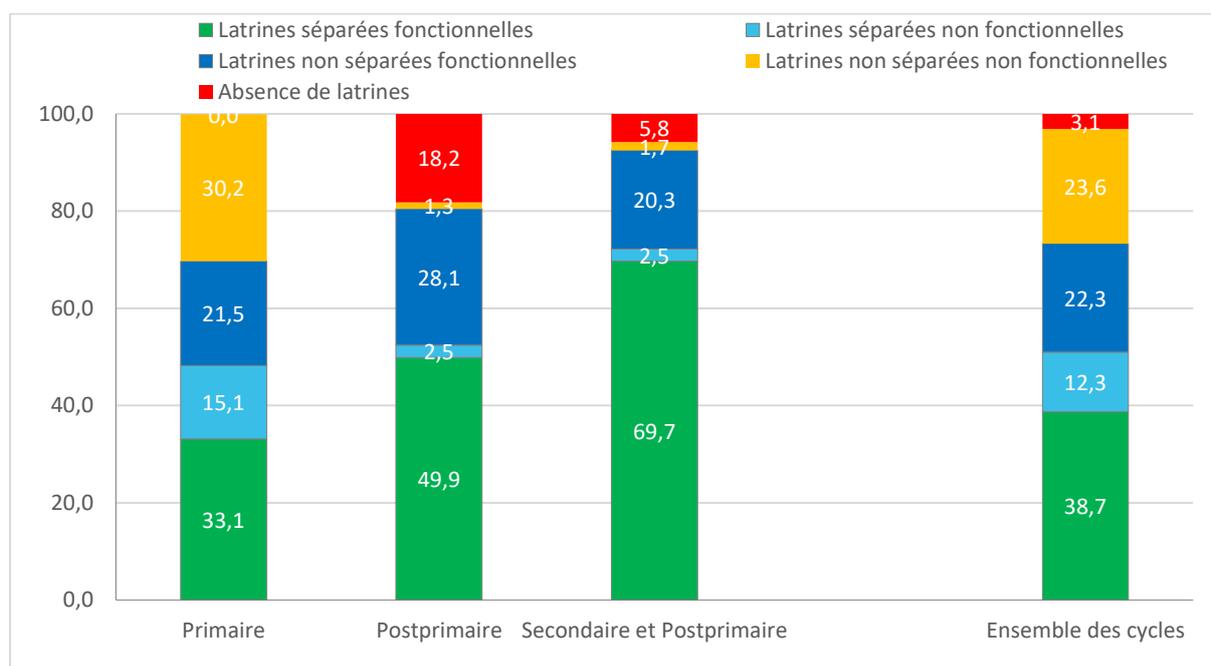
« *Quand les élèves sortent pendant les récréations s'ils ont envie de se soulager, le fait qu'il n'y a seulement qu'une seule latrine d'autres élèves sont obligés de rentrer dans les brousses pour aller se soulager.* » (Parent d'élève, Homme, 44 ans, niveau d'instruction aucun, cultivateur, Sud-Ouest).

b) Disponibilité de latrines séparées

Il est recommandé que les latrines dans les établissements scolaires soient en blocs séparés pour les filles et les garçons. Il convient de souligner qu'au préscolaire et au non formel, l'information sur la séparation des latrines pour filles n'est pas collectée. Si cela peut se comprendre pour le préscolaire²³, pour le non formel, c'est le reflet d'une moindre qualité générale des infrastructures du non formel. Si la disponibilité de latrines demeure globalement faible, celle des latrines séparées fonctionnelles l'est encore davantage. Sur l'ensemble des établissements du primaire, du post-primaire et du secondaire, moins de quatre sur dix (38,7 %) disposent de latrines séparées fonctionnelles (graphique 3). Comme observé précédemment pour les latrines, en général, ce sont les établissements scolaires disposant à la fois du collège et du lycée qui présentent la meilleure situation avec sept établissements sur dix (69,7 %) disposant de latrines séparées fonctionnelles, suivis des établissements comprenant uniquement le collège (49,9 %) et des établissements du primaire avec un tiers des écoles (33,1 %).

²³ Certains acteurs estiment qu'aux âges du préscolaire (3-5 ans), les élèves n'ayant pas encore totalement conscience des différences physiologiques entre eux, la question des latrines séparées est moins problématique que dans les cycles du primaire, du post-primaire et du secondaire.

Graphique 3 : Disponibilité (%) de latrines séparées pour les filles dans les établissements scolaires par cycles d'enseignement au Burkina Faso en 2020-2021



Source des données de base : Statistiques scolaires 2020-2021

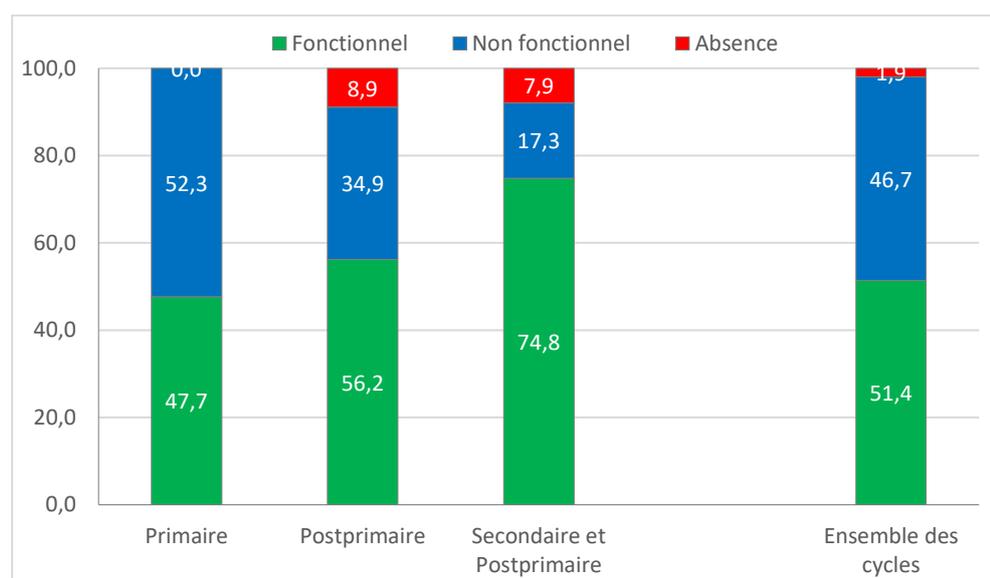
L'analyse spatiale de la disponibilité de latrines séparées fonctionnelles révèle des disparités régionales énormes, comme observé au niveau de la disponibilité de point d'eau fonctionnel. Les régions du Plateau central (53,5 %), du Sahel (50,9 %), du Centre-est (47,8 %), du Centre-sud (44,9 %), de l'Est (44,0 %), du Centre-nord (43,7 %) ont des niveaux meilleurs (au-delà de la moyenne nationale de 38,7 %), alors qu'à l'opposé, les Cascades (28,3 %), les Hauts-Bassins (29,1 %), le Nord (33,8 %), la Boucle du Mouhoun et le Sud-ouest (33,6 %) présentent des niveaux plus faibles (tableau A4, annexes). On pourrait aussi noter un résultat à priori paradoxal, le fait que des régions plus pluvieuses comme celle des Cascades, des Hauts Bassins, du Sud-ouest et de la Boucle du Mouhoun, présentent des pourcentages très faibles d'établissements scolaires ne disposant pas de latrines séparées fonctionnelles, un constat observé également pour la Boucle du Mouhoun, les Cascades et le Sud-ouest, en ce qui concerne le point d'eau fonctionnel.

L'analyse de la fonctionnalité des latrines séparées selon la période de construction des établissements fait ressortir le même constat observé pour les points d'eau : une forte baisse de la proportion d'établissements disposant de latrines séparées fonctionnelles qui, pour les trois cycles (primaire, post-primaire et secondaire), passe de 48,1 % pour les écoles ouvertes avant 2006 à 33,3 % pour celles ouvertes à partir de 2006, soit une baisse de 14,9 points de pourcentage. Cette baisse est surtout le reflet de la situation des établissements scolaires du primaire où on passe d'un niveau de 46,4 % de latrines séparées fonctionnelle à 22,2 %. Par contre, au niveau des établissements comprenant uniquement le post-primaire, la situation s'est améliorée, passant de 43,9 % à 50,2 %, soit un accroissement de 6,3 points de pourcentage (tableau A5, annexes). Dans les établissements disposant à la fois du collège et du lycée, la situation est demeurée stable (passant de 69,0 % à 70,0 %).

c) Dispositif d'évacuation des ordures

En ce qui concerne la gestion des déchets, l'article 91 du chapitre 7 du *code de l'hygiène publique au Burkina Faso du 24 mai 2005* précise que « *tout bâtiment public doit posséder un système d'évacuation approprié des déchets liquides et solides* » tandis que le Manuel des normes éducatives au Burkina Faso de janvier 2020 précise que « *l'établissement d'éducation et d'enseignement doit disposer d'un bac à ordures dans la cour de l'école et de poubelles dans les salles de classe* ». En ce qui concerne les bacs à ordures, il ressort des analyses (graphique 4), qu'un peu plus de la moitié (51,4 %) des établissements scolaires disposent de bacs à ordures fonctionnels, alors que 46,7 % en disposent mais non fonctionnels. La fonctionnalité des bacs à ordures selon les cycles présente le même portrait que pour l'eau potable et les latrines. Ce sont les établissements comportant à la fois le post-primaire et le secondaire qui présente la meilleure situation, avec trois quarts (74,8 %) des établissements disposant de bacs à ordures fonctionnel. Ensuite, viennent les établissements disposant uniquement du post-primaire (56,2 %) et les écoles primaires (47,7 %).

Graphique 4 : Disponibilité (%) de bac à ordures dans les établissements scolaires par cycles d'enseignement au Burkina Faso en 2020-2021



Source des données de base : Statistiques scolaires 2020-2021

Comme observé pour la disponibilité de points d'eau et de latrines séparées fonctionnels, il existe une variation régionale en matière de d'équipement d'évacuation des ordures. Les régions du Centre (63,8 %), du Centre-nord (59,9 %), de l'Est (56,9 %), du Centre-ouest (54,1 %) et de la Boucle du Mouhoun (53,2 %) présentent des niveaux supérieurs à la moyenne nationale (51,4 %), alors qu'à l'opposé, les Cascades (34,9 %), le Sud-ouest (39,1%), les Hauts-Bassins (40,4 %) et le Nord (47,0 %) ont des niveaux plus faibles (tableau A6, annexes).

d) Gestion hygiénique des menstrues (GHM)

La gestion hygiénique des menstrues (GHM) fait partie des dispositifs à prévoir dans les établissements scolaires pour permettre une amélioration de la participation scolaire des filles. En effet, le Décret N°2019- 0320/PRES/PM/MEA/MINEFID/MATDC/MEEVCC/MS portant définition des normes, critères et indicateurs d'accès à l'assainissement, précise en son annexe 2.3. sur les « critères d'accès

aux services d'assainissement des établissements scolaires » que pour les filles, les ouvrages homologués devraient comprendre, en plus du dispositif de lavage des mains, « *une (1) cabine de lavabo par bloc de latrine et un (1) dispositif de gestion des menstrues par bloc de latrine* ». Ainsi, dans la construction des latrines, il est recommandé de disposer de box pour la GHM. Pourtant, très peu d'établissements au Burkina Faso disposent de latrines adaptées à la GHM, puisqu'en 2020-2021, moins d'une école sur dix (8,3 %) en disposaient (tableau 4). Ce chiffre est un peu plus élevé dans les établissements comportant le post-primaire et le secondaire (13,6 %) et est très variable d'une région à une autre. Ainsi, pour l'ensemble des trois cycles, c'est dans la région du Sahel qu'observe la plus forte proportion d'établissements disposant de dispositif de GHM (19,0 %). Elle est suivie des régions du Centre-nord (15,7 %) et de l'Est (12,0 %). A l'opposé, les régions du Plateau central (4,0 %), du Sud-ouest (5,0 %) et du Nord (6,1 %) présentent les plus faibles niveaux.

Tableau 4 : Proportions (%) des écoles disposant de latrines tenant compte de la gestion hygiénique des menstrues (GHM) par région et par cycle d'études au Burkina Faso en 2020-2021

Régions	Primaire	Postprimaire	Secondaire et Postprimaire	Ensemble
Boucle du Mouhoun	5,2	10,1	12,3	6,5
Cascades	4,6	7,0	23,9	6,5
Centre	11,6	2,5	1,9	8,5
Centre-est	5,2	9,3	16,0	6,6
Centre-nord	15,6	15,1	18,8	15,7
Centre-ouest	5,8	9,9	15,1	7,4
Centre-sud	5,6	11,3	11,1	6,9
Est	11,6	4,6	28,8	12,0
Hauts-bassins	8,3	13,5	22,0	10,4
Nord	3,9	14,3	22,6	6,1
Plateau central	3,0	6,9	9,4	4,0
Sahel	16,9	33,3	31,6	19,0
Sud-ouest	4,5	3,4	13,0	5,0
Ensemble Burkina Faso	7,5	8,8	13,6	8,3

Source des données de base : Statistiques scolaires 2020-2021

Malgré la faiblesse de la prise en compte de la GHM (tableau 4) dans les établissements scolaires, il s'avère que le sujet est cependant bien connu des acteurs de l'éducation. En effet, ils le font ressortir dans leurs propos en termes de normes et de droits humains.

« *Donc de plus en plus on tient compte de ces questions-là. Par exemple la gestion hygiénique des menstrues, les ouvrages pour les personnes handicapées tout ça, de plus en plus c'est pris en compte. Mais bon, ça reste vraiment insuffisant, il faut toujours des efforts dans ce sens.* » (Autorité sanitaire, Femme, 46 ans ; niveau d'instruction supérieur, Ouagadougou).

« *Et donc dans le bloc des filles, il y a une cabine spécialement pour la gestion hygiénique des menstrues. Parce que vous voyez, avant les filles quand elles sont en périodes souvent ne venaient plus à l'école. Parce que quand elles viennent c'est gênant, c'est déroutant. Donc elles ne viennent pas à l'école pendant cette période, de trois à quatre jours. Mais actuellement, avec le dispositif de gestion hygiénique des menstrues, et vous voyez qu'il y a un bloc ou les filles comme c'est leur bloc, elles sont à part.* » (Autorité eau-hygiène-assainissement, Homme, 46 ans, niveau d'instruction Supérieur, Cascades).

e) Prise en compte des enfants en situation de handicap (ESH)

Dans la construction des latrines, il est recommandé que l'on tienne compte des enfants en situation de handicap (ESH) selon le décret N°2019- 0320 portant définition des normes, critères et indicateurs d'accès à l'assainissement²⁴. Toutefois, il ressort des données qu'en 2020-2021, seulement un peu plus du quart (26,8 %) des établissements du préscolaire, du primaire, du post-primaire et du secondaire au Burkina Faso disposaient de latrines adaptées aux ESH (tableau 5). Comme observé pour les autres services WASH, la situation est meilleure dans les établissements comprenant à la fois le secondaire et le post-primaire (43,5 %), suivis de ceux du post-primaire (36,5 %), du préscolaire (31,1 %) et enfin du primaire (22,7 %).

Lorsqu'on examine la variation régionale, il ressort que c'est la région du Sahel qui présente la forte proportion d'établissements scolaires disposant de latrines adaptées aux ESH (40,5 %), suivie des régions du Centre et du Centre-nord, avec respectivement 35,2 % et 34,8 %. Ces régions ont sans doute bénéficié de la mise en œuvre de projets faisant la promotion de la prise en compte des ESH dans les établissements scolaires. Par contre, les régions du Plateau central, des Cascades et de la Boucle du Mouhoun présentent les niveaux les plus faibles avec 17,6 %, 19,9 % et 21,1 % respectivement.

Tableau 5 : Proportions (%) des écoles disposant de latrines adaptées pour les élèves en situation de handicap (ESH) par région et par cycle d'études au Burkina Faso en 2020-2021

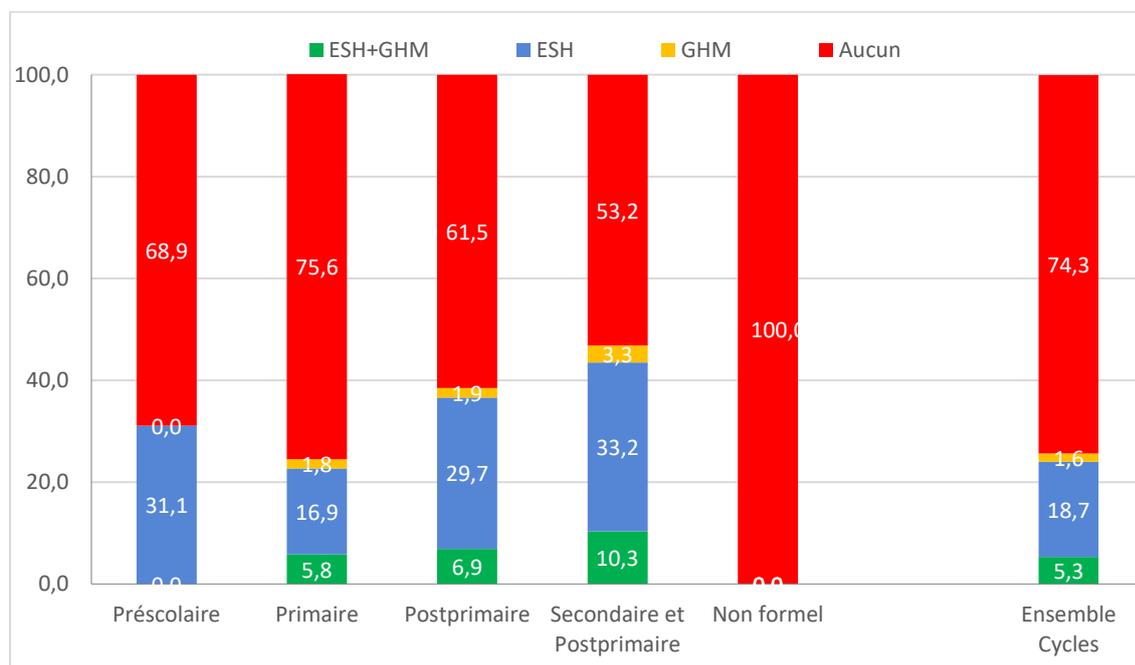
Régions	Préscolaire	Primaire	Postprimaire	Secondaire et Postprimaire	Ensemble
Boucle du Mouhoun	38,8	17,3	27,9	36,8	21,1
Cascades	42,9	16,1	26,3	40,8	19,9
Centre	32,4	30,4	43,8	50,1	35,2
Centre-est	31,8	17,4	33,2	39,2	21,7
Centre-nord	12,1	32,6	48,0	58,3	34,8
Centre-ouest	16,9	21,7	36,3	34,9	24,9
Centre-sud	20,9	20,9	31,2	29,6	23,0
Est	37,0	28,9	23,7	35,0	28,9
Hauts-bassins	45,4	21,5	44,2	53,4	28,8
Nord	46,2	18,6	40,4	42,1	22,5
Plateau central	29,2	14,1	28,0	29,4	17,6
Sahel	30,0	40,1	38,9	52,6	40,5
Sud-ouest	29,6	24,4	28,8	39,0	26,0
Ensemble Burkina Faso	31,1	22,7	36,5	43,5	26,8

Source des données de base : Statistiques scolaires 2020-2021

Lorsqu'on considère les établissements scolaires tenant compte à la fois des ESH et de la GHM, il apparaît que la situation est davantage mauvaise. En effet, seulement 5,3 % des établissements scolaires disposent des deux équipements à la fois. La meilleure situation est toujours celle des établissements comprenant à la fois le secondaire et le post-primaire où un établissement sur dix (10,3 %) prennent en compte à la fois les ESH et la GHM.

²⁴ DECRET N°2019- 0320/PRES/PM/MEA/MINEFID/MATDC/MEEVCC/MS portant définition des normes, critères et indicateurs d'accès à l'assainissement

Graphique 5 : Disponibilité (%) ESH et GHM dans les établissements scolaires par cycles d'enseignement au Burkina Faso en 2020-2021



Source des données de base : Statistiques scolaires 2020-2021

L'accès très limité des latrines aux ESH pose souvent des difficultés aux encadreurs et aux élèves qui n'ont pas manqué de le souligner lors des entretiens. En effet, les acteurs ont relevé le fait que les besoins spécifiques des ESH ne sont pas véritablement pris en compte dans les établissements scolaires, seuls quelques établissements scolaires en milieu urbain offrent ce dispositif.

« Il faut dire qu'ils [ESH] ne sont pas trop pris en compte parce que la majorité des infrastructures qui sont là existe il y a très longtemps sinon il devrait avoir des rampes d'accès pour eux surtout les handicapés paralysés parce qu'il y a des handicapés visuels et paralysés. Donc, avec la rampe d'accès ils pouvaient monter facilement même avec les vélos, mais ce n'est pas pris en compte dans toutes les écoles. Au niveau des latrines il faut une rampe d'accès mais ce n'est pas pris en compte même au niveau des forages ils ne sont pas pris en compte. » (Autorité communale, Homme, 56 ans, niveau d'instruction supérieur, Centre-Sud).

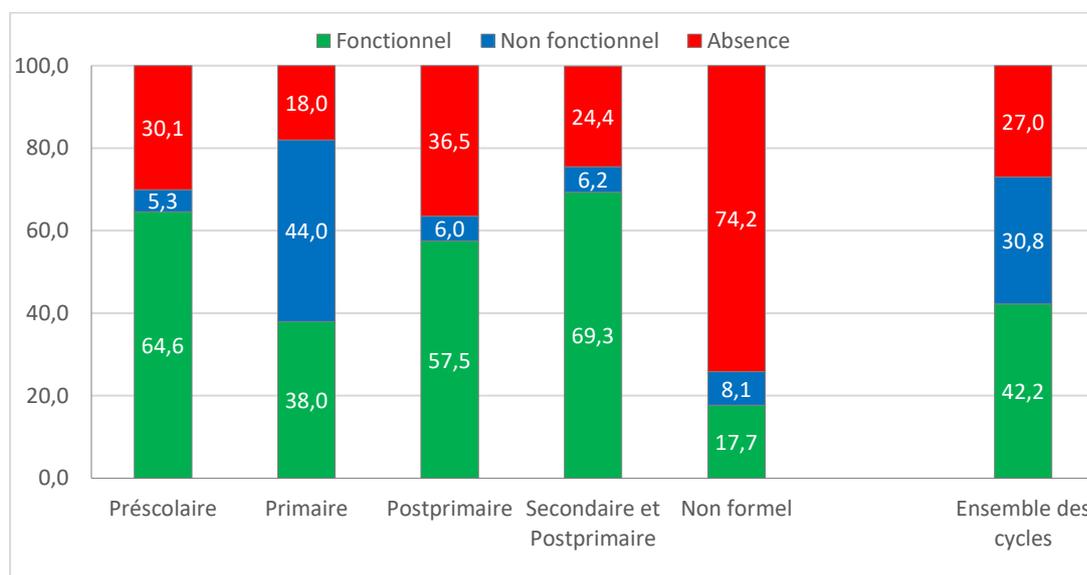
« Il y a juste quelques écoles où on a construit des dispositifs qui permettent d'accueillir des enfants en situation de handicap mais, ces écoles ne sont pas nombreuses et sont localisées dans les communes urbaines. Sinon, en dehors des communes urbaines, ça n'existe pas et là aussi ce n'est pas dans toutes les écoles. » (Autorité éducative, Homme, 51 ans, niveau d'instruction secondaire, Plateau central).

3.3 Hygiène dans les établissements scolaires

L'hygiène dans les établissements scolaires s'intéresse à la présence et la fonctionnalité des lave-mains ainsi qu'aux intrants pour l'hygiène.

Globalement, les lave-mains fonctionnels sont présents dans 42,2 % des établissements scolaires. Comme observé pour les autres services WASH, la non disponibilité des lave-mains est caractéristique du non formel où seulement 17,7 % en disposent (graphique 6). Comme pour les autres infrastructures, les établissements comprenant à la fois un collège et un lycée présentent le meilleur taux de présence de lave-mains fonctionnels (69,3 %), suivis de ceux du préscolaire (64,6 %), du post-primaire (57,5 %) et enfin du primaire (38,0 %).

Graphique 6 : Disponibilité (%) de lave-mains dans les établissements scolaires par cycles d'enseignement au Burkina Faso en 2020-2021



Source des données de base : Statistiques scolaires 2020-2021

L'analyse spatiale met également ici en évidence des variations régionales importantes. Les régions du Centre (58,8 %), des Cascades (50,2%), du Centre-nord (47,2 %) et des Hauts-Bassins (45,6%), présentent les meilleurs niveaux de présence de lave-mains, alors celles du Nord (30,8 %), du Centre-est (31,7 %), du Sud-ouest (33,9 %), du Plateau central (35,2 %), du Sahel (35,3 %) et de la Boucle du Mouhoun (35,6 %), présentent les plus faibles niveaux (tableau A7, annexes).

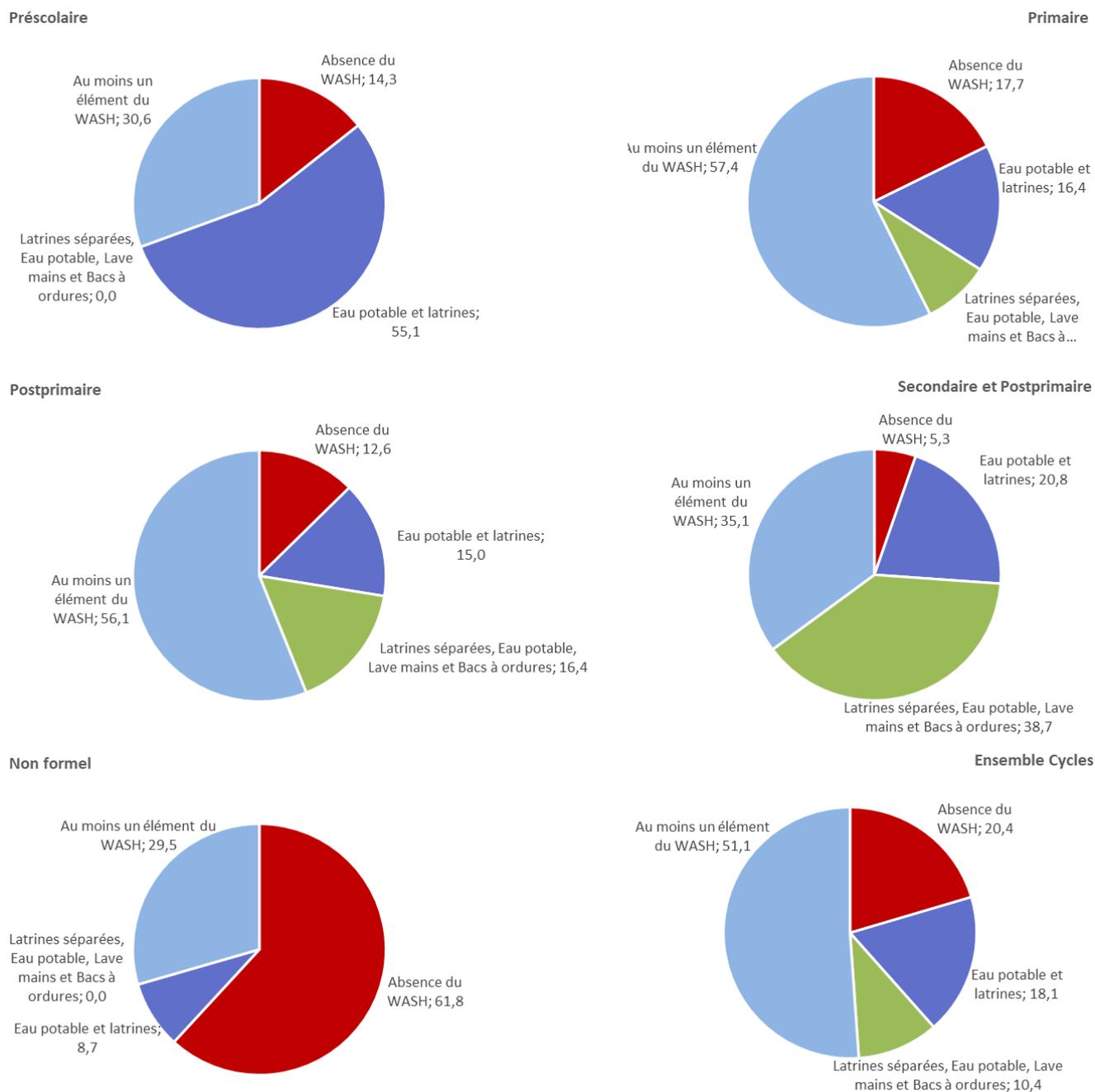
3.4 Effectivité du standard minimum du WASH dans les établissements scolaires

Les précédentes analyses ont porté sur l'offre et la qualité des infrastructures WASH, prises isolément. Il s'agit à présent, au regard des normes en matière de WASH, d'apprécier la couverture des établissements scolaires en termes d'infrastructures minimales de WASH.

En considérant les quatre principaux éléments du WASH que sont le point d'eau fonctionnel, les latrines séparées fonctionnelles, le lave-mains fonctionnel et le bac à ordures, quatre modalités ont été construites : les établissements qui disposent de tous ces quatre infrastructures, les établissements qui ne disposent d'aucune de ces quatre infrastructures, les établissements qui disposent d'au moins l'une de ces infrastructures et les établissements qui disposent de l'eau potable et des latrines séparées. En considérant l'ensemble des établissements d'enseignement, il ressort que seulement un établissement scolaire sur dix (10,4 %) disposait des quatre infrastructures WASH en 2020-2021 ; alors qu'un établissement sur cinq (20,4%) ne disposait d'aucune infrastructure (graphique 7). La situation se présente très différemment d'un cycle à un autre. La meilleure situation en termes de disponibilité d'un minimum WASH est celle des établissements regroupant les lycées et collèges, où on observe que 39,2 % des établissements disposent des quatre infrastructures alors que seulement 5,3 % des établissements n'ont aucune infrastructure WASH. La proportion d'établissements scolaires du postprimaire disposant des quatre infrastructures est de 16,7 % contre 11,3 % au primaire. La plus mauvaise situation est celle des établissements du non formel où plus de six établissements sur dix (61,8 %) n'ont

aucune des quatre infrastructures WASH, un chiffre plus faible et relativement semblable entre le post-primaire (12,3 %), le primaire (15,3 %) et le préscolaire (14,3 %).

Graphique 7 : Répartition (%) des établissements scolaires disposant d'éléments du WASH par cycles d'enseignement au Burkina Faso en 2020-2021

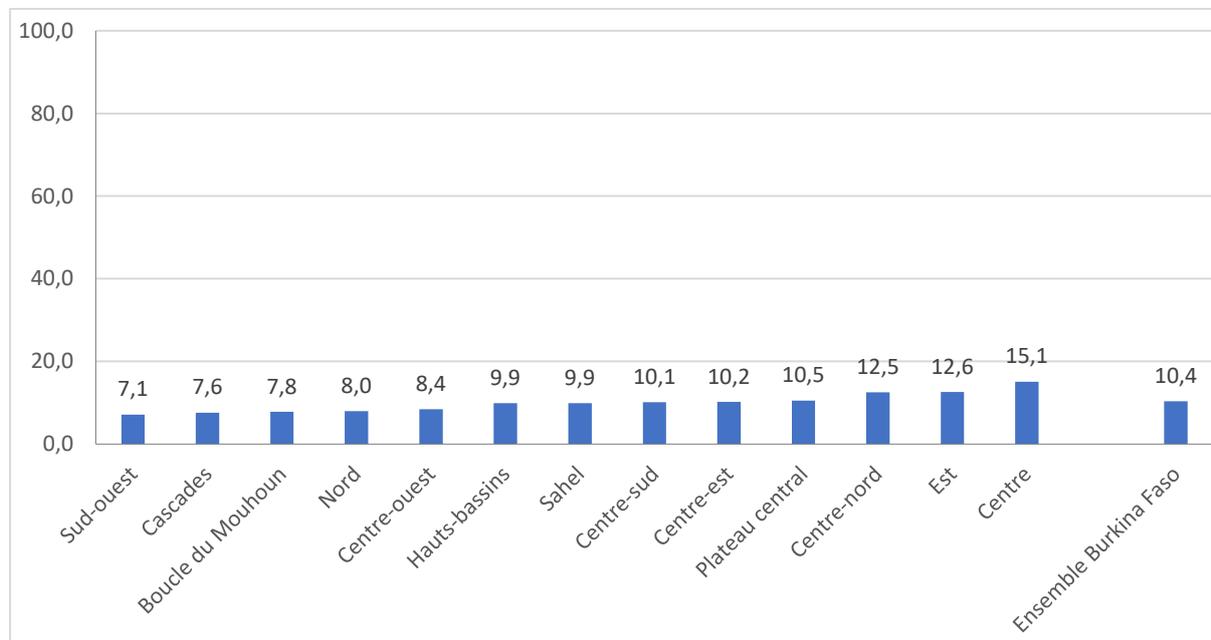


Source des données de base : Statistiques scolaires 2020-2021

L'analyse des disparités spatiales révèle certes des variations entre régions en termes de disponibilité des quatre infrastructures WASH, mais elle montre que la très faible disponibilité de ce minimum WASH est une réalité quelle que soit la région. En effet, même dans la région du Centre (qui abrite la capitale Ouagadougou), moins d'un établissement sur cinq (15,1 %) dispose des quatre infrastructures à la fois (graphique 8). Dans sept régions (Est, Centre-nord, Plateau central, Centre-est, Centre-sud,

Sahel et Hauts-Bassins), seulement un établissement sur dix dispose des quatre infrastructures, alors que dans les cinq autres (Sud-ouest, Cascades, Boucle du Mouhoun, Nord et Centre-ouest), la proportion d'établissements disposant du minimum d'infrastructures WASH est en deçà de 10 %.

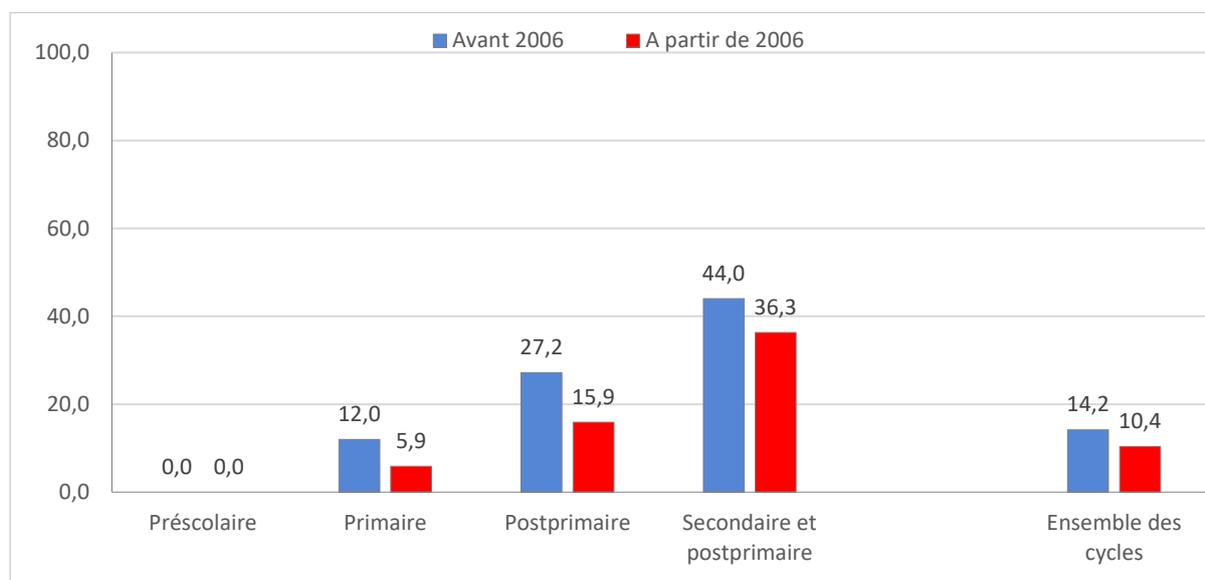
Graphique 8 : Proportion (%) par région des établissements scolaires disposant du WASH minimum au Burkina Faso en 2020-2021



Source des données de base : Statistiques scolaires 2020-2021

L'analyse suivant la date de création des établissements montre, comme cela a été observé pour les infrastructures WASH prises individuellement, que la disponibilité du minimum WASH (les quatre infrastructures) dans les établissements est moindre dans les nouvelles réalisations (à partir de 2006) que les anciennes (avant 2006), et cela quel que soit le cycle d'enseignement considéré (graphique 9 ; tableau A8, annexes). Si globalement la baisse n'est pas très forte (on passe de 14,2 % à 10,4 %), elle est cependant très nette dans certains cycles, notamment le primaire (où on passe de 12,0 % à 5,9 %) et le post-primaire (de 27,2 % à 15,9 %). Ces résultats signifient qu'il y a donc de plus en plus d'établissements qui sont créés sans le WASH minimum ou alors que ces infrastructures sont de moins en moins fonctionnelles compte tenu de leur mauvaise qualité, comme cela ressort des entretiens qualitatifs avec les acteurs de l'éducation.

Graphique 9 : Proportion (%) des établissements scolaires disposant du WASH minimum par période de création et par cycle d'enseignement au Burkina Faso en 2020-2021



Source des données de base : Statistiques scolaires 2020-2021

Ces résultats quantitatifs contredisent donc les propos de certains acteurs qui estiment que c'est dans les anciens établissements scolaires que l'on trouve le plus d'ouvrages défectueux ou absents.

« L'offre est satisfaisante parce que la construction des écoles dans le passé se faisait souvent sans latrines, mais aujourd'hui le ministère en charge de l'éducation a exigé des latrines dans les nouveaux établissements. Donc les nouveaux établissements sont construits avec les latrines. Le ministère aussi construit des écoles et aussi des latrines au sein de ces écoles. » (Autorité éducative, Homme, 47 ans, niveau d'instruction post-primaire, Centre-Est).

« Disons que l'offre est insuffisante au niveau des infrastructures d'eau potable. C'est quelques rares fois que l'Etat peut demander à ce qu'on choisisse un ou deux établissements au maximum où ils font des forages. C'est vrai qu'actuellement avec les nouvelles écoles qu'ils construisent, ils font tout pour implanter un forage mais pour les établissements qui étaient là depuis belle lurette ces établissements n'ont pas de forage. » (Autorité éducative, Femme, 33 ans, niveau d'instruction supérieur, Centre Sud).

Il y a donc une nécessité de faire un suivi plus rigoureux des infrastructures WASH dans les nouvelles implantations scolaires, comme le laissent suggérer les résultats du graphique 9.

IV. Utilisation des infrastructures du WASH dans les établissements scolaires

4.1 Appréciation de l'utilisation des services WASH en milieu scolaire

Il ressort des discours des acteurs interviewés une appréciation assez différenciée de l'utilisation des différents services WASH en milieu scolaire.

4.1.1 Appréciation de l'utilisation de l'eau

L'eau constitue le service WASH qui semble le mieux utilisé au regard des opinions exprimées par les acteurs interviewés. Même si quelques discours tendent à nuancer cela, en estimant un certain gaspillage

de l'eau par les élèves, globalement les acteurs trouvent que l'eau est bien utilisée, aussi bien par les élèves que les parents (la communauté).

« *En tout cas, je crois que c'est bien utilisé et de façon rationnelle dans la mesure où les élèves en font bon usage et cela c'est dans leur propre intérêt ; sinon ils n'auront plus d'eau. Surtout que ce n'est pas un robinet et c'est la pompe, ils ne font pas trop de gaspillage parce qu'ils doivent à chaque fois pomper* » (Responsable d'établissement Post-Primaire, Homme, 42 ans, niveau d'instruction supérieur, Centre-Est).

« *A ce niveau, je dirai que c'est bien utilisé surtout par les élèves, comme ce sont eux les premiers bénéficiaires et secundo, il y a les parents qui vivent dans les environs, ils viennent chercher de l'eau mais pas de façon désordonnée. Donc on peut dire qu'il y a une bonne utilisation* » (Homme, Responsable d'établissement Primaire, 35 ans, niveau d'instruction secondaire, Centre-Sud).

« *Bon, je peux dire qu'ici c'est bien utilisé parce que cela fait deux ans que le robinet est là, mais il n'y a pas eu de grand problème comme ça sur le robinet. C'est la tête seulement qu'on a déjà changé sinon à part ça je peux dire qu'il est bien utilisé* » (Parent d'élèves APE, Homme, 37 ans, niveau d'instruction primaire, Centre-Est).

« *Bon, je dirai l'utilisation, là-aussi comme c'est surveillé par les éducateurs, en tout cas c'est bien utilisé. Parce que quand j'étais membre de l'APE du lycée municipal, on avait un fût où on ravitaillait les enfants avec de l'eau. Donc ils avaient des seaux, pour ne pas trop gaspiller l'eau, ouvrir et laisser couler l'eau partout. [...] Dans chaque classe ils ont 4 à 5 seaux comme ça, pour qu'ils puissent se servir...* » (Leader d'opinion, Homme, 52 ans, niveau d'instruction secondaire, Cascades).

Un aspect important qui ressort des discours qu'il convient de souligner est l'utilisation des ressources en eau de l'école par les communautés, surtout dans des contextes où les populations elles-mêmes ne disposent pas suffisamment d'infrastructures d'eau. Une situation diversement appréciée en termes d'utilisation. Certains discours tendent à apprécier positivement cette utilisation du point d'eau par les communautés :

« *Les directeurs des écoles font des efforts. Ils n'interdisent pas à la population d'utiliser le forage de l'école. Dès qu'on ouvre le forage la population utilise la pompe. Mais le jour où il n'y a pas cours, la pompe reste fermée. Quand les élèves sont là, la population utilise l'eau de l'école. Il y a des gens même qui traversent la cour de l'école pour aller chercher l'eau* » (Parent d'élèves AME, Femme, 52 ans, niveau d'instruction secondaire, Centre-Nord).

« *L'utilisation est convenable puisqu'il n'y a pas de problème. Les gens utilisent le forage ; vous voyez que des femmes viennent pour enlever [l'eau], il n'y a pas de problème. Vous voyez, c'est le comité qui était là tout de suite. Il y avait un problème au niveau de la pompe, le mur était fendu. Ils sont venus pour arranger cela de peur que le mur ne tombe sur un enfant. L'utilisation est acceptable et tout ce qui est réparable, ils réparent* » (Homme, Responsable d'établissement Primaire, 47 ans, niveau d'instruction post-primaire, Plateau central).

Par contre, d'autres acteurs mettent en avant les difficultés que pose cette utilisation de l'eau par certaines communautés qui ne participent pas convenablement à l'entretien des infrastructures.

« *Les forages sont insuffisants et les populations qui sont proches des établissements viennent enlever de l'eau. On ne peut pas leur dire aussi de ne pas enlever. Je n'apprécie pas l'utilisation parce que quand ils viennent enlever et que ça se gâte ils ne veulent pas contribuer à arranger* » (Personnel enseignant Préscolaire, Femme, 49 ans, niveau d'instruction secondaire, Centre-Sud).

« *Comme je le disais au début il n'y a pas de surveillance en ce qui concerne ces infrastructures. Il n'y a pas de pompes comme ça dans les villages donc presque tout le village vient se ravitailler dans ces pompes au niveau des écoles. Cela est dû au manque de pompe également dans les villages. Donc ce n'est pas bien utilisé parce que c'est laissé à la portée de tous sans exception* » (Leader d'opinion, Homme, 39 ans, analphabète, Sud-Ouest).

On retient donc, en ce qui concerne l'appréciation de l'utilisation de l'eau dans les établissements scolaires, que celle-ci est globalement appréciée positivement, mais que des défis demeurent, notamment l'amélioration de l'utilisation par les élèves ainsi qu'une plus grande implication des communautés dans la maintenance des infrastructures d'eau.

4.1.2 Appréciation de l'utilisation des services d'assainissement

Contrairement à l'eau, où d'une manière générale, les acteurs apprécient positivement l'utilisation, en ce qui concerne l'assainissement, la quasi-totalité des acteurs interviewés déplore la mauvaise utilisation des latrines. Une explication courante qui accompagne cette mauvaise utilisation des latrines par les élèves est l'ignorance, posant ainsi le défi de la Promotion de l'Hygiène et l'Assainissement à l'École (PHAE). Certains acteurs font ressortir le fait que cette sensibilisation à l'hygiène et à l'assainissement doit s'étendre à l'ensemble de la communauté. Le nombre limité, l'ancienneté et la qualité des infrastructures d'assainissement au regard de la pression des effectifs d'élèves ressortent également comme des contraintes à une bonne utilisation.

« Pour les infrastructures d'assainissement, je me dis qu'à ce niveau, il faut toujours une sensibilisation pour les enfants sur l'utilisation des infrastructures d'assainissement surtout les élèves du cours élémentaire qui utilisent mal. Quand ils partent pour leurs besoins, beaucoup ne prennent pas le soin de viser le trou avant de déféquer » (Homme, Responsable d'établissement Primaire, 35 ans, niveau d'instruction secondaire, Centre-Sud).

« A ce niveau, qu'est-ce qui pourrait expliquer cela ? [La mauvaise utilisation]. Je dirai qu'il y a un manque de connaissance même de la question d'assainissement de la part des élèves. Il faut dire que tout ceci vient de la famille. Si en famille l'élève, l'enfant n'a pas appris à intégrer dans ses comportements la question d'hygiène ou d'assainissement, c'est très difficile qu'à l'école il puisse respecter les principes d'assainissement et d'hygiène aussi » (Responsable d'établissement Secondaire, Homme, 31 ans, niveau d'instruction supérieur, Sud-Ouest).

« Les élèves utilisent les toilettes de l'école et les populations aussi entrent dans ces toilettes parce qu'elles ne sont pas fermées. Il y a les WC qui datent des années quatre-vingt-cinq, quatre-vingt-six et personne ne peut encore entrer dans ces toilettes. Il y a deux nouvelles toilettes que des gens utilisent. A côté des toilettes des professeurs, il existe de vieilles toilettes où des élèves, des enfants font au hasard leurs besoins là-bas. Souvent, des élèves ne visent pas le trou et souvent on est obligé d'aller nettoyer [...] Certains usagers des toilettes font leurs besoins dehors ou bien pissent au hasard ; alors quand on ne met pas l'eau ou un produit, quand une autre personne entre dans ce WC, il risque une maladie » (Parent d'élèves AME, Femme, 52 ans, niveau d'instruction secondaire, Centre-Nord).

En plus de la nécessité de sensibiliser mais aussi d'éduquer à l'utilisation des infrastructures d'assainissement, se pose également la nécessité de s'interroger et d'approfondir cette question de la mauvaise utilisation. En effet, un élément qui ressort de manière récurrente des discours est le fait que les enfants n'arrivent pas « à bien viser le trou » : est-ce un problème de méconnaissance, ou plutôt un problème psychologique, celui de la peur du trou des latrines et du vide en dessous, ou encore un problème d'aménagement de ces latrines pour permettre leur bonne utilisation par les élèves, notamment les plus petits ?

4.1.3 Appréciation de l'utilisation des services d'hygiène

Comme les services d'assainissement, notamment l'utilisation des latrines, il se pose un problème majeur dans les comportements d'hygiène. Il y a certes la méconnaissance des règles d'hygiène, mais il y a également le manque des équipements d'hygiène, notamment les dispositifs de lavage des mains et la disponibilité des détergents. L'avènement du Covid-19 en 2020 a entraîné un regain d'intérêt pour la mise en place des dispositifs de lavage des mains. Mais ces dispositifs n'ont pas résisté au temps, et dans bien d'établissements scolaires, ils ne sont plus fonctionnels. L'analyse de l'offre de services WASH (tableau A8 en annexe), révèle que moins de la moitié des établissements scolaires (42,2 %) du Burkina

disposaient de lave-mains en 2020-2021, et moins du tiers (30,6 %) disposaient à la fois de latrines séparées et de lave-mains.

« ... cette question d'hygiène doit être un réflexe pour les élèves. Et malheureusement, ce qui ne l'est pas. Donc c'est très compliqué que les élèves puissent vraiment suivre les règles d'hygiène. Alors, au niveau des infrastructures, il n'y a pas tellement de grands soucis en dehors du nombre insuffisant de blocs de latrines et autres » (Responsable d'établissement Secondaire, Homme, 31 ans, niveau d'instruction supérieur, Sud-Ouest).

« Il n'y a même pas de poubelle donc pour la propreté, c'est moins bon parce que s'il y avait les poubelles, chacun devait jeter les ordures là-bas, mais il n'y a pas les poubelles donc il faut qu'on balaie tous les jours. Les lave-mains aussi qui sont là, ne sont même pas utilisés, ils sont posés là comme ça » (Personnel enseignant Préscolaire, Femme, 49 ans, niveau d'instruction secondaire, Centre-Sud).

Cette difficulté de faire respecter les règles d'hygiène est un défi majeur pour la promotion d'un WASH de qualité en milieu scolaire, à même d'assurer le bien-être des élèves. En effet, comme l'a révélé la revue de littérature, des latrines séparées fonctionnelles, sans un dispositif de lavage des mains fonctionnel et son utilisation systématique par les élèves, peut se révéler être au contraire une source de propagation de microbes et de maladies qui peut entraîner une forte morbidité et par conséquent réduire la participation scolaire.

4.2 Pratiques et activités de promotion du WASH dans les établissements

D'une manière générale, il ressort des entretiens que le canal de promotion de l'hygiène est constitué des activités de sensibilisation des élèves. Ces activités de sensibilisation à l'assainissement et à l'hygiène interviennent à l'occasion de certains enseignements dans les classes, comme les SVT (Sciences de la Vie et de la Terre), à l'occasion de journées de salubrité dans les écoles, ou des journées pédagogiques.

« En ce qui concerne la pratique, ce sont les sensibilisations qu'on fait au niveau de chaque classe avec les élèves et on essaie de leur parler de l'importance de l'hygiène. [Ces sensibilisations sont-elles effectives ?] Oui, ces sensibilisations sont effectives et cela se constate à travers les poubelles qui sont à chaque coin de la cour de l'établissement » (Responsable d'établissement Post-Primaire, Homme, 42 ans, niveau d'instruction supérieur, Centre-Est).

« C'est une pratique quotidienne qui en tout cas est prise en compte dans tous les sens, parce que les enseignants, ils en parlent, ils en font, et nous l'administration, nous en faisons de même. À tout moment nous parlons de ce volet là parce que c'est un volet très important. Quand on n'arrive pas à mettre en place un bon système, c'est tout le monde qui va en pâtir » (Personnel enseignant Post-Primaire, Homme, 42 ans, niveau d'instruction secondaire, Centre-Sud).

« Comme vous l'avez si bien dit, lors de ces différentes journées de salubrité, c'est l'occasion en tout cas pour nous les responsables et certains acteurs comme la vie scolaire de participer à l'animation de conférences, de débats sur la question de l'hygiène. Vous avez parlé de journée de salubrité, ça existe. Alors, récemment même nous avons eu ces journées ici, les élèves en ont profité pour assainir certaines structures. En dehors de ces occasions, on n'a pas de cours dédié à cela. » (Responsable d'établissement Secondaire, Homme, 31 ans, niveau d'instruction supérieur, Sud-Ouest).

« Parfois on décrète des journées, nous appelons cela des activités pédagogiques. On cause avec les enfants [...]. Dans le mois, c'est deux fois [...]. Chaque deux semaines, on sensibilise, on fait assoir les enfants sous le hangar et on sensibilise les enfants. On peut prendre par exemple l'importance de l'eau comme thème. Pour leur montrer l'importance de l'eau. Après l'assainissement, ce n'est pas à l'école et à la maison seulement, même le rangement ça fait partie de l'assainissement. Même faire la pratique avec les enfants » (Personnel enseignant Préscolaire, Femme, 33 ans, niveau d'instruction supérieur, Plateau central).

Les initiatives d'éducation par les pairs prévues dans la gestion des établissements scolaires, notamment les clubs d'hygiène dans les établissements, méritent d'être évaluées et promues :

« Comme je vous ai dit, la maitresse chargée de l'hygiène avant de mettre les clubs de l'hygiène dans l'établissement, rentre dans les classes et parle de l'hygiène aux élèves. Nous avons des leçons encore en éveil, en science qui parlent de l'hygiène. [...] C'est obligatoire et cela est dans le programme même. Les autres établissements, c'est ça j'ai dit je ne peux pas les juger. Je sais que c'est la maitresse du CE1 qui est responsable en santé, hygiène et assainissement » (Homme, Responsable d'établissement Primaire, 47 ans, niveau d'instruction post-primaire, Plateau central).

L'examen des propos des acteurs révèle l'absence de module d'enseignement autonome sur l'éducation à l'hygiène et à l'assainissement, puisque c'est au détour de certains enseignements que ces questions sont abordées. Il apparaît impérieux, au regard de l'importance de la question de WASH en milieu scolaire, d'envisager l'élaboration d'un module d'enseignement spécifique et autonome sur le WASH. Un tel module sera à la fois théorique et pratique, sur les bienfaits d'un respect des règles d'hygiène et de propriété, mais aussi une application par des séances pratiques avec les élèves, ainsi qu'un système de suivi du respect de ces règles. Au-delà d'une interaction enseignant-élève, la dispensation de ce module devra inclure la participation des organes d'animation de la vie scolaire, c'est-à-dire les animateurs de vie scolaire, les représentants de l'APE et de l'AME, le COGES, etc. Aussi, l'adoption d'une approche systémique par l'intégration du WASH dans les modules de formation initiale des enseignants est à envisager.

4.3 Prise en compte des spécificités de genre et des populations spécifiques

L'analyse des expériences de prise en compte des spécificités genre et de la situation des populations spécifiques a porté, d'une part sur la question du respect de l'intimité des sexes (latrines séparées) ainsi que celle de la gestion hygiénique des menstrues (GHM) et, d'autre part, la question de la prise en compte des enfants en situation de handicap (ESH). En termes d'offre, rappelons que seulement un quart (24,0 %) des établissements scolaires du Burkina en 2020-2021 avaient un dispositif ESH, un chiffre encore très faible (8,3 %) pour ce qui est des services de GHM dans les établissements du primaire, du post-primaire et du secondaire (tableau A8, annexe).

Il ressort des entretiens que les installations faites en termes d'hygiène et d'assainissement ne prennent suffisamment pas en compte les enfants en situation de handicap. L'absence de rampes d'accès leur rend difficile l'accès aux latrines, ce qui implique qu'il faut les aider à les utiliser. C'est une situation souvent difficile pour les encadreurs et les élèves qui se voient dans l'obligation d'assurer cette tâche.

« Il faut dire qu'ils [les ESH] ne sont pas trop pris en compte parce que la majorité des infrastructures qui sont là existent il y a très longtemps, sinon il devrait y avoir des rampes d'accès pour eux surtout les handicapés paralysés [...]. Donc, avec la rampe d'accès ils pouvaient monter facilement même avec les vélos, mais ce n'est pris en compte dans toutes les écoles. Au niveau des latrines il faut une rampe d'accès mais ce n'est pas pris en compte, même au niveau des forages ils ne sont pas pris en compte » (Autorité communale, Homme, 56 ans, niveau d'instruction supérieur, Centre-Sud).

« Il y a juste quelques écoles où on a construit des dispositifs qui permettent d'accueillir des enfants en situation de handicap mais ces écoles ne sont pas nombreuses et sont localisées dans les communes urbaines. Sinon, en dehors des communes urbaines, ça n'existe pas et là-aussi ce n'est pas dans toutes les écoles » (Autorité éducative, Homme, 51 ans, niveau d'instruction secondaire, Plateau central).

« Il y a certaines écoles où des handicapés peuvent entrer dans les salles de classe, mais ce n'est pas dans toutes les écoles, c'est au niveau des nouvelles écoles qu'on trouve cela. Mais notre école qui date de près de soixante-dix ans, ce dispositif [rampe d'accès] n'existe pas. Un handicapé moteur ne peut pas aller à l'école. » (Parent d'élève, Homme, 66 ans, niveau d'instruction aucun, Marié, cultivateur, Plateau Central).

En ce qui concerne la GHM, à l'image de l'ampleur quantitative (8,3 %), le discours récurrent qui ressort des entretiens est qu'il n'y a quasiment aucun dispositif pour la prise en charge de la GHM. Les actions en matière de GHM se résument à la sensibilisation des jeunes filles par quelques enseignements dans le cours de puériculture. Certains acteurs interviewés estiment d'ailleurs qu'au regard de la faible

disponibilité des latrines, il est difficile d'envisager des dispositifs GHM ; l'existence de latrines séparées étant déjà une performance.

« À ce niveau pour commencer, il faut dire que nous n'avons pas de dispositif particulier pour la gestion hygiénique des menstrues. On leur montre uniquement les conduites à tenir en période de menstrues et surtout on leur a demandé de ne pas avoir peur car les menstrues sont naturelles. Chez nous, la direction provinciale est déjà venue animer une séance de sensibilisation sur la gestion des menstrues en milieu scolaire. On leur demande de prendre des précautions à chaque fois pour éviter les surprises désagréables » (Responsable d'établissement Post-Primaire, Homme, 42 ans, niveau d'instruction supérieur, Centre-Est).

« Ici, il n'y a pas de problèmes nous tenons compte de tout, le genre, même au CM2 l'autre jour j'ai parlé des menstrues, sur la grossesse, pourquoi on tombe enceinte. Il y a des élèves qui étaient timides quand je parlais mais, il y a d'autres élèves qui étaient ébahis. En puériculture on enseigne, et comme c'est ainsi, on fait sortir les garçons et la maitresse s'entretient avec des filles seulement. [...] Sinon, il n'y a pas de salles de rechange comme ça » (Homme, Responsable d'établissement Primaire, 47 ans, niveau d'instruction post-primaire, Plateau central).

« Non, comme je l'avais dit, chez nous les toilettes ne sont pas différenciées. Donc l'environnement scolaire en matière d'hygiène ne tient pas en compte des besoins des filles en matière de gestion hygiénique des menstrues » (Personnel enseignant Primaire, Femme, 32 ans, niveau d'instruction post-primaire, Sud-Ouest).

« Ces infrastructures ne suffisent même pas donc n'en parlons pas des besoins des filles en matière de gestion hygiénique de leurs menstrues. Donc, c'est dire que ça n'existe pas ici même. Les toilettes même ne suffisent pas dans tous les établissements scolaires. Nous ne connaissons pas ça ici hein. Ça n'existe pas » (Leader d'opinion, Homme, 39 ans, analphabète, Sud-Ouest).

L'ensemble de ces propos illustratifs mettent clairement en évidence la faiblesse de l'offre en matière d'assainissement et d'eau, ce qui du même coup, complique davantage la prise en compte des spécificités, notamment la question de la GHM et celle des ESH. La question de la GHM semble davantage criarde. Quelques expériences de formation reçues par le personnel enseignant dans certaines localités, pour la confection des serviettes hygiéniques lavables ont été relevées. Mais se pose ensuite le problème des ressources et autres équipements pour pouvoir réaliser cela. La réflexion sur la GHM en milieu scolaire devrait être élargie afin d'associer, en plus du personnel enseignant, les AME et d'autres acteurs au sein de la communauté.

V. Financement du WASH en milieu scolaire

On relève deux principales sources de financement du WASH en milieu scolaire, à savoir l'Etat et ses partenaires. Chaque année, chaque direction déconcentrée fait le point de ses besoins en infrastructures WASH et l'envoie au niveau de la direction centrale. C'est à partir de ces besoins que les actions sont menées par l'Etat et ses partenaires, notamment les PTF et les ONG, pour combler les gaps.

5.1 Financement de l'Etat

Le financement de l'Etat est surtout destiné à la réalisation des infrastructures WASH en milieu scolaire. Cependant, tout en soulignant que des efforts énormes ont été consentis par l'Etat ces dernières années, les acteurs affirment que le financement est très insuffisant au regard des besoins.

« Si c'est le côté de l'Etat, le financement est très faible. Le besoin aujourd'hui est énorme et le financement est faible. [...] Vous savez qu'il y a quand même beaucoup de choses à faire encore. Mais les financements ne suivent pas. » (Autorité eau-hygiène-assainissement, Homme, 46 ans, niveau d'instruction Supérieur, Cascades).

« Il faut dire que le financement de l'Etat est en deçà des attentes, surtout dans les établissements publics ou il n'y a pas d'eau. Au niveau de l'hygiène, l'Etat fait un effort quand même et pendant le covid les

établissements ont été dotés en matériels d'hygiène. » (Autorité éducative, Homme, 31 ans, niveau d'instruction supérieur ; Centre-Est).

De l'avis des acteurs interviewés, le financement de l'Etat en matière de maintenance et de rénovation est aussi très insuffisant. Ce qui expliquerait le mauvais état des infrastructures largement mentionné dans les entretiens par les acteurs y compris les élèves. Pourtant, la maintenance et la réhabilitation des infrastructures sont primordiales pour une bonne disponibilité des infrastructures WASH dans les établissements scolaires. Avec le transfert des compétences aux collectivités territoriales, ce sont les communes qui doivent en principe assurer la rénovation des infrastructures WASH dans les établissements scolaires, mais elles n'arrivent pas à couvrir les besoins, surtout lorsque les coûts de rénovation sont élevés. Aussi, les acteurs souhaitent une contribution financière de l'Etat pour la maintenance des infrastructures WASH en milieu scolaire.

« Le financement par l'Etat est insuffisant parce que l'essentiel n'est pas de réaliser une infrastructure, mais l'essentiel c'est de réaliser une infrastructure de qualité et de pérenniser son fonctionnement. Dès lors que vous réalisez une infrastructure qui ne fonctionne pas, on ne peut pas dire qu'on est satisfait du financement. Il faut accompagner les structures à faire fonctionner convenablement les infrastructures comme le précisent les normes éducatives, ces services en eau, hygiène et assainissement. » (Autorité éducative, Homme, 47 ans, niveau d'instruction supérieur, Sud-Ouest).

« Ce que l'État fait pour nous c'est de construire seulement. Une fois ils ont mis les infrastructures en place, c'est à nous maintenant de les entretenir. Sinon ce qu'ils font nous soulage un peu, mais ce n'est pas suffisant. » (Personnel enseignant Préscolaire, Femme, 49 ans, niveau d'instruction secondaire, Centre-Sud).

Toutefois, il faut souligner que la gestion du WASH dans les établissements scolaires par les communes, grâce au transfert de compétences aux collectivités, n'est pas encore bien comprise par les acteurs. Certains acteurs considèrent cela comme une démission de l'Etat quant au financement du WASH dans les écoles. Plusieurs propos des acteurs dans les entretiens illustrent ce manque de compréhension du rôle des communes dans la gestion du WASH en milieu scolaire.

« L'appréciation que nous pouvons faire du financement de l'Etat c'est que l'État a délaissé entre les mains des communes par le transfert des compétences, et l'Etat se décharge des dépenses courantes dans les structures scolaires (préscolaires, primaires, post-primaires et secondaires). Maintenant c'est à la commune de gérer [le WASH], d'où l'instauration des comités de gestion, (COGES), des associations de parents d'enfants et autres. Vous savez, là où il y a des associations, il y a toujours des problèmes d'argent, quand il s'agit de faire sortir l'argent, certains ne voient pas leurs intérêts c'est difficile hein, c'est compliqué. Donc l'appréciation que nous pouvons faire, c'est que l'Etat a démissionné. C'est à la mairie d'assurer. » (Personnel enseignant Préscolaire, Homme, 39 ans, niveau d'instruction supérieur, Cascades).

Les collectivités réalisent aussi des infrastructures WASH, entre autres des forages et des latrines, au profit des écoles. Ces activités s'inscrivent souvent dans les plans communaux de développement. Il arrive aussi que les mairies approvisionnent les écoles en matériel de nettoyage et d'hygiène. Elles contribuent aussi à la maintenance et au maintien des infrastructures WASH dans les écoles en appui aux associations de parents d'élèves et aux COGES.

« Pour la commune, en tout cas on peut dire que cette année la mairie a pu faire 4 forages et réhabilité 8. L'année passée c'était 8 forages et 6 réhabilités. En fait, dans notre commune c'est fait par les transferts et on ne peut pas dire que ce sont des fonds propres de la commune. Non, mais c'est par les transferts, par exemple sur les mines d'or il y a un certain montant alloué aux communes pour la réalisation de ces ouvrages. Oui pour les latrines aussi, pour les latrines on a pu construire dans le CEG de [...]. En plus de ça il y a deux écoles qui ont été construites et dans ces écoles il y a des latrines

qui ont été réalisées. » (Autorité communale, Homme, 44 ans, niveau d'instruction post-primaire, Centre-Nord).

« Oui, la commune assure le financement de certains services sur fonds propres à travers les collectes, on a des marchés à bétails où on fait des collectes donc on peut construire des forages, des latrines et même des écoles si les fonds sont suffisants. Ce qu'il nous faut actuellement il faut une vraie sensibilisation pour que les gens contribuent [aux impôts]. » (Autorité communale, Homme, 56 ans, niveau d'instruction supérieur, Centre-Sud).

Toutefois, selon les acteurs, le financement du WASH dans les établissements scolaires ne tient pas compte des besoins réels des écoles en fonction des effectifs des élèves. Ils estiment que le nombre de latrines et de forages par établissement est très insuffisant au regard des effectifs des élèves.

« Dans les établissements scolaires, avec l'accroissement des [effectifs d'] élèves il y a des écoles où des ouvrages sont vraiment insuffisants. Généralement on ne tient pas compte de ça, on vient on réalise un forage, sans tenir compte du nombre croissant des élèves, et on abandonne et c'est fini. De toutes les façons on suppose qu'on a réalisé un forage pour se débrouiller. » (Autorité eau-hygiène-assainissement, Homme, 34 ans, niveau d'instruction supérieur, Centre Nord).

5.2 Financement des partenaires

En plus de l'Etat et des communes, des partenaires, notamment les ONG et les PTF contribuent aussi au financement du WASH en milieu scolaire. En effet, plusieurs ONG et PTF réalisent des forages et des latrines au profit des établissements scolaires et ils fournissent aussi des produits d'entretien. De la revue documentaire réalisée dans le cadre de l'étude et à partir des entretiens avec les différents acteurs, ces organisations qui interviennent dans le domaine du WASH en milieu scolaire sont, entre autres, UNICEF, Plan international, Fonds enfants, Water Aid, CRS, Croix rouge, ATOA, Terre des Hommes Lausanne...

« Il faut dire que les ONG interviennent. En tout cas, il y a un certain nombre d'établissements que des ONG ont équipés en ouvrages d'assainissement et en produits de nettoyage. Donc je pense que l'apport en tout de ces ONG n'est pas négligeable. Et même le renforcement des compétences des enseignants dans le domaine de l'hygiène et de l'assainissement. Il y a des ONG qui ont eu à renforcer des compétences, à faire des formations que ce soit les APE. En tout cas, pas mal d'acteurs ont été formés par ces ONG pour montrer l'importance du WASH au niveau scolaire. » (Autorité sanitaire, Homme, 50 ans ; niveau d'instruction supérieur, Cascades).

La contribution des ONG et des PTF au financement du WASH est très importante selon les acteurs interviewés. Certaines infrastructures sont aussi réalisées dans le cadre de jumelage entre les villages du Burkina Faso et des villes de pays étrangers. Mais comme mentionné dans les propos suivants, ces actions sont souvent très localisées dans leurs zones d'intervention alors que les besoins demeurent énormes partout dans le pays.

« Pour les autres partenaires, que ce soit les ONG, ou certaines organisations du système des nations unies, il y a des efforts qui sont faits en matière de mobilisation des fonds à ce niveau. » (Autorité eau-hygiène-assainissement, Homme, 28 ans, niveau d'instruction supérieur, Ouagadougou).

« Il y a des projets qui investissent dans le financement de ces infrastructures comme [...] qui a contribué à la réalisation de plusieurs forages dans les établissements. Il y'a aussi [...] qui a son siège à [...], il œuvre aussi à la réalisation des forages. Il y'a le groupement [...] qui intervient aussi. Nous avons des partenaires numéro 1 comme [...] [jumelage] qui a donné plus de 15 forages. Vraiment nous apprécions leurs investissements. » (Parent d'élève, Homme, 43 ans, niveau d'instruction post-primaire, couturier, Centre-Est).

« Les services d'eau que des ONG ont construits sont aussi nombreux. Il y a beaucoup de lave-mains que des ONG nous ont donné. Je ne connais pas les noms des projets, mais même à l'école A, il y a beaucoup de choses que les projets ont donné. Si on prend les infrastructures eau, hygiène et assainissement qui sont ici, ce sont les réalisations des ONG... Beaucoup de latrines sont réalisées par des ONG. » (Parent d'élèves APE, Homme, 52 ans, niveau d'instruction primaire, Plateau central).

Un autre acteur aborde la question dans le même sens, et il relève le manque de coordination entre les ONG intervenant dans le domaine du WASH en milieu scolaire. Ce qui, selon lui, crée des inégalités entre zones, les zones bénéficiaires des interventions étant mieux dotées que les autres.

« Bon, les autres partenaires, ils font des efforts, mais c'est qu'ils ne sont pas nombreux. Les partenaires qui interviennent surtout dans l'eau et l'assainissement, ils ne sont pas nombreux, généralement aussi c'est ciblé à des zones. Il y a des zones qui sont nanties [en infrastructures WASH], d'autres zones aussi n'en ont même pas. C'est peut-être là le problème, sinon, si c'était réparti de façon équitable dans chaque zone, s'il y a des partenaires qui interviennent de telle sorte à permettre que chaque zone en bénéficie, il n'y a pas de problème. Mais vous allez voir qu'ils vont aller se cantonner dans une zone et puis les autres n'en ont pas. Mais, bon, comme chacun vient avec ses priorités et puis son programme et sa zone d'intervention, personne ne peut les obliger à aller là où ils ne veulent pas. » (Autorité éducative, Homme, 55 ans, niveau d'instruction supérieur, Plateau central).

Certains partenaires contribuent aussi à la formation et au renforcement des capacités des acteurs, notamment le personnel enseignant, les élèves et les parents en matière de gestion du WASH. C'est le cas de l'ONG [...], orientée sur la santé des jeunes et des adolescent-e-s, qui finance un volet WASH, notamment en matière de gestion des menstrues des filles.

« Je vais prendre un exemple où [...] intervient. Par exemple les filles qui ont leurs menstrues et souvent c'est gênant, il intervient à ce niveau et je sais qu'ils ont déjà formé des gens pour la confection des kits hygiéniques pour que, si les grandes filles sont dans ces situations, que l'on puisse leur venir en aide, parce que ce sont des situations qui font que certaines filles abandonnent [l'école] quand ces situations arrivent. » (Autorité éducative, Homme, 50 ans, niveau d'instruction supérieur, Centre-Nord).

« La formation des différents acteurs dans le concept WASH (eau, hygiène et assainissement), il y a les partenaires qui interviennent. Il y a beaucoup d'acteurs qui ont reçu des formations dans ce sens pour une meilleure gestion du WASH et une meilleure intervention. » (Autorité éducative, Homme, 50 ans, niveau d'instruction supérieur, Cascades).

Les parents d'élèves ont une part importante de contribution dans le financement du WASH dans les établissements scolaires aussi bien pour les réalisations des infrastructures que pour leur maintenance. En effet, lors des réalisations des infrastructures, les populations apportent souvent des agrégats et elles contribuent à la main d'œuvre. Cela est souligné dans les propos suivants.

« On peut dire que l'Etat contribue dans certains établissements ou il y'a l'ONEA à travers le paiement des factures d'eau. Dans les établissements où il y a des forages, ce sont les parents d'élèves qui assurent le nécessaire à travers les cotisations. Donc je peux dire que la contribution de l'Etat est minime parce qu'il prend uniquement en charge ceux qui ont l'eau courante. » (Autorité éducative, Femme, 33 ans, niveau d'instruction supérieur, Centre Sud).

« Ce que nous faisons souvent dans la réalisation des ouvrages nous leur venons en aide. Nous envoyons souvent le sable, l'eau pour la construction de certains ouvrages dans les établissements scolaires. Donc pour la plupart des cas, beaucoup viennent aider en main d'œuvre et autres lors de la construction de ces ouvrages. » (Leader d'opinion, Homme, 39 ans, analphabète, Sud-Ouest).

Toutefois, malgré l'effort de l'Etat et de ses partenaires pour doter les établissements scolaires en infrastructures WASH, beaucoup d'écoles sont privés de ces commodités pourtant essentielles pour le bien-être des élèves. En effet, lors des discussions de groupes avec les parents d'élèves et les élèves, il est mentionné des cas d'écoles qui ne disposent pas de forage et/ou de latrines.

« Dans l'école où sont mes enfants, il n'y a pas encore de l'eau en tout cas. Donc on espère vraiment que ça va venir également. » (Parent d'élève, Homme, 57 ans, niveau d'instruction aucun, cultivateur, Sud-Ouest).

« L'Etat accompagne des écoles en infrastructures WASH, mais ce n'est pas suffisant. Il y a des établissements scolaires qui n'ont même pas de WC. Si l'accompagnement de l'Etat était suffisant, toutes les écoles de [...] devraient avoir des ouvrages WASH. » (Parent d'élève, Homme, 45 ans, niveau d'instruction post-primaire, cultivateur, Plateau Central).

VI. Difficultés et défis pour un meilleur accès aux services WASH dans les établissements scolaires

6.1 Difficultés et défis liés à l'offre

6.1.1 Difficultés de l'offre

Trois difficultés majeures liées à l'offre ressortent des entretiens avec les acteurs interviewés : i) la faiblesse de l'offre en matière de WASH, ii) la faible qualité des infrastructures WASH, iii) les limites de l'entretien et de la maintenance des infrastructures.

a) Faiblesse de l'offre d'infrastructures WASH

Non seulement l'offre de services WASH est souvent insuffisante au regard des effectifs d'élèves, mais aussi l'absence de points d'eau dans bien de villages fait que la population est obligée de s'approvisionner dans le seul forage de l'école. Dans ces cas, il peut naître des conflits entre la population et les premiers bénéficiaires que sont les enseignants et les élèves, s'il n'y a pas une bonne collaboration entre eux pour la gestion du point d'eau. Dans les discussions de groupe avec les élèves, ces derniers déplorent aussi cette situation qui fait que parfois ils n'arrivent pas à s'approvisionner tous en eau durant les temps de récréation ou après le sport, car les forages sont utilisés par la population au même moment. Afin de résoudre ce problème, certaines écoles spécifient les périodes de la journée durant lesquelles la population peut utiliser les forages des écoles.

« Dans l'ensemble on peut dire que ça va, mais il faut reconnaître qu'il y a des situations un peu difficiles. Quand on rentre dans les villages, il y a des conflits qui naissent autour de la question de la gestion de l'eau parce que le village aussi veut utiliser les forages, les infrastructures d'assainissement [des écoles] et cela crée des difficultés avec l'équipe enseignante... Lorsque le village vient chercher de l'eau au niveau des forages des écoles, les pannes sont récurrentes... Il y a des moments quand les élèves sont absents on prend les mesures de sécurité, on boucle les forages. Mais souvent il y a des sabotages, les gens cassent les cadenas pour avoir accès à l'eau, ce qui n'est pas sans conséquence et ça fait naître des conflits. » (Autorité éducative, Homme, 50 ans, niveau d'instruction supérieur, Cascades).

« La relation n'est pas bonne parce qu'il y'a des mésententes entre les parents et les acteurs impliqués dans la gestion des infrastructures. » (Parent d'élève, Homme, 53 ans, niveau d'instruction analphabète, Cultivateur, Centre-Est).

« Le problème c'est au niveau des infrastructures d'eau. A chaque fois qu'ils finissent le sport, pour se rincer c'est compliqué parce que la population se ravitaille en eau au sein des écoles et cela cause des disputes entre les élèves et la population. Plusieurs fois les élèves ont grévé parce qu'il y a eu la bagarre

entre les élèves et la population qui vient puiser de l'eau au sein de l'école. » (Parent d'élève, Femme, 34 ans, niveau d'instruction primaire, commerçante, Cascades).

b) Faible qualité des infrastructures WASH

La durabilité des infrastructures d'assainissement est aussi une grande difficulté. De nombreuses installations ne sont plus fonctionnelles après leur mise en activité du fait d'insuffisances dans leur réalisation, une réalité encore plus criarde dans les situations d'urgence. En effet, comme le souligne cet interviewé, *« Généralement les infrastructures d'assainissement sont réalisées pour un nombre d'années ; malheureusement ça n'atteint pas ça parfois. Surtout s'il s'agit des partenaires, ils sont pressés. Surtout dans le cas de l'urgence actuelle avec la situation du pays, quand ils réalisent un ouvrage d'assainissement en moins d'un an, l'ouvrage est parti, nous avons vu ce cas dans la commune de Tougouri. »* (Autorité eau-hygiène-assainissement, Homme, 34 ans, niveau d'instruction supérieur, Centre Nord).

c) Limites de l'entretien et de la maintenance des infrastructures

L'entretien des infrastructures d'assainissement et d'hygiène fait défaut dans les établissements scolaires. Le manque de moyen est une des causes, mais il y a aussi le manque de volonté et d'initiatives des administrations d'établissements. Il appartient à l'école de mettre en place un système pour pouvoir entretenir les installations.

Certains acteurs relèvent le fait que les installations sont réalisées par les mêmes entrepreneurs. On constate ainsi que la seule et même personne est souvent retenue pour l'exécution des marchés dans les écoles, ce qui ne laisse pas suffisamment de flexibilité aux gestionnaires des établissements scolaires.

La mise en place des associations des usagers d'eau (AUE) dans les villages visait à remédier à cette situation en responsabilisant la population quant à la gestion des points d'eau dans les écoles. Mais selon les acteurs interviewés, la plupart des AUE ne sont pas véritablement fonctionnelles et elles ne jouent pas leur rôle. Certains acteurs de l'éducation affirment que la population souhaite utiliser les forages des écoles, mais qu'elle ne contribue pas suffisamment à leur maintenance. Aussi, les responsables éducatifs sollicitent souvent les autorités communales ou centrales pour prendre en charge les frais de réparation des forages.

« L'appréciation des infrastructures WASH dans les écoles, dans [une région], ça il faut dire que c'est un peu mitigé parce que c'est comme je vous ai dit, il y a des COGES qui ne fonctionnent pas. Il y a non seulement des COGES qui ne fonctionnent pas, mais la plupart de nos associations des usagers d'eau (AUE) qui devraient prendre la relève si le COGES ne fonctionne pas, elles aussi ne fonctionnent pas. » (Autorité eau-hygiène-assainissement, Homme, 42 ans, niveau d'instruction supérieur, Plateau central).

« Il y a des associations des usagers de l'eau (AUE) qui sont mises en place pour s'occuper des ouvrages WASH en milieu scolaire, malheureusement ces associations ne fonctionnent pas... Nous tentons à notre niveau de redynamiser les AUE en collaboration avec les différents partenaires, mais ce n'est pas simple. A un moment donné nous étions obligés de mettre en place des comités de gestion d'eau à la place de ces AUE. Actuellement, c'est ce qui est en cours dans la commune de [...] pour la bonne gestion des ouvrages WASH, sinon ce n'est pas simple. » (Autorité eau-hygiène-assainissement, Homme, 34 ans, niveau d'instruction supérieur, Centre Nord).

Face aux difficultés liées à la gestion des forages des écoles, et afin de collecter des fonds pour assurer la maintenance des forages des écoles, certaines écoles ont instauré un paiement forfaitaire de l'eau pour la population. Mais la mauvaise gestion des fonds collectés ne permet pas d'atteindre le but visé. En effet, comme souligné dans les propos ci-dessous, il arrive que les gestionnaires des forages gèrent mal les fonds collectés et qu'ils ne rendent pas compte de leur gestion. Tout cela rend difficile la gestion des points d'eau des établissements scolaires.

« Pour la gestion, les parents d'élèves choisissent une personne parmi eux et ils lui confient la tâche de la vente d'eau. L'argent récolté devrait servir à la gestion et à l'entretien de la pompe, mais nous constatons que malgré le revenu de la vente, lorsqu'il y a une panne, on fait toujours appel aux parents

pour des cotisations. Donc on peut dire qu'il n'y a pas une organisation. » (Parent d'élève, Homme, 48 ans, niveau d'instruction primaire, Boucher, Centre-Est).

6.1.2 6.1.2. Défis de l'offre en matière de WASH

Au regard des difficultés soulignées, les acteurs relèvent trois principaux défis en matière d'offre : i) améliorer quantitativement et qualitativement l'offre, ii) assurer un meilleur entretien et maintenance des infrastructures, iii) améliorer la gouvernance des services WASH.

a) Améliorer quantitativement et qualitativement l'offre

Le premier défi, au regard de la forte demande, est d'arriver à améliorer quantitativement mais aussi qualitativement l'offre de services WASH dans les établissements scolaires. Les analyses quantitatives sur l'offre ainsi que les discours issus des entretiens, montrent qu'il faut impérativement œuvrer à rendre disponibles et en nombre suffisant des infrastructures de qualité en matière d'eau, d'hygiène et d'assainissement dans les écoles (point d'eau potable, latrines séparées, lave-mains, bacs à ordures, etc.), et cela dans le respect des normes en la matière, en tenant compte des élèves en situation de handicap (ESH), et des spécificités de genre, notamment la gestion hygiénique des menstrues (GHM).

« Bon, les défis restent toujours à relever parce que c'est insuffisant et il faut travailler à vraiment renforcer le WASH au niveau des établissements scolaires. Parce que ça y va de la santé des élèves et il y a des questions de bien-être de façon générale. Vraiment il faut travailler à ce que les normes soient mises en œuvre. Parce que jusque-là ce n'est pas le cas. » (Autorité sanitaire, Femme, 46 ans ; niveau d'instruction supérieur, Ouagadougou).

« Les défis c'est déjà la disponibilité des infrastructures WASH. Il faut qu'il y ait des infrastructures WASH de qualité qui répondent aux normes » (Autorité sanitaire, Homme, niveau d'instruction supérieur, Centre-Nord).

« Je voulais dire qu'en termes de défis à relever, c'est d'accroître les capacités de dotations des différents établissements scolaires en infrastructures d'eau, d'hygiène et d'assainissement et il faut que ce soit de qualité et en quantité suffisante pour le bon fonctionnement des établissements scolaires. » (Parent d'élève, Homme, 32 ans, niveau d'instruction secondaire, Enseignant, Sud-Ouest).

b) Assurer un meilleur entretien et maintenance des infrastructures

La question de la maintenance et de l'entretien des infrastructures constitue aussi un défi majeur. Il faut travailler à impliquer tous les acteurs (COGES, APE, AME, enseignants, élèves) dans l'entretien des infrastructures WASH au niveau des écoles. Certains acteurs soulignent aussi le manque d'effectivité et de dynamisme des associations des usagers de l'eau qui devraient jouer un rôle primordial pour l'entretien des infrastructures WASH au niveau des écoles.

« Le vrai défi, c'est quel système nous mettons en place pour entretenir et maintenir les ouvrages qui sont là. L'autre, c'est comment faire en sorte que ça réponde aux normes. Quelles sont les normes de l'éducation ou du ministère de l'eau et assainissement ? Il va falloir qu'on s'entende pour dire quelles normes on réalise. » (ONG/PTF, Homme, 58 ans, niveau d'instruction supérieur, Ouagadougou).

« Bon, il faut dire qu'à ce niveau, le défi réel c'est le défi de l'entretien d'abord. Parce qu'une chose est de réaliser et une autre chose c'est d'avoir un entretien durable. A ce niveau, l'entretien implique plusieurs acteurs. » (Autorité eau-hygiène-assainissement, Homme, 46 ans, niveau d'instruction Supérieur, Cascades).

Pour répondre à ce défi, il faudrait assurer le renforcement des capacités de tous les acteurs du système éducatif, en fonction du rôle de chacun, afin de leur permettre de jouer pleinement leur rôle. Les mairies devraient jouer un rôle important dans ce sens à travers leurs services techniques eau, hygiène et assainissement. Cependant, certaines mairies ne disposent pas encore de ces services techniques.

« Les défis à relever c'est le renforcement des capacités des différentes structures. Il faut aussi que les mairies organisent des rencontres avec les acteurs de ces infrastructures pour permettre la continuité

et la durabilité de ces services. » (Autorité communale, Homme, 40 ans, niveau d'instruction supérieur, Centre Est).

« Pour avoir un service technique au niveau de la mairie pour le suivi et la gestion des ouvrages WASH, c'est un défi. Surtout la disponibilité des personnes compétentes pour pouvoir gérer en cas de panne » (ONG/PTF, Homme, 30 ans, niveau d'instruction supérieur, Ouagadougou).

Par ailleurs, les enseignants, les parents d'élèves et les élèves qui sont les bénéficiaires des services WASH devraient s'approprier les infrastructures WASH dans les établissements scolaires et mieux prendre la responsabilité de leur gestion. Leur implication effective dans l'entretien des infrastructures WASH constitue un véritable défi à relever.

« Les défis à relever, déjà on va prendre au niveau des bénéficiaires, il faut qu'il y ait une bonne appropriation de projet, ce qu'on n'a pas forcément pour qu'il n'y ait pas des bénéficiaires qui attendent toujours que le projet fasse tout. On vient on réalise des ouvrages pour vous, on met en place des comités pour gérer et malgré ça, il arrive souvent que ça ne marche pas. Ils attendent qu'en cas de panne que le projet vienne pour réparer. Je pense qu'au niveau de l'appropriation des bénéficiaires c'est un défi. Il faut que nous arrivions à faire en sorte que les bénéficiaires puissent bien entretenir les ouvrages. » (ONG/PTF, Homme, 30 ans, niveau d'instruction supérieur, Ouagadougou).

« Alors les défis à relever c'est de créer des comités de veille et impliquer les différents acteurs qui interviennent dans l'établissement en passant par le proviseur, la vie scolaire, l'intendant et le personnel enseignant. Impliquer aussi les parents d'élèves. » (Responsable d'établissement Secondaire, Homme, 31 ans, niveau d'instruction supérieur, Sud-Ouest).

« Moi je pense que le défi qui porte sur l'implication des bénéficiaires, ça c'est un grand défi pour la durabilité parce que s'ils sont impliqués, ça va contribuer à la durabilité des ouvrages. Si les élèves connaissent l'importance des latrines et ils les entretiennent bien et chacun sait comment il faut gérer, ça va rester durable. » (Autorité eau-hygiène-assainissement, Homme, 28 ans, niveau d'instruction supérieur, Ouagadougou).

c) Améliorer la gouvernance des services WASH

Un autre défi majeur du WASH en milieu scolaire souligné dans les entretiens concerne la gouvernance. L'un des défis de la gouvernance porte sur l'effectivité d'une synergie d'action d'une part entre les principaux ministères concernés par le WASH, car les accords interministériels ne sont pas véritablement opérationnels, et d'autre part entre tous les acteurs intervenant dans le WASH en milieu scolaire. Il faudrait clairement spécifier les responsabilités de chaque type d'acteur et veiller à assurer une véritable synergie d'actions entre eux.

« L'autre défi, c'est le défi de la coordination des actions parce que j'ai donné l'exemple où vous allez dans une région les gens viennent intervenir, le directeur provincial ne sait même pas que telle ONG est en train de faire quelque chose. Personnellement, pour moi on ne peut pas aller intervenir sans que le maire ne soit au courant, on ne peut pas aller intervenir sans que le directeur provincial ne soit au courant, il faut qu'on y arrive. Il va falloir que ces autorités-là jouent pleinement leur rôle. » (ONG/PTF, Homme, 58 ans, niveau d'instruction supérieur, Ouagadougou).

« Les défis à ce niveau, il faut apprendre à prévoir les différentes difficultés. Surtout lorsque les ouvrages tombent en panne, qu'est-ce qu'il faut faire, qui finance, comment on finance ? Non, seulement il y a la question de financement, mais aussi les questions d'organisation. Il faut une bonne organisation pour l'utilisation, pour l'entretien de ces ouvrages... C'est une question de prise de conscience aussi au niveau des acteurs locaux pour que les choses puissent avancer. Parce que c'est vraiment la question d'organisation, c'est essentiel dans cette question. Parce qu'on aura tout fait, mais tant qu'à la base il n'y a pas un intéressement particulier de bien gérer ces dotations, on se retrouvera toujours au point de départ. » (Autorité sanitaire, Femme, 46 ans ; niveau d'instruction supérieur, Ouagadougou).

« Il faut impliquer les directions provinciales dans la réalisation des infrastructures pour qu'ils puissent apporter leur contribution pour la qualité des infrastructures. Il faut une bonne localisation des sites de réalisation » (Autorité éducative, Homme, 31 ans, niveau d'instruction supérieur ; Centre-Est).

6.2 Difficultés et défis de l'utilisation

En ce qui concerne l'utilisation, il ressort deux difficultés majeures, relevées au niveau de la section IV sur l'utilisation des services WASH : i) le manque d'organisation et d'appropriation des services WASH par les premiers bénéficiaires que sont les élèves, les parents d'élèves et les enseignants, ii) la mauvaise utilisation des services WASH.

Au regard de ces deux difficultés, se posent donc les défis suivants :

- l'effectivité et le fonctionnement des structures mises en place au niveau des établissements scolaires (COGES, Associations des Usagers de l'Eau, Clubs d'hygiène...);
- le renforcement des connaissances sur les services WASH ainsi que des capacités de gestion, de maintenance et d'entretien des infrastructures ;
- la promotion des bonnes pratiques d'hygiène et d'utilisation des infrastructures WASH par les élèves.

VII. Propositions des acteurs pour une amélioration du WASH en milieu scolaire

7.1 Propositions en matière de gouvernance et d'offre

7.1.1 Renforcement des capacités de tous les acteurs

Le renforcement des capacités de l'ensemble des acteurs sur leurs rôles est l'un des moyens d'améliorer la participation de tous à une meilleure gestion des infrastructures WASH. Une sensibilisation des bénéficiaires, notamment les enfants, est nécessaire dans ce sens. Il faut enseigner les bonnes pratiques d'eau, d'hygiène et d'assainissement aux élèves et travailler à ce que chaque acteur assume sa responsabilité pour assurer une bonne gestion du WASH en milieu scolaire. Il faudrait organiser et sensibiliser les élèves pour qu'ils assurent un entretien régulier des infrastructures.

Toutefois, lors des discussions de groupes avec les élèves, ces derniers ont formulé le souhait de bénéficier du soutien des parents pour l'entretien des infrastructures WASH pour plus d'efficacité.

« En tout cas comme ce qu'on a dit il faut vraiment impliquer les acteurs, surtout les bénéficiaires dans la réalisation et ça va permettre de relever les défis et surtout le défi de durabilité et de gestion. S'ils sont vraiment impliqués, si on respecte les critères nationaux de réalisation des ouvrages qui ont été définis-là, au niveau de la gestion ça devient un plus facile aussi. » (Autorité eau-hygiène-assainissement, Homme, 28 ans, niveau d'instruction supérieur, Ouagadougou).

« Pour pouvoir relever les défis, il faut l'implication des bénéficiaires que sont les élèves parce que le problème il faut qu'ils comprennent d'abord que tous ces infrastructures qui sont mises en place, c'est à leurs profits et il faut qu'ils les utilisent avec beaucoup plus de prudence. » (Autorité éducative, Homme, 50 ans, niveau d'instruction supérieur, Cascades).

« En termes de défis à relever en matière de gestion de ces infrastructures, c'est d'abord amener les différents acteurs à prendre conscience de l'importance et de l'utilité de ces infrastructures d'eau, d'hygiène et d'assainissement. Et aussi les responsabiliser dans la gestion de ces infrastructures. Qu'ils s'approprient la chose comme pour eux, qu'ils ne se disent pas que non c'est un partenaire qui nous a

donné, donc ça ne nous appartient pas. Même si c'est gâté ce n'est pas le partenaire qui reviendra pour réparer ça. » (Parent d'élève, Homme, 32 ans, niveau d'instruction secondaire, Enseignant, Sud-Ouest).

En plus de doter les mairies de services techniques chargés de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement, les acteurs proposent aussi de former des techniciens au niveau village, notamment des parents d'élèves, qui seront chargés de l'entretien régulier des infrastructures WASH. Dans ce cas, il ne sera fait appel aux réparateurs que pour les pannes importantes, ce qui réduirait le coût de l'entretien des infrastructures.

« Souvent certaines infrastructures sont en panne, mais peut-être que la panne n'est pas aussi grande. Donc on peut former des gens, si on formait des gens, si on choisit quelqu'un du village et on le forme, il peut réparer les petites pannes. Au lieu qu'on ait une panne et on ne peut pas avoir quelqu'un et on va faire un mois ou deux mois ou trois mois, si on a quelqu'un, il peut réparer en tout cas et c'est bien. C'est pourquoi je dis que c'est un autre défi et même par rapport à la gestion de ces infrastructures, si on forme bien un comité dans ce sens, eux-mêmes ils vont prendre en charge certaines réparations. » (Autorité éducative, Homme, 50 ans, niveau d'instruction supérieur, Centre-Nord).

Il faudrait aussi œuvrer à dynamiser les COGES et les associations des usagers d'eau (AUE) dans les villages et les former afin que ces structures puissent jouer effectivement leur rôle quant à la gestion du WASH en milieu scolaire et à l'entretien des infrastructures WASH.

« Si j'avais une suggestion à faire c'est dire aux acteurs qui accompagnent les services d'eau, d'hygiène et d'assainissement, d'orienter leurs investissements sur le renforcement des capacités de la communauté, informer, éduquer et communiquer à travers les activités d'information, de communication, d'éducation communautaire qu'il faut faire pour que la communauté adhère. Cela suppose que chacun manifeste un patriotisme à l'égard du bien qui lui appartient aussi. » (Autorité éducative, Homme, 47 ans, niveau d'instruction supérieur, Sud-Ouest).

7.1.2 Mise en place d'organes de gestion du WASH en milieu scolaire

Pour la gestion des infrastructures WASH, certains acteurs proposent la mise en place de comités (ou de clubs) de gestion de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement dans les établissements scolaires, et leur encadrement pour qu'ils assurent cette tâche. Toutefois, au regard de la non fonctionnalité des comités de gestion existants, il serait nécessaire de les accompagner dans la réalisation de cette tâche à travers un véritable renforcement de compétences.

« En matière de gestion il faut mettre un comité de gestion, les forages il faut un comité de gestion avec l'implication des parents d'élèves, l'équipe enseignante et puis le village. » (Autorité éducative, Homme, 50 ans, niveau d'instruction supérieur, Cascades).

« En ce qui concerne la gestion des services, c'est de voir d'abord comment améliorer la gestion au niveau école. Pour cela il faut mettre en place des clubs d'hygiène et d'assainissement en impliquant l'ensemble des acteurs, il faut que les associations des usagers d'eau apportent leur soutien et il faut aussi que dans les transferts des compétences au niveau des communes qu'ils mettent l'accent sur la gestion. » (Autorité éducative, Homme, 49 ans, niveau d'instruction supérieur, Ouagadougou).

7.1.3 Un meilleur suivi des travaux d'investissement

Pour relever le défi lié à la qualité des infrastructures WASH en milieu scolaire, il est aussi proposé d'assurer un suivi adéquat lors de leur réalisation et de respecter les normes. Les acteurs témoignent des cas où par manque de suivi des travaux de réalisation des infrastructures, les ouvrages sont de mauvaise qualité et se dégradent rapidement. Etant donné que les infrastructures WASH en milieu scolaire sont destinées aux enfants et aux jeunes, leur bonne qualité favoriserait leur durabilité.

« Pour relever les défis du WASH dans les établissements scolaires, il faut d'abord implanter des infrastructures de qualité et faire un bon entretien des infrastructures. Il faut augmenter le nombre des

infrastructures, il faut faire des plaidoyers auprès de l'État pour avoir plus de soutien. » (Responsable d'établissement Post-Primaire, Homme, 42 ans, niveau d'instruction supérieur, Centre-Est).

« C'est l'entretien et la construction des infrastructures selon les normes de qualité. Quand on construit une infrastructure et cela ne correspond pas aux normes, si l'infrastructure était prévue pour durer vingt ans, elle fera cinq ans seulement. Une infrastructure qui n'est pas bien utilisée même si elle devrait durer vingt ans, elle fera cinq ans seulement. » (Autorité sanitaire, Homme, niveau d'instruction supérieur, Centre-Nord).

« Quand on veut construire les infrastructures il faut une bonne sélection des entreprises et choisir du matériel de qualité, pour cela il faut faire recours à des agents techniques qui vont contrôler la qualité du matériel, le dosage dans la construction. » (Personnel enseignant Post-Primaire, Homme, 26 ans, niveau d'instruction supérieur, Centre-Sud).

La question de la clôture des établissements est aussi largement soulignée par beaucoup d'acteurs. Il ressort des entretiens que l'absence de clôtures des établissements scolaires, en plus d'exposer les élèves à divers dangers, ne favorise pas une bonne gestion du WASH en milieu scolaire. Les acteurs déplorent le fait que ces infrastructures soient accessibles à toute la population à cause du manque de clôture des établissements scolaires. Cette situation complique l'entretien des infrastructures WASH et contribue à leur dégradation rapide. Ils suggèrent donc de clôturer les cours des établissements pour résoudre ce problème.

« Clôturer la cour des différentes écoles, ce qui va empêcher la population d'utiliser les infrastructures qui sont au sein des établissements scolaires. » (Parent d'élève, Femme, 46 ans, niveau d'instruction primaire, Couturière, Cascades).

« Si les cours des écoles sont clôturées, les passants n'auront plus accès aux infrastructures de l'école, et ça va durer si c'est uniquement utilisé par les élèves. » (Parent d'élève, Femme, 73 ans, niveau d'instruction post-primaire, Cascades).

« Il y a des lycées qui ne sont pas clôturés ce qui fait qu'on ne peut pas bien gérer au niveau de la propreté parce que tout le monde traverse l'établissement. » (Elève, garçon, 19 ans, niveau d'instruction post-primaire, Centre-Est).

7.2 Dans les situations d'urgence

Dans les situations d'urgence, les acteurs proposent une mutualisation des actions et une réelle synergie d'action entre les structures étatiques et les partenaires techniques et financiers pour assurer l'offre de service WASH dans les établissements scolaires. Ils proposent ainsi la mise en œuvre d'actions holistiques en tenant compte de la situation d'urgence.

« Il faut qu'à la base, qu'on prenne vraiment conscience de ce qu'il faut faire pour que les ouvrages dont on dispose soient vraiment pérennes. Là il n'y a pas autre chose que l'organisation et la sensibilisation. En temps de crise, il faut l'implication de tous. Parce qu'en temps de crise, on a vu l'exemple avec le COVID hein ! Il n'y avait pas que la santé qui était vraiment au-devant des choses. Donc, il faut qu'en temps de crise que tout le monde s'implique, qu'ils puissent savoir comment gérer ces questions de façon efficace. Il ne faut pas attendre que les choses redeviennent plus dans la normale avant de s'impliquer. Mais en temps de crise il faut que tout le monde puisse s'impliquer réellement. » (Autorité sanitaire, Femme, 46 ans ; niveau d'instruction supérieur, Ouagadougou).

« De façon général, il faut une vision partagée de l'ensemble des acteurs, car si la vision est partagée, les acteurs regardent dans la même direction, perçoivent les mêmes défis et envisagent ensemble des solutions adéquates. » (ONG/PTF, Homme, 57 ans, niveau d'instruction supérieur, Ouagadougou).

« Quand, il y a une urgence, il faut travailler à faire des investissements spontanés et à mettre en bon état les investissements existants. Et en plus de ça, il faut organiser les acteurs autour de ces ouvrages. Quand ce n'est pas organisé, vous allez beau faire, ça ne marchera pas. Organiser les acteurs autour

de ces ouvrages en urgence pour quand même savoir maîtriser un peu l'utilisation. » (Autorité eau-hygiène-assainissement, Homme, 46 ans, niveau d'instruction Supérieur, Cascades).

« En situation d'urgence l'État doit accompagner les établissements en augmentant les points d'eau et les latrines. Je crois que dans une situation d'urgence le ministère de l'éducation et le ministère de la santé doivent travailler ensemble pour résoudre les questions d'eau, d'hygiène et d'assainissement. » (Autorité éducative, Homme, 47 ans, niveau d'instruction post-primaire, Centre-Est).

Cependant, selon certains acteurs interviewés, il n'est pas nécessaire de chercher à pérenniser les actions mises en œuvre pour répondre à des situations d'urgence. Les actions à mener sont fonction de la situation d'urgence : pandémie, épidémie, inondation, situation d'insécurité, etc. D'ailleurs, selon ces derniers, dans les cas d'urgence, les infrastructures réalisées sont souvent précaires pour faire rapidement face à la situation. Par exemple pour les latrines, il s'agit de construire des latrines mobiles pour répondre à l'urgence.

« Une situation d'urgence suppose qu'il y a eu un événement qui est intervenu et qui a bouleversé l'ordre de la cité. En ce moment, les interventions sont fonction de l'événement qu'on a en face. Face à une épidémie on ne prendra pas les mêmes dispositions que face à un mouvement de population. Mais si c'est face à notre situation actuelle, aux déplacés internes, je peux circonscrire mes propos. Quelque chose même est fait à ce niveau, la plupart des écoles qui ont reçu des déplacés internes, soit on a renforcé les services de l'eau, soit on a réfectionné ces infrastructures. Mais ils ne doivent pas rester lâ-bas pendant longtemps, parler de pérennisation suppose que les déplacés internes restent pendant longtemps dans ces écoles. Non, l'urgence est là on trouve un abri c'est pour deux jours, après ça on trouve une autre solution. Il ne faut pas laisser éternellement des déplacés internes dans les établissements scolaires, ça ce n'est pas indiqué. » (Autorité éducative, Homme, 47 ans, niveau d'instruction supérieur, Sud-Ouest).

« Pour la continuité des activités WASH il faut la construction des points d'eau mais en situation d'urgence on n'a pas besoin de construire un point d'eau. Il faut recourir à la construction des latrines de fortune notamment des latrines mobiles. Quand il y a une affluence des déplacés dans une localité donnée en moins de vingt-quatre heures on ne peut pas construire une latrine. » (Autorité sanitaire, Homme, niveau d'instruction supérieur, Centre-Nord).

« La solution en situation d'urgence, c'est de construire d'autres latrines pour ajouter parce qu'avec les déplacés internes des gens sont devenus nombreux. Ils doivent ajouter des latrines, et ajouter aussi des points d'eau pour que les élèves puissent utiliser. » (Parent d'élève, Femme, 50 ans, niveau d'instruction primaire, cultivateur, Centre-Nord).

7.3 Durabilité des infrastructures du WASH dans les établissements scolaires

Le maître mot qui ressort des opinions des acteurs en termes de facteur de durabilité des infrastructures WASH en milieu scolaire est celui de la *bonne gouvernance* : i) bonne gouvernance en termes de planification afin que la construction des infrastructures réponde aux besoins croissants, ii) bonne gouvernance dans la construction des infrastructures afin d'assurer un bon suivi de la qualité de ces infrastructures, iii) bonne gouvernance en matière de gestion et de maintenance des infrastructures WASH, ii) bonne gouvernance en termes d'une meilleure synergie entre les acteurs.

« Il faut une gouvernance saine qui va nous permettre de réaliser des infrastructures de longue durée, une gouvernance qui va nous permettre de suivre une fois réalisés ces infrastructures, leur usure dans le temps et aussi leur maintenance. S'il n'y a pas la maintenance ça va être compliqué, donc c'est la bonne gouvernance on réclame. Et s'il y a cette bonne gouvernance ça va permettre un suivi périodique de ces infrastructures, parce qu'il ne faut pas les construire pour les construire, il faut les évaluer périodiquement. Il faut passer faire des prélèvements voir est-ce que l'eau qui sort du robinet est-ce qu'elle est toujours comestible, etc. Et voir les installations qui ont été faites est-ce qu'il n'y a pas de la

rouille et autres. » (Personnel enseignant Préscolaire, Homme, 39 ans, niveau d'instruction supérieur, Cascades).

7.3.1 Planification du nombre d'infrastructures en fonction des besoins

Un des facteurs défavorables à la durabilité des infrastructures WASH en milieu scolaire souligné par les acteurs est l'insuffisance de l'offre de service. Aussi, pour une durabilité de ces infrastructures, les acteurs suggèrent une augmentation du nombre des infrastructures WASH dans les établissements scolaires pour tenir compte des effectifs élevés et croissants des élèves.

« Je pense que c'est un défi vraiment majeur. J'aurai voulu qu'il y ait des installations en nombre suffisant, comme ça il n'y aura pas de bousculade autour des infrastructures WASH et là les installations peuvent tenir pendant longtemps. Ça c'est un défi. » (Personnel enseignant Post-Primaire, Homme, 42 ans, niveau d'instruction secondaire, Centre-Sud).

« Je me dis que si l'Etat arrive à implanter une école, il devrait être à mesure de réaliser au minimum des points d'eau et pourquoi pas parlant de l'assainissement et l'hygiène, c'est l'Etat qui devrait prendre en compte tout ça. Mais je vois que bon nombre d'écoles dans notre CEB qui n'ont pas de point d'eau. Tout en sachant que l'eau est la source de vie, bon je vois qu'il y a un manque que l'Etat ou l'ONG n'a pas pu couvrir. » (Homme, Responsable d'établissement Primaire, 35 ans, niveau d'instruction secondaire, Centre-Sud).

7.3.2 Un meilleur suivi de la construction des infrastructures

L'un des défis majeurs de la durabilité des infrastructures WASH que relèvent les acteurs et également confirmé par l'analyse quantitative des statistiques scolaires sur le WASH, est la mauvaise qualité des infrastructures récentes, ce qui exige un suivi approprié de la réalisation de ces infrastructures WASH dans les établissements scolaires. Pour ce faire, ils proposent une sélection adéquate des entrepreneurs chargés de leur réalisation, car une bonne qualité des infrastructures WASH est une condition favorable à leur durabilité.

« Il faut un bon suivi lors de la réalisation des ouvrages. Souvent vous allez voir qu'on recrute un entrepreneur et il est là pour les travaux, mais ce qu'il va faire, c'est pour avoir son argent, et en un an, deux ans, trois ans, le forage est déjà foutu, les murs qu'on a construits, s'est dégradé et d'autres mêmes sont tombés. Donc il faudrait qu'on essaie de revoir ces aspects-là. » (Autorité communale, Homme, 44 ans, niveau d'instruction post-primaire, Centre-Nord).

« Les défis pour assurer la durabilité de ces infrastructures-là, je vais partir d'un exemple. Si l'on vient pour construire une infrastructure dans votre village, et les gens ne font pas le dosage du ciment comme il faut, ça c'est la corruption et il faut lutter contre la corruption parce que c'est la corruption qui fait que les infrastructures ne durent pas. On construit et une année ou deux années après ça s'écroule parce que ça ne vaut rien. Si on voit des dalles qui s'effondrent, qu'est ce qui peut expliquer ça. Donc moi, je pense que celui qui a eu le marché doit réaliser le marché proprement. On ne peut pas comprendre qu'on construit une infrastructure et en moins d'une année, il y a des difficultés. Il y a des intempéries c'est vrai, mais qu'en même si c'est bien fait il ne doit pas avoir de souci. Donc le défis, il faut que l'Etat soit beaucoup plus regardant dans la réalisation de ces infrastructures. C'est un grand défi... Rien ne sert de construire des infrastructures à coût de millions et la durabilité dans le temps ne vaut rien. » (Autorité éducative, Homme, 50 ans, niveau d'instruction supérieur, Centre-Nord).

7.3.3 Une meilleure organisation des acteurs au niveau de l'école

Un autre facteur de durabilité qu'évoquent les acteurs, est la nécessité d'une meilleure organisation systématique dans tous les établissements scolaires, afin d'assurer une gestion, un entretien et une maintenance de qualité des infrastructures. Pour cela, ils proposent la mise en place de *comités de veille* ou de *gestion* de chaque type d'infrastructure WASH et le *renforcement des capacités des acteurs*.

« La durabilité des infrastructures WASH dépend d'une bonne gestion des infrastructures. C'est parce qu'en réalité vous gérez bien, que c'est assez durable. Mais si c'est mal géré, ça sera difficile d'assurer une bonne durabilité des ouvrages WASH. » (ONG/PTF, Homme, 30 ans, niveau d'instruction supérieur, Ouagadougou).

« Par rapport à la durabilité, d'abord c'est mettre en place les AUE [Association des Usagers de l'Eau], les former. Et toujours pour la durabilité, si on pouvait mettre des comités de gestion ou des comités de veille pour les différents ouvrages » (Autorité communale, Homme, 44 ans, niveau d'instruction post-primaire, Centre-Nord).

« Pour assurer la pérennisation c'est de vraiment mettre en place différents comités qui vont travailler dans ce sens, qui vont avoir un œil régulier sur le fonctionnement de ces infrastructures. Mais tant qu'il n'y a pas de comité, nous allons essayer de demander aux uns et aux autres temporairement de faire ce qu'ils peuvent pour assurer la bonne gestion ça ne serait pas une solution à longue durée en tout cas. » (Responsable d'établissement Secondaire, Homme, 31 ans, niveau d'instruction supérieur, Sud-Ouest).

« Il faut d'abord éduquer les élèves. Il faut former même les enseignants sur la question WASH, les éduquer et mettre à la disposition des enseignants des modules sur la question du WASH afin que ça soit dispensé aux élèves et qu'ils grandissent avec ça, c'est ça aussi l'éducation. En plus de cela, il y a tous les autres acteurs, chacun dans son milieu doit jouer son rôle. Le COGES doit assurer la bonne gestion des ouvrages WASH, l'Etat doit continuer avec ses partenaires de disponibiliser les ouvrages WASH. » (Autorité eau-hygiène-assainissement, Homme, 42 ans, niveau d'instruction supérieur, Plateau central).

7.3.4 Une meilleure synergie des acteurs intervenant dans le domaine du WASH au niveau local

Une meilleure synergie entre l'ensemble des acteurs, aussi bien ceux du système éducatif, les collectivités territoriales, que ceux relevant des autres ministères (santé, eau et assainissement), les ONGs, est nécessaire pour des actions plus efficaces et donc une durabilité des services WASH.

« De façon générale, il faut mettre l'accent sur la communication. Il faut un cadre de concertation annuelle ou semestriel pour permettre aux acteurs comme les élèves, les APE, les COGES, les enseignants ainsi que les collectivités pour que chacun puisse savoir comment on peut ensemble assurer la pérennisation de ses infrastructures-là. » (Autorité communale, Homme, 40 ans, niveau d'instruction supérieur, Centre Est).

« Si vous mettez le cadre de concertation en place, il n'y a pas de soucis, si vous intervenez avec l'implication des maires, si on incite les maires à inscrire une ligne budgétaire dans leurs actions, que le COGES inscrive une ligne budgétaire pour vos activités WASH, ça va marcher très bien. Mais tant qu'on ne va pas impliquer tout le monde, et il y'aura des associations, et des ONG qui vont passer au-dessus de tout le monde et venir réaliser et repartir comme ça parce qu'ils ont atteint ce qu'ils voulaient réaliser, et faire un rapport à leur bailleur de fonds pour dire que c'est réalisé, oui de l'autre côté c'est réalisé, mais le résultat sur le terrain n'y est pas. Ce qui a été réalisé on va le comptabiliser dans le système, et comme on n'a pas suivi tout ce qu'il y a comme procédure, ça veut dire que cet ouvrage ne sera jamais pérenne. » (ONG/PTF, Homme, 58 ans, niveau d'instruction supérieur, Ouagadougou).

VIII. Enseignements et suggestions

Au regard des analyses effectuées, que ce soit à travers les statistiques WASH issues du Système d'Information et de Gestion de l'Éducation (SIGE) ou à travers les données primaires qualitatives collectées, plusieurs enseignements peuvent être tirés.

8.1 De la gouvernance

Une profusion de textes relatifs au WASH qui pose la question de leur cohérence et de leur efficacité

L'analyse de la législation en matière de WASH d'une manière générale et de WASH en milieu scolaire en particulier, révèle une diversité de textes, une situation qui contribue à créer des incompréhensions entre acteurs et pose le problème de la cohérence dans les actions. Le débat qui a eu lieu lors d'une rencontre du comité de suivi de cette étude, sur quelles normes choisir pour analyser le WASH en milieu scolaire est assez révélateur. Du reste les acteurs interviewés se réfèrent à différents textes en matière de WASH en milieu scolaire. Il s'avère nécessaire de disposer d'un texte de référence en matière de WASH en milieu scolaire pour plus d'efficacité des interventions.

Dans le cadre de ce processus d'harmonisation des textes sur le WASH en milieu scolaire, ce sera également l'occasion de stipuler explicitement les différents cadres de concertations et de gestion, tant au niveau central, local que de l'établissement scolaire.

Absence d'une structure type d'organisation des acteurs autour des services WASH

En termes de gouvernance du WASH en milieu scolaire, on constate qu'il y a une diversité d'acteurs concernés. Toutefois, il n'existe pas une organisation type de ces acteurs pour une meilleure gestion, encore moins une définition claire des rôles de chaque acteur. Le constat est qu'il manque une synergie d'action entre les acteurs gouvernementaux, les PTF, les ONG, les comités de gestion des écoles et les parents d'élèves. Il est donc nécessaire que l'Etat veille à mieux organiser et structurer les acteurs du WASH en milieu scolaire pour plus d'efficacité.

Le paradoxe d'une moins bonne disponibilité et qualité des services WASH après la législation sur le code de l'hygiène publique de 2005

Un résultat surprenant observé avec les données issues des statistiques scolaires est que les établissements récents sont moins dotés en infrastructures WASH que les plus anciens, malgré l'adoption de la Loi N° 022-2005/AN portant *code de l'hygiène publique au Burkina Faso du 24 mai 2005*. Ce résultat révèle le non-respect des dispositions de la loi et la difficulté de mise en œuvre d'infrastructures de qualité. Il faudrait alors veiller à l'application effective de la loi afin d'éviter cette situation d'une très faible disponibilité du minimum d'infrastructures WASH dans bien d'établissements scolaires du pays, surtout quand on considère le résultat qui ressort de la revue de littérature quant à l'effet bénéfique d'un paquet minimum de WASH sur le bien-être des élèves et leur participation scolaire.

Nécessité d'un meilleur suivi des constructions des infrastructures WASH

Un autre enseignement tiré de l'étude est la mauvaise qualité des infrastructures WASH réalisées dans les établissements scolaires. Il ressort largement des entretiens que les infrastructures WASH des établissements scolaires sont de mauvaise qualité pour plusieurs raisons : manque de suivi des travaux de réalisation, manque de sérieux des entrepreneurs sélectionnés pour leur réalisation, non-implication des parents d'élèves et des autres acteurs, etc. Il est urgent de travailler à résoudre ces insuffisances pour assurer la qualité des infrastructures et par conséquent leur durabilité.

Nécessité d'une démarche holistique dans l'offre des services d'éducation

Il ressort aussi des entretiens que la construction des établissements scolaires ne se fait pas de façon holistique en intégrant le volet WASH. On constate que c'est souvent après la construction des bâtiments que l'on pense à la réalisation des infrastructures WASH, même si cela est prévu dans le projet de construction. En conséquence, il arrive qu'il manque de nappe d'eau appropriée sur le site de l'école

pour la réalisation d'un forage positif et suffisant pour les besoins. Il serait donc important de s'assurer de la possibilité d'avoir de l'eau sur le site de l'école avant la construction des bâtiments afin d'éviter ces situations.

8.2 De l'offre de service WASH

Des inégalités régionales énormes en matière de WASH en milieu scolaire à résorber

Les analyses spatiales sur la disponibilité des services WASH en milieu scolaire ont mis en évidence d'importantes inégalités régionales. Si certaines régions plus urbanisées comme celle du Centre (qui abrite la capitale Ouagadougou), présentent à bien des égards les meilleurs niveaux de disponibilité de services WASH dans leurs établissements scolaires, ce n'est pas toujours le cas pour l'ensemble des régions les plus urbanisées. Ainsi, des régions abritant des grandes agglomérations comme la région des Hauts Bassins et des Cascades ou proches de la région du Centre, comme la région du Plateau central, se sont révélées avec des situations moins bonnes en termes de disponibilité de services WASH dans leurs établissements scolaires. Deux résultats à priori paradoxaux méritent d'être mentionnés : le premier résultat est relatif à la disponibilité et au fonctionnement de certains services WASH tels que les points d'eau et les latrines : on s'attendrait à ce que les régions présentant une forte pluviométrie soient également celles où ces services sont les plus courants, ce qui n'est pas le cas pour les régions de l'ouest et du sud-ouest. Le deuxième résultat est que les régions du Sahel et de l'Est présentent de meilleurs niveaux de disponibilité de services ESH et GHM que des régions plus urbanisées et ayant une longue histoire d'institutionnalisation de l'école. Ces résultats impliquent d'approfondir la réflexion sur la planification des infrastructures WASH au niveau régional.

8.3 D'axes stratégiques

Enfin, au regard des attentes de l'étude et à la lueur des enseignements, trois axes stratégiques pourraient être envisagés dans la perspective d'un plan national de renforcement du WASH en milieu scolaire au Burkina :

- Axe stratégique 1 : Relecture des textes en vue d'assurer une cohérence, une harmonisation et définition explicite des organes de gouvernance et de gestion du WASH en milieu scolaire ;
- Axe stratégique 2 : Accroissement tant du point de vue quantitatif que qualitatif des infrastructures WASH en milieu scolaire ;
- Axe stratégique 3 : Renforcement des capacités en termes de connaissances, de rôles des acteurs et d'utilisation des services WASH en milieu scolaire.

Conclusion

L'étude nationale d'état des lieux de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement (WASH) en milieu scolaire, avait pour objectif de dresser la situation en termes de disponibilité et de qualité des services WASH, mais aussi d'examiner un ensemble de questions relatives à la gouvernance, à la gestion et à l'utilisation du WASH en milieu scolaire. Pour y parvenir, nous avons eu recours aux statistiques scolaires en matière de WASH pour les années scolaires 2019-2020 et 2020-2021, ainsi qu'à la réalisation d'une enquête qualitative qui a consisté à réaliser une série d'entretiens individuels et des discussions de groupes avec les acteurs du WASH.

Les analyses effectuées nous ont permis d'aboutir à plusieurs résultats qui permettent de répondre aux attentes de l'étude. Tout d'abord, la revue des textes législatifs en matière de WASH au Burkina et en milieu scolaire, révèle un nombre important et diversifié de textes, posant ainsi le défi de la cohérence et de l'efficacité de ces textes. Il ressort également de l'étude la faible organisation et le manque de synergie dans l'action des acteurs intervenant dans le domaine du WASH.

Ensuite, en ce qui concerne l'offre des infrastructures WASH, il ressort non seulement qu'elle demeure faible au regard de la demande croissante, mais sa qualité pose de plus en plus des problèmes, malgré la législation et les mécanismes de contrôle existants. Par conséquent se pose la question impérieuse d'un meilleur suivi et contrôle des infrastructures, qui ne concerne d'ailleurs pas uniquement le WASH, mais d'une manière générale l'ensemble des constructions en milieu scolaire.

Un autre résultat majeur qui ressort est l'absence d'une forte implication des acteurs dans la gestion, l'entretien et la maintenance des infrastructures WASH en milieu scolaire. La faible implication des acteurs dans la gestion du WASH en milieu scolaire s'explique par l'absence d'une structure type de gestion des services WASH et la faible appropriation par les acteurs des services WASH, ce qui pose le besoin de clarification des rôles de chaque acteur et celui du renforcement des capacités.

Tout en promouvant les journées ponctuelles de sensibilisation sur l'hygiène et l'assainissement, les enseignements dans le cadre de certains cours, il faudrait envisager une approche plus structurante, consistant à l'élaboration de modules autonomes sur le WASH à intégrer dans les programmes de formation initiale des enseignants et dans les curricula de formation des élèves. En plus des enseignements sur l'importance des services WASH et leur utilisation, ces modules qui comporteront des activités pratiques, devront aussi prévoir les organes de gestion du WASH au niveau des établissements scolaires, ainsi que les rôles et l'implication concrète de l'ensemble des acteurs.

Enfin, au regard des attentes de l'étude et à la lueur des enseignements, trois axes stratégiques ont été proposées dans la perspective d'un plan national de renforcement du WASH en milieu scolaire au Burkina Faso.

Références bibliographiques

- Abdourahamane M.M., et al. (2014), Déterminants pour l'ancrage de l'éducation environnementale en milieu scolaire au Niger. <http://www.researchgate.net>.
- Adams, John, Jamie Bartram, Yves Chartier et Jackie Sims (2010), *Normes relatives à l'eau, l'assainissement et l'hygiène en milieu scolaire dans les environnements pauvres en ressources*, Organisation mondiale de la santé, 67 p.
- [Anna M. and Thomas G. \(2016\), "Menstruation as an education and gender indicator affecting girls dropping out of school", *International Journal of Educational Research and Development* Vol.5 \(1\), pp. 001-009, February 2016](#)
- Blanton E.; Ombeki S.; Oluoch G. ; Mwaki A. ; Wannemuehler K. ; Quick R. (2010) « Evaluation of the role of school children in the promotion of point-of-use water treatment and handwashing in schools and households-Nyanza Province, Western Kenya. *Am. J. Trop. Med. Hyg.* 82, pp. 664-671
- Bresee, S.; Caruso, B. A.; Sales J.; Lupele J.; Freeman M.C. (2016) 'A child is also a teacher': exploring the potential for children as change agents in the context of a school-based WASH intervention in rural Eastern Zambia. *Health education research*, vol. 31, no 4, pp. 521-534. <https://doi.org/10.1093/her/cyw022>
- Chinyama J. ; Chipungu J. ; Rudd C. ; Mwale M. ; Verstraete L. ; Sikamo C. et Sharma A. (2019). Menstrual hygiene management in rural schools of Zambia: a descriptive study of knowledge, experiences and challenges faced by schoolgirls. *BMC public health*, vol. 19, no 1, p. 1-10. <https://doi.org/10.1186/s12889-018-6360-2>
- Doumbia A. (2020), *Gestion de l'hygiène menstruelle à l'école chez les adolescentes dans le cercle de Kati au Mali en 2018*, thèse de doctorat d'Etat en Médecine, Université des Sciences des Techniques et des Technologies de BAMAKO, BAMAKO (Mali), 68p. <https://www.bibliosante.ml/handle/123456789/3984>
- Dreibelbis R. ; Kroeger A. ; Hossain K. ; Venkatesh M. ; Ram P. (2016) « Behavior Change without behavior change communication : Nudging handwashing among primary school students in bangladesh. *Int. J. Environ. Res. Public Health*, 13, p. 129.
- Dreibelbis R.; Greene L.E.; Freeman M. C.; Saboori S.; Chase R. P.; Rheingans R. (2013) "Water, sanitation and primary school attendance: A multi-level assessment of determinants of household-reported absence in Kenya". *Int. J. Educ. Dev.* 33, pp. 457-465.
- Dujister D. ; Monse B. ; Dimaisip-Nabuad J ; Djuharnoko P. ; Heinrich-Weltzien R. ; Hobdell M. ; Kromeyer-Hauschild K ; Kunthearith Y. ; Mijares-Majini M. C ; Siegmund N. (2017) "Fit for school"- school-based water, sanitation and programme to improve child health. *BMC Public Health* 17, p. 302.
- Freeman M.C. ; Clasen T. ; Brooker S. ; Akoko D. O. Rheingans R. (2013) « The Impact of a School-Based Hygiène, Water Quality and Sanitation Intervention on Soil-Transmitted Helminth Reinfection : A cluster-Randomized Trial ». *Am. J. Trop. Med. Hyg.* 89, pp. 875-883.
- Freeman M.C. ; Clasen T. ; Dreibelbis R. ; Saboori S. ; Greene L.E ; Brumback B. ; Muga R. Rheingans R. (2014), « The impact of a school-based water supply and treatment, hygiene, and sanitation programme on pupil diarrhoea : A cluster-randomized trial. *Epidemiol. Infect.* 142, pp. 340-351
- Greene L. E. ; Freeman M.C. ; Akoko D. ; Saboori S. ; Moe C. ; Rheingans R. (2012) « Impact of a school-based hygiene promotion and sanitation intervention on pupil hand contamination in Western Kenya : A cluster randomized trial ». *Am. J. Trop. Med. Hyg.* 87, pp. 385-393.

- House S.; Mahon T.; and Cavill S. (2013),” Menstrual hygiene matters: a resource for improving menstrual hygiene around the world”. *Reproductive Health Matters*, , vol. 21, no 41, p. 257-259. <http://gate.unwomen.org>
- Hunter P.R.; Risebro H.; Yen M.; Lefebvre H.; Lo C.; Hartemann P.; Longuet C.; Jaquenoud F. (2014)” Impact of the provision of Safe Drinking Water on School Absence Rates in Cambodia”. *PLoS ONE*, 9 e91847.
- ISSP-UJKZ/CRS (2021), *Recherche sur les cantines endogènes au Burkina Faso. Zone d'intervention du Projet Beog Biiga 3. Rapport de recherche de l'an 1*, Ouagadougou, 84 p.
- Jasper, C.; Thanh-Tam, L.; Bartram, J. (2012), “Water and Sanitation in Schools: A Systematic Review of the Health and Educational Outcomes”. *Int. J. Environ. Res. Public*, 9, 2772–2787.
- Joshi, Ashish and Chioma Amadi (2013), “Impact of Water, Sanitation, and Hygiene Interventions on Improving Health Outcomes among School Children”, *Journal of Environmental and Public Health* Vol. 2013, <http://dx.doi.org/10.1155/2013/984626>, 10 p.
- La Con G. ; Schilling K. ; Harris J.; Person B.; Owuor M.; Ogame L.; Faith S.; Quick R.(2007), ”Evaluation of the role of school children in the promotion of point-of-use water treatment and handwashing in schools and households-Nyanza province, Western Kenya”. *Am. J. Trop. Med. Hyg.* 82, pp. 664-671
- McMichael, Celia (2019), « Water, Sanitation and Hygiene (WASH) in Schools in Low-Income Countries: A Review of Evidence of Impact”, *International Journal of Environmental Research and Public Health*, doi:10.3390/ijerph16030359, 21 p.
- MEA (Ministère de l’Eau et de l’Assainissement) (2016a) : Programme National d’Approvisionnement en Eau Potable 2016-2030 <https://www.mea.gov.bf/projets-et-programmes/eau-potable>
- MEA (Ministère de l’Eau et de l’Assainissement) (2016b) : Programme National d’Assainissement des Eaux Usées et Excreta 2016-2030, <https://www.mea.gov.bf/projets-et-programmes/assainissement>
- MEA (Ministère de l’Eau et de l’Assainissement) (2016c) : Programme Gouvernance du Secteur Eau **2016-2030** <https://www.mea.gov.bf/projets-et-programmes/gouvernance-du-secteur>
- MEA (Ministère de l’Eau et de l’Assainissement), MEEVCC (Ministère de l’Environnement, de l’Economie Verte et du Changement Climatique), MUH (Ministère de l’Urbanisme et de l’Habitat), MATD (Ministère de l’Administration Territoriale et de la Décentralisation) et MINEFID (*Ministère de l’Economie, des Finances et du Développement*) (2018) : *Politique Sectorielle Environnement Eau et Assainissement 2018-2027* <http://faolex.fao.org/docs/pdf/bkf184861.pdf>
- MENAPLN (Ministère de l’Education Nationale, de l’Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales) (2016) programme national santé, hygiène et nutrition en milieu scolaire du PDSEB (2016-2021). Rapport Final.
- MENAPLN/DGESS (2020a), *Annuaire statistique de l’enseignement primaire 2019-2020*, 441 p.
- MENAPLN/DGESS (2020b), *Annuaire statistique de l’enseignement post-primaire et secondaire 2019-2020*, 380 p.
- Migele J. ; Ombeki S. ; Ayalo M. ; Biggerstaff M. ; Quick R. (2007) « Diarrhea prevention in a Kenyan school through the use of a simple safe water and hygiene intervention » *Am. J. Trop. Med. Hyg.* 76, pp. 351-353
- MINEFID (Ministère de l’Economie, des Finances et du Développement) (2021) : *Plan national de développement économique et social 2021-2025 (PNDES-II)* https://www.finances.gov.bf/fileadmin/user_upload/

- Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales (2014) Politique sectorielle de l'éducation du Burkina Faso 2014-2023 <https://www.cceb-bf.org/index.php/2014-04-17-00-54>.
- Montgomery P.; Ryus C. R.; Dolan C.S.; Dopson S.; Scott L.M. (2012) "Sanitary Pad Interventions for Girls' Education Ghana: A Pilot Study". *PLoS ONE*. 7e48274.
- Patel M. K.; Harris J. R.; Julio P. et al "Impact of a hygiene curriculum and the installation of simple handwashing and drinking water stations in rural Kenyan primary schools on student health and hygiene practices," *The American Journal of Tropical Medicine and Hygiene*, vol.87, n°4, pp. 594-601.
- Rheingans R.; Freeman M. C.; Clasen T.; Dreifelbis R.; Saboori S.; Greene L. E.; Brumback B.; Muga R. (2013), "The Impact Of The School-Based Water Supply And Treatment, Hygiene, And Sanitation Programme On Pupil Diarrhoea: A Cluster-Randomized Trial" *Epidemiology and Infection* Version of Record Available From (Freemanresearchgroup.org).
- Sue C. et al (2016) Un Assainissement Durable pour Tous : Expériences, Défis et Innovations ; <http://www.sanitationlearninghub.org>.
- Talaat M.; Afifi S.; Dueger E.; El-Ashry N.; Marfin A. ; Kandeel A. ; El-Sayed N.(2011). Effects of hand hygiene campaigns on incidence of laboratory-confirmed influenza and absenteeism in schoolchildren, Cairo, Egypt. *Emerging infectious diseases*, vol. 17, no 4, p. 619. <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC3377412>
- Tamiru S. ; Mamo K. ; Acidria P. ; Mushi R. ; Ali C. S. et Ndebele L.(2015). Towards a sustainable solution for school menstrual hygiene management: cases of Ethiopia, Uganda, South-Sudan, Tanzania, and Zimbabwe. *Waterlines*, pp.92-102. <https://www.jstor.org/stable/24688194>
- Trinies V. ; Garn J. Chang H. Freeman M. (2016), « The impact of a School-Based Water, Sanitation and Hygiene Program on absenteeism, Diarrhea, and Respiratory Infection : A Matched-Control Trial in Mali. *Am. J. Trop. Med. Hyg.* 89, pp. 411-418.
- UNICEF (1994), *Evaluation of the Use and Maintenance of Water Supply and Sanitation System in Primary Schools*; UNICEF: Dhaka, Bangladesh
- UNICEF (2013). *Hygiène menstruelle dans les écoles de deux pays francophones de l'Afrique de l'Ouest, Burkina Faso et Niger : Etude de cas* http://www.unicef.org/wash/schools/files/WinS_Empowers_Girls_Education_Tools_For_MHH_Booklet%281%29.pdf
- UNICEF (2017), Situation WASH dans le milieu scolaire au Mali : Rapport d'analyse de l'enquête nationale de base dans les écoles du 1^{er} cycle fondamentales. <http://www.pseau.org>
- UNICEF (2022), KRC 8 : Mettre fin à la défécation à l'air libre. <http://www.unicef.org>
- UNICEF et OMS (2018), Eau potable, assainissement et hygiène en milieu scolaire : Rapport sur la situation de référence au niveau mondiale. <http://www.data.org>
- WSSCC, ONU Femme (2015). *Gestion de l'hygiène menstruelle : Comportements et pratiques à Kyè-Ossi et Bamoungoum au Cameroun*, 128p.
- Zakari B. (2017), *Sociologie de l'assainissement: latrinisation, représentations sociales et logiques d'action dans les villes moyennes au Burkina Faso*. Thèse de doctorat. Université Toulouse le Mirail-Toulouse II
- Zoukifl S. B. ; Gratien B. ; Damien T. ; Parfait D. ; Flora Z. ; Hermione A. ; Vignon B. ; Christophe S. ; Gabriel D. ; Roch C. J. (2019), Disponibilité et fonctionnalité des infrastructures d'hygiène et d'assainissement dans les écoles primaires publiques au Bénin.

Annexe 2 : Tableaux

Tableau A1 : Niveau de la qualité du WASH des provinces par strate

Strate 1 (Basse qualité WASH)		Strate 2 (Qualité moyenne WASH)		Strate 3 (Qualité élevée WASH)	
Provinces	Indice_WASH	Provinces	Indice_WASH	Provinces	Indice_WASH
LOROUM	0,024	PONI	0,314	PASSORE	0,408
YAGHA	0,116	NAHOURI	0,322	GANZOURGOU	0,412
SOUM	0,125	HOUET	0,323	BOULGOU	0,415
OULDALAN	0,184	MOUHOUN	0,340	BAZEGA	0,416
KENEDOUGOU	0,193	KOULPELOGO	0,343	SENO	0,416
KOMONDOARI	0,205	SISSILI	0,349	ZIRO	0,422
SOUROU	0,208	KOURITENGA	0,353	BOULKIEMDE	0,444
IOBA	0,245	ZOUNDWEOGO	0,355	KOURWEOGO	0,453
BOUGOURIBA	0,278	TAPOA	0,360	GOURMA	0,458
LERABA	0,291	ZONDOMA	0,370	NOUMBIEL	0,465
TUY	0,299	GNAGNA	0,382	KADIOGO	0,482
YATENGA	0,299	BANWA	0,385	KOMPIENGA	0,500
COMOE	0,300	OUBRITENGA	0,403	NAMENTENGA	0,503
NAYALA	0,304	BALE	0,404	SANMATENGA	0,508
KOSSI	0,307	SANGUIE	0,405	BAM	0,510

Source des données de base : Statistiques scolaires 2019-2020

Tableau A2 : Répartition (%) des écoles selon la disponibilité et la fonctionnalité des points d'eau potable par région et par cycle d'études au Burkina Faso en 2020-2021

Régions	Primaire				Postprimaire				Secondaire et Postprimaire						
	Absence	Fonctionnel	Non fonctionnel	Total	Effectif	Absence	Fonctionnel	Non fonctionnel	Total	Effectif	Absence	Fonctionnel	Non fonctionnel	Total	Effectif
Boucle du Mouhoun	37,0	54,6	8,4	100,0	1 373	57,9	41,7	0,4	100,0	247	31,6	68,4		100,0	171
Cascades	45,2	46,6	8,1	100,0	714	57,9	42,1		100,0	114	21,1	76,1	2,8	100,0	71
Centre	19,8	76,1	4,2	100,0	2 039	33,1	66,3	0,6	100,0	520	14,6	84,7	0,6	100,0	471
Centre-est	26,2	69,9	3,9	100,0	1 255	41,1	58,9		100,0	214	22,4	77,6		100,0	125
Centre-nord	26,3	61,4	12,3	100,0	1 180	54,2	45,3	0,6	100,0	179	24,0	76,0		100,0	96
Centre-ouest	27,3	63,8	8,9	100,0	1 370	59,2	40,8		100,0	314	19,2	80,8		100,0	172
Centre-sud	22,6	66,2	11,2	100,0	751	51,8	48,2		100,0	141	16,0	84,0		100,0	81
Est	25,6	64,5	9,9	100,0	878	43,5	56,5		100,0	131	16,3	82,5	1,3	100,0	80
Hauts-bassins	34,4	58,8	6,8	100,0	1 725	44,2	55,8		100,0	312	12,6	87,4		100,0	223
Nord	45,9	43,9	10,2	100,0	1 622	56,5	43,5		100,0	161	24,1	75,2	0,8	100,0	133
Plateau central	29,3	61,7	9,0	100,0	1 022	56,6	43,4		100,0	175	28,2	71,8		100,0	85
Sahel	26,9	64,0	9,1	100,0	242	55,6	44,4		100,0	18	10,5	89,5		100,0	19
Sud-ouest	32,9	58,8	8,3	100,0	906	52,5	47,5		100,0	118	20,8	79,2		100,0	77
Ensemble Burkina Faso	30,8	61,1	8,1	100,0	15 077	48,5	51,3	0,2	100,0	2 644	19,4	80,2	0,4	100,0	1 804
Régions	Préscolaire				Non formel				Ensemble						
	Absence	Fonctionnel	Non fonctionnel	Total	Effectif	Absence	Fonctionnel	Non fonctionnel	Total	Effectif	Absence	Fonctionnel	Non fonctionnel	Total	Effectif
Boucle du Mouhoun	49,0	49,0	2,0	100,0	49	0,5	25,8	73,8	100,0	221	35,4	50,9	13,6	100,0	2 061
Cascades	14,3	76,2	9,5	100,0	21		31,2	68,8	100,0	77	40,8	47,6	11,5	100,0	997
Centre	22,7	71,2	6,1	100,0	635		35,2	64,8	100,0	91	21,0	74,0	5,0	100,0	3 756
Centre-est	51,8	41,2	7,1	100,0	85	0,5	38,7	60,8	100,0	212	25,9	64,4	9,7	100,0	1 891
Centre-nord	62,6	28,6	8,8	100,0	91	0,4	25,4	74,2	100,0	260	27,0	53,8	19,2	100,0	1 806
Centre-ouest	54,2	38,1	7,6	100,0	118	1,5	23,4	75,2	100,0	137	31,2	57,7	11,1	100,0	2 111
Centre-sud	65,7	32,8	1,5	100,0	67		29,0	71,0	100,0	124	25,8	59,4	14,9	100,0	1 164
Est	48,1	48,1	3,7	100,0	27		33,5	66,5	100,0	254	22,5	58,7	18,8	100,0	1 370
Hauts-bassins	22,0	71,6	6,4	100,0	141		17,2	82,8	100,0	291	29,3	57,0	13,7	100,0	2 692
Nord	23,1	69,2	7,7	100,0	39	0,6	10,3	89,1	100,0	175	41,2	43,5	15,3	100,0	2 130
Plateau central	41,5	50,8	7,7	100,0	65	0,5	35,1	64,4	100,0	202	29,1	56,3	14,7	100,0	1 549
Sahel	20,0	60,0	20,0	100,0	10	0,5	10,2	89,3	100,0	206	16,2	41,8	42,0	100,0	495
Sud-ouest	29,6	66,7	3,7	100,0	27		15,8	84,2	100,0	120	30,8	55,0	14,2	100,0	1 248
Ensemble Burkina Faso	34,2	59,5	6,3	100,0	1 375	0,3	25,0	74,6	100,0	2 370	29,0	57,7	13,3	100,0	23 270

Source des données de base : Statistiques scolaires 2020-2021

Tableau A3 : Proportion (%) des établissements scolaires disposant de l'eau courante (connexion ONEA) par région et par cycle d'études au Burkina Faso en 2020-2021

Régions	Primaire	Postprimaire	Secondaire et Postprimaire	Ensemble 3 cycles (Primaire, Secondaire et Postprimaire)
Boucle du Mouhoun	4,7	3,6	18,1	5,8
Cascades	9,7	9,6	38,0	12,0
Centre	53,7	42,1	61,8	52,7
Centre-est	3,1	3,3	16,0	4,1
Centre-nord	3,1	2,8	19,8	4,1
Centre-ouest	7,3	4,5	22,7	8,2
Centre-sud	3,7	2,8	22,2	5,1
Est	3,4	3,8	18,8	4,6
Hauts-bassins	25,6	20,5	52,0	27,5
Nord	4,4	6,2	24,8	5,9
Plateau central	4,1	7,4	20,0	5,7
Sahel	9,9	11,1	73,7	14,3
Sud-ouest	2,8	2,5	23,4	4,2
Ensemble Burkina Faso	13,7	13,8	36,5	15,8

Source des données de base : Statistiques scolaires 2020-2021

Tableau A4 : Répartition (%) des écoles selon la disponibilité et la fonctionnalité des latrines par région et par cycle d'études au Burkina Faso en 2020-2021

Régions	Primaire						Postprimaire							
	Absence de latrines	Latrines séparées fonctionnelles	Latrines séparées non fonctionnelles	Latrines non séparées fonctionnelles	Latrines non séparées non fonctionnelles	Total	Effectif	Absence de latrines	Latrines séparées fonctionnelles	Latrines séparées non fonctionnelles	Latrines non séparées fonctionnelles	Latrines non séparées non fonctionnelles	Total	Effectif
Boucle du Mouhoun	0,1	26,7	12,2	25,1	35,9	100,0	1 373	19,4	51,4	0,4	27,9	0,8	100,0	247
Cascades		22,8	3,8	40,6	32,8	100,0	714	14,0	39,5	2,6	38,6	5,3	100,0	114
Centre		27,1	19,0	27,6	26,3	100,0	2 039	18,7	51,7	7,7	21,7	0,2	100,0	520
Centre-est		44,4	18,2	14,7	22,7	100,0	1 255	14,5	55,1	1,9	27,1	1,4	100,0	214
Centre-nord	0,1	39,7	21,5	13,4	25,3	100,0	1 180	20,1	55,3	1,7	21,2	1,7	100,0	179
Centre-ouest		38,2	19,1	17,3	25,4	100,0	1 370	15,9	38,2	0,3	45,5		100,0	314
Centre-sud	0,1	39,5	12,3	22,2	25,8	100,0	751	17,7	53,2	0,7	28,4		100,0	141
Est		37,5	13,7	24,1	24,7	100,0	878	18,3	62,6		16,8	2,3	100,0	131
Hauts-bassins		20,2	13,5	27,9	38,4	100,0	1 725	19,9	48,1	2,2	28,2	1,6	100,0	312
Nord	0,1	28,7	13,6	13,6	44,0	100,0	1 622	17,4	51,6		29,8	1,2	100,0	161
Plateau central	0,1	52,8	16,2	11,3	19,6	100,0	1 022	12,6	49,1	3,4	30,9	4,0	100,0	175
Sahel		47,5	24,8	7,0	20,7	100,0	242	27,8	61,1	5,6	5,6		100,0	18
Sud-ouest		28,6	7,4	28,1	35,9	100,0	906	31,4	46,6		20,3	1,7	100,0	118
Ensemble Burkina Faso	0,0	33,1	15,1	21,5	30,2	100,0	15 077	18,2	49,9	2,5	28,1	1,3	100,0	2 644
	Secondaire et Postprimaire						Ensemble trois Cycles							
Boucle du Mouhoun	5,3	62,6	1,8	24,6	5,8	100,0	171	3,2	33,6	9,6	25,4	28,2	100,0	1 791
Cascades	7,0	64,8		22,5	5,6	100,0	71	2,3	28,3	3,3	38,9	27,1	100,0	899
Centre	10,8	66,9	6,2	15,3	0,8	100,0	471	5,4	37,3	15,0	24,5	17,7	100,0	3 030
Centre-est	4,0	69,6		25,6	0,8	100,0	125	2,3	47,8	14,6	17,3	18,1	100,0	1 594
Centre-nord	7,3	70,8	2,1	15,6	4,2	100,0	96	3,0	43,7	17,8	14,5	21,0	100,0	1 455
Centre-ouest	2,9	64,0	1,2	31,4	0,6	100,0	172	3,0	40,6	14,3	23,4	18,8	100,0	1 856
Centre-sud	3,7	80,2	1,2	14,8		100,0	81	3,0	44,9	9,7	22,5	19,9	100,0	973
Est	2,5	85,0	1,3	10,0	1,3	100,0	80	2,5	44,0	11,1	22,2	20,3	100,0	1 089
Hauts-bassins	0,9	72,2	2,2	23,3	1,3	100,0	223	2,9	29,1	10,8	27,5	29,7	100,0	2 260
Nord	2,3	73,7	0,8	21,8	1,5	100,0	133	1,7	33,8	11,5	15,6	37,5	100,0	1 916
Plateau central	8,2	70,6	1,2	20,0		100,0	85	2,3	53,5	13,5	14,5	16,2	100,0	1 282
Sahel	5,3	84,2		10,5		100,0	19	2,2	50,9	21,9	7,2	17,9	100,0	279
Sud-ouest	6,5	72,7		20,8		100,0	77	3,9	33,6	6,1	26,8	29,7	100,0	1 101
Ensemble Burkina Faso	5,8	69,7	2,5	20,3	1,7	100,0	1 804	3,1	38,7	12,3	22,3	23,6	100,0	19 525

Source des données de base : Statistiques scolaires 2020-2021

Tableau A5 : Répartition (%) des établissements selon la disponibilité de point d'eau potable et la disponibilité des latrines par période de création et cycle d'études au Burkina Faso en 2020-2021

Cycles d'enseignement et disponibilité de point d'eau potable	Création de l'établissement		Ensemble	Cycles d'enseignement et disponibilité des latrines	Création de l'établissement		Ensemble
	Avant 2006	A partir de 2006			Avant 2006	A partir de 2006	
Préscolaire				Primaire			
Absence	21,8	37,6	34,5	Absence de latrines	0,0	0,0	0,0
Fonctionnel	72,8	55,8	59,2	Latrines séparées fonctionnelles	46,4	22,2	33,4
Non fonctionnel	5,4	6,6	6,3	Latrines séparées non fonctionnelles	10,4	19,3	15,2
Total	100,0	100,0	100,0	Latrines non séparées fonctionnelles	28,1	16,4	21,8
Effectif	261	1 048	1 309	Latrines non séparées non fonctionnelles	15,1	42,1	29,6
Primaire				Total			
Absence	17,3	41,3	30,2	Effectif	6 763	7 903	14 666
Fonctionnel	71,9	52,8	61,6	Postprimaire			
Non fonctionnel	10,8	5,9	8,1	Absence de latrines	32,5	17,5	18,2
Total	100,0	100,0	100,0	Latrines séparées fonctionnelles	43,9	50,2	49,9
Effectif	6 763	7 903	14 666	Latrines séparées non fonctionnelles	6,1	2,4	2,5
Postprimaire				Total			
Absence	39,5	48,9	48,5	Latrines non séparées fonctionnelles	17,5	28,5	28,1
Fonctionnel	60,5	50,9	51,3	Latrines non séparées non fonctionnelles		1,3	1,3
Non fonctionnel	0,0	0,2	0,2	Effectif	114	2 530	2 644
Total	100,0	100,0	100,0	Secondaire et postprimaire			
Effectif	114	2 530	2 644	Absence de latrines	6,1	5,7	5,8
Secondaire et postprimaire				Total			
Absence	9,2	24,2	19,4	Latrines séparées fonctionnelles	69,0	70,0	69,7
Fonctionnel	89,9	75,7	80,2	Latrines séparées non fonctionnelles	3,1	2,2	2,5
Non fonctionnel	0,9	0,2	0,4	Latrines non séparées fonctionnelles	19,5	20,7	20,3
Total	100,0	100,0	100,0	Latrines non séparées non fonctionnelles	2,3	1,4	1,7
Effectif	575	1 229	1 804	Effectif	575	1 229	1 804
Ensemble des cycles				Ensemble des cycles			
Absence	17,2	40,8	31,9	Absence de latrines	1,0	4,4	3,1
Fonctionnel	73,1	54,9	61,8	Latrines séparées fonctionnelles	48,1	33,3	39,1
Non fonctionnel	9,7	4,3	6,3	Latrines séparées non fonctionnelles	9,8	13,8	12,2
Total	100,0	100,0	100,0	Latrines non séparées fonctionnelles	27,3	19,5	22,5
Effectif	7 713	12 710	20 423	Latrines non séparées non fonctionnelles	13,9	29,0	23,1
				Total			
				Effectif			
				7 452			
				11 662			
				19 114			

Source des données de base : Statistiques scolaires 2020-2021

Tableau A6 : Répartition (%) des écoles selon la disponibilité et la fonctionnalité des bacs à ordures par région et par cycle d'études au Burkina Faso en 2020-2021

Régions	Primaire					Postprimaire				
	Absence	Fonctionnel	Non fonctionnel	Total	Effectif	Absence	Fonctionnel	Non fonctionnel	Total	Effectif
Boucle du Mouhoun	0,0	49,7	50,3	100,0	1 373	7,7	57,5	34,8	100,0	247
Cascades	0,0	30,7	69,3	100,0	714	6,1	43,0	50,9	100,0	114
Centre	0,0	62,8	37,2	100,0	2 039	19,2	57,7	23,1	100,0	520
Centre-est	0,0	47,0	53,0	100,0	1 255	4,7	62,1	33,2	100,0	214
Centre-nord	0,0	59,5	40,5	100,0	1 180	6,1	55,9	38,0	100,0	179
Centre-ouest	0,0	49,9	50,1	100,0	1 370	4,8	58,3	36,9	100,0	314
Centre-sud	0,0	44,1	55,9	100,0	751	2,8	61,0	36,2	100,0	141
Est	0,0	55,7	44,3	100,0	878	3,8	52,7	43,5	100,0	131
Hauts-bassins	0,0	33,9	66,1	100,0	1 725	9,6	51,3	39,1	100,0	312
Nord	0,0	44,1	55,9	100,0	1 622	5,0	53,4	41,6	100,0	161
Plateau central	0,0	46,7	53,3	100,0	1 022	9,1	67,4	23,4	100,0	175
Sahel	0,0	47,9	52,1	100,0	242	0,0	61,1	38,9	100,0	18
Sud-ouest	0,0	36,1	63,9	100,0	906	7,6	41,5	50,8	100,0	118
Ensemble Burkina Faso	0,0	47,7	52,3	100,0	15 077	8,9	56,2	34,9	100,0	2 644
	Secondaire et Postprimaire					Ensemble				
	Absence	Fonctionnel	Non fonctionnel	Total	Effectif	Absence	Fonctionnel	Non fonctionnel	Total	Effectif
Boucle du Mouhoun	5,3	75,4	19,3	100,0	171	1,6	53,2	45,2	100,0	1 791
Cascades	8,5	64,8	26,8	100,0	71	1,4	34,9	63,6	100,0	899
Centre	13,4	75,2	11,5	100,0	471	5,4	63,8	30,8	100,0	3 030
Centre-est	6,4	75,2	18,4	100,0	125	1,1	51,3	47,6	100,0	1 594
Centre-nord	8,3	72,9	18,8	100,0	96	1,3	59,9	38,8	100,0	1 455
Centre-ouest	4,7	80,2	15,1	100,0	172	1,2	54,1	44,7	100,0	1 856
Centre-sud	4,9	66,7	28,4	100,0	81	0,8	48,4	50,8	100,0	973
Est	3,8	77,5	18,8	100,0	80	0,7	56,9	42,3	100,0	1 089
Hauts-bassins	4,9	75,3	19,7	100,0	223	1,8	40,4	57,8	100,0	2 260
Nord	6,0	75,2	18,8	100,0	133	0,8	47,0	52,1	100,0	1 916
Plateau central	9,4	77,6	12,9	100,0	85	1,9	51,6	46,6	100,0	1 282
Sahel	5,3	78,9	15,8	100,0	19	0,4	50,9	48,7	100,0	279
Sud-ouest	6,5	70,1	23,4	100,0	77	1,3	39,1	59,7	100,0	1 101
Ensemble Burkina Faso	7,9	74,8	17,3	100,0	1 804	1,9	51,4	46,7	100,0	19 525

Source des données de base : Statistiques scolaires 2020-2021

Tableau A7 : Répartition (%) des écoles selon la disponibilité et la fonctionnalité des lave-mains par région et par cycle d'études au Burkina Faso en 2020-2021

Régions	Primaire					Postprimaire					Secondaire et Postprimaire				
	Absence	Fonctionnel	Non		Effectif	Absence	Fonctionnel	Non		Effectif	Absence	Fonctionnel	Non		Effectif
			fonctionnel	Total				fonctionnel	Total				fonctionnel	Total	
Boucle du Mouhoun	13,5	28,6	57,9	100,0	1 373	34,8	55,5	9,7	100,0	247	24,0	69,0	7,0	100,0	171
Cascades	14,0	45,5	40,5	100,0	714	28,1	66,7	5,3	100,0	114	18,3	78,9	2,8	100,0	71
Centre	12,9	57,3	29,7	100,0	2 039	52,1	45,4	2,5	100,0	520	34,0	63,9	2,1	100,0	471
Centre-est	16,5	24,9	58,6	100,0	1 255	32,7	58,9	8,4	100,0	214	23,2	70,4	6,4	100,0	125
Centre-nord	15,4	53,1	31,4	100,0	1 180	41,3	52,0	6,7	100,0	179	24,0	67,7	8,3	100,0	96
Centre-ouest	32,3	34,1	33,6	100,0	1 370	30,3	62,1	7,6	100,0	314	19,2	70,3	10,5	100,0	172
Centre-sud	12,5	42,3	45,1	100,0	751	34,8	61,0	4,3	100,0	141	22,2	69,1	8,6	100,0	81
Est	16,1	41,8	42,1	100,0	878	31,3	56,5	12,2	100,0	131	16,3	72,5	11,3	100,0	80
Hauts-bassins	17,6	38,3	44,1	100,0	1 725	30,1	66,3	3,5	100,0	312	14,8	81,6	3,6	100,0	223
Nord	31,1	26,4	42,5	100,0	1 622	34,8	60,9	4,3	100,0	161	29,3	61,7	9,0	100,0	133
Plateau central	10,8	27,7	61,5	100,0	1 022	28,6	67,4	4,0	100,0	175	24,7	68,2	7,1	100,0	85
Sahel	14,5	52,5	33,1	100,0	242	50,0	38,9	11,1	100,0	18	21,1	63,2	15,8	100,0	19
Sud-ouest	16,0	28,3	55,7	100,0	906	31,4	57,6	11,0	100,0	118	18,2	70,1	11,7	100,0	77
Ensemble Burkina Faso	18,0	38,0	44,0	100,0	15 077	36,5	57,5	6,0	100,0	2 644	24,4	69,3	6,2	100,0	1 804
Régions	Pré-scolaire					Non formel					Ensemble				
	Absence	Fonctionnel	Non		Effectif	Absence	Fonctionnel	Non		Effectif	Absence	Fonctionnel	Non		Effectif
			fonctionnel	Total				fonctionnel	Total				fonctionnel	Total	
Boucle du Mouhoun	46,9	44,9	8,2	100,0	49	60,6	29,0	10,4	100,0	221	22,8	35,6	41,6	100,0	2 061
Cascades	23,8	71,4	4,8	100,0	21	51,9	36,4	11,7	100,0	77	19,1	50,2	30,8	100,0	997
Centre	18,9	76,5	4,6	100,0	635	58,2	19,8	22,0	100,0	91	23,1	58,8	18,1	100,0	3 756
Centre-est	45,9	45,9	8,2	100,0	85	82,1	15,6	2,4	100,0	212	27,4	31,7	40,9	100,0	1 891
Centre-nord	58,2	35,2	6,6	100,0	91	78,1	13,5	8,5	100,0	260	29,6	47,2	23,2	100,0	1 806
Centre-ouest	50,8	45,8	3,4	100,0	118	77,4	18,2	4,4	100,0	137	34,9	40,8	24,3	100,0	2 111
Centre-sud	64,2	31,3	4,5	100,0	67	74,2	12,9	12,9	100,0	124	25,4	42,7	31,9	100,0	1 164
Est	40,7	40,7	18,5	100,0	27	87,4	9,8	2,8	100,0	254	31,2	39,1	29,7	100,0	1 370
Hauts-bassins	19,9	74,5	5,7	100,0	141	60,5	24,7	14,8	100,0	291	23,6	45,6	30,8	100,0	2 692
Nord	20,5	76,9	2,6	100,0	39	83,4	9,7	6,9	100,0	175	35,4	30,8	33,8	100,0	2 130
Plateau central	26,2	69,2	4,6	100,0	65	72,8	20,3	6,9	100,0	202	22,3	35,2	42,5	100,0	1 549
Sahel	20,0	80,0		100,0	10	87,4	10,2	2,4	100,0	206	46,5	35,4	18,2	100,0	495
Sud-ouest	18,5	74,1	7,4	100,0	27	71,7	20,8	7,5	100,0	120	23,0	33,9	43,1	100,0	1 248
Ensemble Burkina Faso	30,1	64,6	5,3	100,0	1 375	74,2	17,7	8,1	100,0	2 370	27,0	42,2	30,8	100,0	23 270

Source des données de base : Statistiques scolaires 2020-2021

Tableau A8 : Proportions (%) des établissements disposant du WASH minimum par période de création et cycle d'études au Burkina Faso en 2020-2021

Cycles et Période de création de l'établissement	Boucle du Mouhoun	Cascades	Centre	Centre-est	Centre-nord	Centre-ouest	Centre-sud	Est	Hauts-bassins	Nord	Plateau central	Sahel	Sud-ouest	Ensemble Burkina Faso
Précolaire														
Avant 2006	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
A partir de 2006	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Primaire														
Avant 2006	8,6	9,2	16,8	12,6	20,3	9,9	10,7	16,6	6,9	10,6	11,3	26,3	8,7	12,0
A partir de 2006	2,6	2,4	9,6	5,1	9,6	3,5	5,7	8,8	5,1	3,4	8,5	9,1	2,7	5,9
Total	5,8	5,2	12,1	8,3	14,6	7,0	8,4	12,5	5,9	6,9	9,9	16,8	5,4	8,7
Postprimaire														
Avant 2006	0,0	0,0	25,9	0,0	50,0	28,6	100,0	0,0	28,6	0,0	100,0	100,0	33,3	27,2
A partir de 2006	14,3	10,7	21,0	19,3	13,1	8,5	15,7	16,9	19,7	16,6	15,5	11,8	11,3	15,9
Total	14,2	10,5	21,5	19,2	14,0	8,9	16,3	16,8	20,5	16,1	16,0	16,7	11,9	16,4
Secondaire et postprimaire														
Avant 2006	33,3	60,9	50,9	35,3	33,3	41,5	48,1	48,1	42,9	35,1	42,9	20,0	41,7	44,0
A partir de 2006	25,4	27,1	40,7	40,7	33,3	28,6	35,2	52,8	46,6	25,0	36,8	50,0	32,1	36,3
Total	27,5	38,0	44,4	39,2	33,3	32,6	39,5	51,3	45,3	27,8	38,8	42,1	35,1	38,7
Ensemble des cycles														
Avant 2006	9,9	12,7	21,0	13,3	20,5	11,9	12,9	18,3	10,7	11,6	12,7	25,9	10,7	14,2
A partir de 2006	8,1	5,9	13,4	10,6	11,4	7,2	10,3	13,8	11,5	7,3	11,6	12,8	6,3	10,4
Total	8,9	8,3	15,6	11,6	14,9	9,1	11,4	15,6	11,2	9,2	12,1	18,2	8,0	11,8

Source des données de base : Statistiques scolaires 2020-2021

Tableau A9 : Répartition des entretiens par acteur et province

		Central	Boulgou	Comoé	Ioba	Oubritenga	Nahouri	Namentenga	Total	Observations
Entretiens individuel (45 ID)										
Autorités éducatives (autorités au niveau central, directions régionales, directions provinciales)	DR	1	1	0	0	1	0	0	3	1 central et 2 régionaux
	DP	0	0	1	1	0	1	0	3	
CEB/Inspections	DP		1	1	0	1	0	1	4	tenir compte du niveau
Directeurs d'écoles/Provisseurs			1	0	1	1	1	0	4	tenir compte du niveau
Enseignants			0	1	1	0	1	1	4	tenir compte du niveau
Animateurs de la vie scolaire			1	0	1	1	1	0	4	tenir compte du niveau
Encadreurs			0	1	0	1	1	0	3	préscolaire
Autorités du ministère de la santé (autorités au niveau central, directions régionales, directions provinciales)	DR	1	0	0	1	0	0	0	2	1 central et 1 régional
	DS	0	0	1	0	0	0	1	2	
Autorités du ministère de l'eau et de l'assainissement (autorités au niveau central, directions régionales, directions provinciales)	DR	1	0	1	0	0	0	0	2	1 central et 1 régional
	DP	0	0	0	0	1	0	1	2	
Autorités communales (Maire ou SG)			1	0	0	0	1	1	3	
Parents d'élèves (APE, AME, COGES)			1	0	0	1	1	1	4	1 APE, 2 AME, 1 COGES
Leaders d'opinion au niveau local (leaders coutumiers, leaders religieux)				1	1	0	0	0	2	
PTF et ONG intervenant dans le domaine du WASH en milieu scolaire.		3							3	
		6	6	7	6	7	7	6	45	
Discussions de groupes (18 FG)										
Elèves du primaire (Garçons / Filles)			1	1	1	1	1	1	6	
Elèves du post-primaire et du secondaire (Garçons / Filles)			1	1	1	1	1	1	6	
Parents d'élèves (Hommes / Femmes).			1	1	1	1	1	1	6	
			3	3	3	3	3	3	18	

Source : Synthèse des auteurs

Annexe 3 : Liste des décrets et arrêtés

- DECRET N°2012-488 du 07 Juin 2012 portant attributions, organisation et fonctionnement des comités des établissements scolaires publics ;
- DECRET N°2014-929 /PRES/PM/MATD/MENA/MJFPE/MESS/MEF/MFPTSS portant modalités de transfert des compétences et des ressources de l'Etat aux communes dans le domaine de l'environnement et de la gestion des ressources naturelles ;
- DECRET N°2014-931/PRES/PM/MATD/MENA/MJFPE/MESS/MEF/MFPTSS portant modalités de transfert des compétences et des ressources de l'Etat aux communes dans le domaine de l'éducation, de la formation professionnelle et de l'alphabétisation ;
- DECRET N°2014-932 /PRES/PM/MATD/MENA/MJFPE/MESS/MEF/MFPTSS portant modalités de transfert des compétences et des ressources de l'Etat aux communes dans le domaine de l'eau et de l'électrification ;
- DECRET N°2014-934/PRES/PM/MATD/MENA/MJFPE/MESS/MEF/MFPTSS portant modalités de transfert des compétences et des ressources de l'Etat aux communes dans le domaine de la santé et de l'hygiène ;
- DECRET N°2016-342 /PRES/PM/MEA portant organisation du Ministère de l'Eau et de l'Assainissement
- DECRET N°2016-381 /PRES/PM/MINEFID portant organisation du Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement ;
- DECRET N°2016-381 /PRES/PM/MINEFID portant organisation du Ministère de la santé ;
- DECRET N°2016-383/PRES/PM/MEEVCC du 20 mai 2016 portant organisation du Ministère de l'Environnement, de l'Economie Verte et du Changement Climatique ;
- DECRET N°2019-0344/PRES/PM/MENAPLN portant organisation du Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales ;
- Arrêté N°91/133/MEBA/MESSRS/MAT du 03/10/1991 portant organisation et fonctionnement des APE ;
- Arrêté N°2019 – 026 / MEA / MEEVCC / MUH du 15 Février 2019 portant création, attribution, composition, attribution et fonctionnement du Cadre Sectoriel de Dialogue (CSD) « Environnement, Eau et Assainissement » ;
- Arrêté N°2019/MENAPLN/SG portant attributions, organisation et fonctionnement des circonscriptions d'éducation de base (CEB) ;
- DECRET N°2019- 0204/PRES/PM/MEA/MINEFID/MATDC/MS portant définition des normes, critères et indicateurs d'accès à l'eau potable ;
- DECRET N°2019- 0320/PRES/PM/MEA/MINEFID/MATDC/MEEVCC/MS portant définition des normes, critères et indicateurs d'accès à l'assainissement.

Annexe 4 : Guides d'entretiens individuels et de focus group



Etude nationale d'état des lieux sur l'eau, l'hygiène et l'assainissement (WASH) en milieu scolaire au Burkina Faso

Guide d'entretien individuel semi-structuré

Autorités centrales et déconcentrées, CEB

INSTRUCTIONS POUR LES ENQUETEURS / ENQUETRICES

Bonjour Madame/Monsieur. Je m'appelle et je travaille pour le compte de l'Institut supérieur des sciences de la population (ISSP) de l'Université Joseph Ki-Zerbo, qui mène « une étude nationale d'état des lieux sur l'eau, l'hygiène et l'assainissement [communément appelé WASH] en milieu scolaire au Burkina Faso ». Je vous remercie de me recevoir et de me consacrer un peu de votre temps pour répondre à mes questions.

L'objectif de l'étude est de « faire l'état des lieux de l'accès aux services d'eau, d'hygiène et d'assainissement dans les établissements publics et privés d'éducation du Burkina Faso en vue d'une intervention adéquate devant assurer de meilleures conditions de vie à l'école pour les enfants ». Elle vise aussi à identifier les défis à relever et les leviers clés pour un meilleur accès aux services WASH dans les établissements scolaires et les moyens de pérennisation des activités WASH en milieu scolaire.

*J'aimerais vous rassurer que les informations que vous donnerez dans le cadre de cet entretien ne seront pas divulguées et **resteront strictement confidentielles**. Tout ce que vous allez dire pendant l'entretien sera utilisé uniquement par les membres de l'équipe de recherche pour les besoins de la recherche. Votre nom ne sera pas mentionné, et tout sera fait pour que vous ne puissiez pas être reconnu(e) à partir de ce que vous allez dire.*

L'enregistrement des entretiens facilite leur exploitation par les chercheur(e)s. Acceptez-vous que cet entretien soit enregistré ? Avant de commencer, avez-vous des questions?

1. Identification de l'interviewé :

avant de commencer pourriez-vous vous présenter.

Nom et prénom(s) :

Sexe : Age :

Niveau instruction :

Fonction /Titre:

Ancienneté :

Groupe cible :

Heure de début de l'entretien :

A. Appréciation du système de gouvernance et de gestion du WASH dans les établissements scolaires

1. Q1. Pour commencer notre entretien, quelle est, selon vous, l'importance des services eau, hygiène et assainissement dans l'institution scolaire ?

2. Q2. Quelles appréciations faites-vous de la gouvernance du WASH dans les établissements scolaires ?

2.1 Quels sont les acteurs impliqués dans la gouvernance du WASH dans les établissements scolaires ?

2.2 Quel rôle joue chaque acteur dans la gouvernance du WASH dans les établissements scolaires ?

3. Q3. Quelle est l'organisation des acteurs du WASH dans les institutions scolaires ?

3.1 Comment sont organisés les acteurs pour la gestion du WASH dans les établissements scolaires ?

3.2 Quelles appréciations faites-vous de la synergie d'action entre les acteurs intervenant dans la gestion du WASH en milieu scolaire ?

4. Q4. Quelles appréciations faites-vous de la gestion des infrastructures WASH dans les établissements scolaires ?

4.1 Quelles appréciations faites-vous de la gestion des infrastructures WASH dans les établissements scolaires ?

4.2 Quelles appréciations faites-vous de la maintenance des infrastructures WASH dans les établissements scolaires ?

B. Appréciation de l'offre et de la qualité des infrastructures WASH dans les établissements scolaires

5. Q5. Quelles appréciations faites-vous de l'offre et de la qualité des infrastructures d'eau potable dans les établissements scolaires ?

5.1 Quelles appréciations faites-vous de l'offre des infrastructures d'eau potable dans les établissements scolaires (préscolaire, primaires, post-primaires et secondaires) ?

5.2 Quelles appréciations faites-vous de la qualité des infrastructures d'eau potable dans les établissements scolaires (préscolaire, primaires, post-primaires et secondaires) ?

6. Q6. Quelles appréciations faites-vous de l'offre et de la qualité des infrastructures d'assainissement dans les établissements scolaires ?

6.1 Quelles appréciations faites-vous de l'offre des infrastructures d'assainissement dans les établissements scolaires (préscolaire, primaires, post-primaires et secondaires) ?

6.2 Quelles appréciations faites-vous de la qualité des infrastructures d'assainissement dans les établissements scolaires (préscolaire, primaires, post-primaires et secondaires) ?

7. Q7. Quelles appréciations faites-vous de l'offre et de la qualité des infrastructures d'hygiène dans les établissements scolaires ?

7.1 Quelles appréciations faites-vous de l'offre des infrastructures d'hygiène dans les établissements scolaires (préscolaire, primaires, post-primaires et secondaires) ?

7.2 Quelles appréciations faites-vous de la qualité des infrastructures d'hygiène dans les établissements scolaires (préscolaire, primaires, post-primaires et secondaires) ?

8. Q8. Quelles appréciations faites-vous de la prise en compte des besoins spécifiques dans l'offre des services du WASH dans les établissements scolaires ?

8.1 Quelles appréciations faites-vous de la prise en compte des spécificités de genre dans l'offre des services du WASH dans les établissements scolaires (préscolaire, primaires, post-primaires et secondaires) ?

8.2 Quelles appréciations faites-vous de la prise en compte des élèves vivant avec un handicap dans l'offre des services du WASH dans les établissements scolaires (préscolaire, primaires, post-primaires et secondaires) ?

9. Q9. Normes en matière de WASH en milieu scolaire au Burkina Faso

9.1 Avez-vous connaissance des normes en matière de WASH en milieu scolaire ?

9.2 Dans quelle mesure pensez-vous que l'offre actuelle en matière de WASH en milieu scolaire répond à ces normes ?

C. Financement du WASH en milieu scolaire

10. Q11. Quelles appréciations faites-vous du financement du WASH dans les établissements scolaires ?

10.1 Quelles appréciations faites-vous du financement du WASH par l'État dans les établissements scolaires ?

10.2 Quelles appréciations faites-vous du financement du WASH par les autres partenaires au développement dans les établissements scolaires ?

➤ **Autres ministères (ministère de la santé et ministère de l'eau et de l'assainissement)**

10.3. Votre département ministériel a-t-il des activités spécifiques relatives au WASH en milieu scolaire ?

10.4 Y a-t-il un cadre de concertation entre votre département ministériel et le ministère de l'éducation en matière de WASH en milieu scolaire ?

10.5 De façon concrète, qu'est-ce qui a été fait ?

D. Pérennisation du WASH en milieu scolaire

11. Q12. Quels sont les défis à relever dans le domaine du WASH en milieu scolaire ?

11.1 Quels sont les défis à relever en matière d'infrastructures de WASH dans les établissements scolaires ?

11.2 Quels sont les défis à relever en matière de gestion des services WASH dans les établissements scolaires ?

11.3 Quels sont les défis à relever pour assurer la durabilité des infrastructures WASH dans les établissements scolaires ?

E. Propositions de solutions des acteurs et des bénéficiaires du WASH dans les établissements scolaires

12. Q12. Quelles propositions faites-vous pour une durabilité des services WASH dans les établissements scolaires ?

12.1 Quelles propositions faites-vous pour relever les défis du WASH dans les établissements scolaires ?

12.2 Quelles propositions faites-vous pour assurer la pérennisation des activités WASH en milieu scolaire en général et spécifiquement dans les situations d'urgence ?

Note : Enquêteur/enquêtrice : compléter l'identification de l'enquêté(e)

Enquêteur/enquêtrice : renseignez les rubriques ci-dessous :

Région.....
Province.....
Commune
Localité (ville/village).....
Date de l'entretien
Nom de l'enquêteur/enquêtrice:.....
Langue d'interview :.....
Heure de fin de l'entretien

Observations sur le déroulement de l'entretien

.....

.....

.....

.....



Etude nationale d'état des lieux sur l'eau, l'hygiène et l'assainissement (WASH) en milieu scolaire au Burkina Faso

Guide de discussion de groupe

Elèves

INSTRUCTIONS POUR LES ENQUETEURS / ENQUETRICES

Bonjour Madame/Monsieur. Je m'appelle et je travaille pour le compte de l'Institut supérieur des sciences de la population (ISSP) de l'Université Joseph Ki-Zerbo, qui mène « une étude nationale d'état des lieux sur l'eau, l'hygiène et l'assainissement [communément appelé WASH] en milieu scolaire au Burkina Faso ». Je vous remercie de me recevoir et de me consacrer un peu de votre temps pour répondre à mes questions.

***L'objectif** de l'étude est de « faire l'état des lieux de l'accès aux services d'eau, d'hygiène et d'assainissement dans les établissements publics et privés d'éducation du Burkina Faso en vue d'une intervention adéquate devant assurer de meilleures conditions de vie à l'école pour les enfants ». Elle vise aussi à identifier les défis à relever et les leviers clés pour un meilleur accès aux services WASH dans les établissements scolaires et les moyens de pérennisation des activités WASH en milieu scolaire.*

*J'aimerais vous rassurer que les informations que vous donnerez dans le cadre de cet entretien ne seront pas divulguées et **resteront strictement confidentielles**. Tout ce que vous allez dire pendant l'entretien sera utilisé uniquement par les membres de l'équipe de recherche pour les besoins de la recherche. Votre nom ne sera pas mentionné, et tout sera fait pour que vous ne puissiez pas être reconnu(e) à partir de ce que vous allez dire.*

L'enregistrement des entretiens facilite leur exploitation par les chercheur(e)s. Acceptez-vous que cet entretien soit enregistré ? Avant de commencer, avez-vous des questions?

1. Identification du groupe	
<i>Avant de commencer je vous laisse la parole pour vous présenter à tour de rôle (remplir aussi la fiche de renseignements individuels pour le groupe)</i>	
Nombre de participants :	
groupe garçons <input type="checkbox"/>	groupe filles <input type="checkbox"/>
Date	
Localité	
Groupe cible	
Heure de début de l'entretien	

Fiche de renseignements individuels des participant-e-s aux discussions de groupes
(8 personnes : élèves de CM1 et CM2)

N°	NOM ET PRENOM	Age	Lien de parenté avec CM	Statut matrimonial	Nombre d'enfants	Niveau d'éducation	Principale occupation du père ou du tuteur	Principale occupation de la mère ou de la tutrice
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(08)	(09)
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								

NB : La composition des groupes (garçons et filles) devrait refléter une diversité des élèves en termes d'écoles (et de classe : CM1 et CM2), de quartiers, d'origine familiale et d'ethnies de la communauté.

F. Appréciation du système de gouvernance et de gestion du WASH dans les établissements scolaires

13. Q1. Pour commencer notre entretien, quelle est, selon vous, l'importance des services eau, hygiène et assainissement dans l'institution scolaire ?

14. Q4. Quelles appréciations faites-vous de la gestion des infrastructures WASH dans les établissements scolaires ?

14.1 Quelles appréciations faites-vous de la gestion des infrastructures WASH dans les établissements scolaires ?

14.2 Quelles appréciations faites-vous de la maintenance des infrastructures WASH dans les établissements scolaires ?

G. Appréciation de l'offre et de la qualité des infrastructures WASH dans les établissements scolaires

15. Q5. Quelles appréciations faites-vous de l'offre et de la qualité des infrastructures d'eau potable dans les établissements scolaires ?

15.1 Quelles appréciations faites-vous de l'offre des infrastructures d'eau potable dans les établissements scolaires (préscolaire, primaires, post-primaires et secondaires) ?

15.2 Quelles appréciations faites-vous de la qualité des infrastructures d'eau potable dans les établissements scolaires (préscolaire, primaires, post-primaires et secondaires) ?

16. Q6. Quelles appréciations faites-vous de l'offre et de la qualité des infrastructures d'assainissement dans les établissements scolaires ?

16.1 Quelles appréciations faites-vous de l'offre des infrastructures d'assainissement dans les établissements scolaires ?

16.2 Quelles appréciations faites-vous de la qualité des infrastructures d'assainissement dans les établissements scolaires ?

17. Q7. Quelles appréciations faites-vous de l'offre et de la qualité des infrastructures d'hygiène dans les établissements scolaires ?

17.1 Quelles appréciations faites-vous de l'offre des infrastructures d'hygiène dans les établissements scolaires ?

17.2 Quelles appréciations faites-vous de la qualité des infrastructures d'hygiène dans les établissements scolaires ?

18. Q8. Quelles appréciations faites-vous de la prise en compte des besoins spécifiques dans l'offre des services du WASH dans les établissements scolaires ?

18.1 Quelles appréciations faites-vous de la prise en compte des besoins spécifiques des filles et des garçons dans l'offre des services du WASH dans les établissements scolaires ?

18.2 Quelles appréciations faites-vous de la prise en compte des besoins spécifiques des élèves vivant avec un handicap dans l'offre des services du WASH dans les établissements scolaires ?

H. Utilisation des infrastructures du WASH dans les établissements scolaires

19. Q9. Quelles appréciations faites-vous de l'utilisation des infrastructures du WASH dans les établissements scolaires ?

19.1 Quelles appréciations faites-vous de l'utilisation des infrastructures d'eau potable dans les établissements scolaires ?

19.2 Quelles appréciations faites-vous de l'utilisation des infrastructures d'assainissement dans les établissements scolaires ?

19.3 Quelles appréciations faites-vous de l'utilisation des infrastructures d'hygiène dans les établissements scolaires ?

20. Q10 : Quelles appréciations faites-vous des pratiques d'hygiène dans les établissements scolaires ?

20.1 L'environnement scolaire en matière d'hygiène dans les établissements scolaires prend-il suffisamment en compte l'intimité de chaque sexe et les besoins des filles en matière de gestion hygiénique des menstrues ?

20.2 Quelles actions sont menées dans les établissements scolaires pour accompagner les filles pour une meilleure prise en charge de leurs besoins en matière de gestion hygiénique des menstrues ?

20.3 Comment êtes-vous impliqués dans l'entretien et le fonctionnement des infrastructures d'hygiène dans votre établissement ?

I. Propositions pour une meilleure prise en compte des besoins des élèves en matière du WASH dans les établissements scolaires

21. Q12. Quelles propositions faites-vous pour une meilleure prise en compte de vos besoins en matière du WASH dans les établissements scolaires ?

21.1 Quelles propositions faites-vous pour que vos besoins en **eau, hygiène et assainissement** soient mieux pris en compte dans les établissements scolaires ?

Note : Enquêteur/enquêtrice : compléter l'identification de l'enquêté(e)

Enquêteur/enquêtrice : renseignez les rubriques ci-dessous :

Région.....	Province.....
Commune	Localité (ville/village)
Date de l'entretien	
Nom de l'enquêteur/enquêtrice:.....	
Langue d'interview :	
Heure de fin de l'entretien	

Observations sur le déroulement de l'entretien

.....

.....

.....